

L'homme bien mis s'habille chez
Lucien Hébert
Spécialiste en vêtements
pour hommes et garçons
HABITS SUR MESURE
198 PRINCIPALE 372-4911 GRANBY

La Voix de l'Est

Bureau du Depot Legal
Département des Périodiques,
Bibliothèque nationale du Québec
110 St-Jacques, Québec

Le Météo
NUAGEUX
pluie vergl.
et neige,
Minimum: 30
Maximum: 40

avec
Coke
y a d la
Joie!
Coca-Cola et Coke sont des marques
déposées de Coca-Cola Laminée

32e ANNEE - NO 290

GRANBY, LUNDI LE 2 DECEMBRE 1968

DIX CENTS

Un présumé fournisseur est appréhendé par la GRC

Deux Granbyens sont arrêtés en possession de 29 faux \$20

par Réal BOUVIER
GRANBY -- Le chef de police de Bromont, M. Armand Labonté a vraiment frappé dans le mille, samedi après-midi en arrêtant deux individus ayant en leur possession 29 billets de \$20 contrefaits. Les deux jeunes hommes venaient tout juste d'essayer de refiler un de ces billets au restaurant R. Racicot, sur la rue Sheppard, à Bromont.

Interrogés par le chef Labonté, Réjean Plante, 22 ans, du 323, avenue du Parc, à Granby et Gilles Parent, 21 ans, du 332 rue Décelles, à Granby se sont immédiatement mis à table et ont raconté comment ils s'étaient procurés 50 faux billets de \$20 et comment ils en avaient écoulé 21. Les deux présumés faussaires ont aussi donné le nom de Denis Blanchard, 25 ans, du 262 D, boulevard Montcalm, à Granby comme étant celui qui leur avait vendu les 50 billets au coût de \$8 chacun.

Au moment de leur arrestation les deux hommes avaient déjà passé 21 billets dont 10 dans le district judiciaire de Bedford. Paris de Granby vendredi, ils ont semé les faux billets sur le parcours Granby-Montréal, en passant par St-Gregoire, St-Césaire, Rougemont, Chambly, Laffèche, St-Hubert et Montréal.

Samedi, ils se sont arrêtés à Ste-Cécile de Milton et se sont rendus à Bromont où la chance ne les a pas suivis. A cet endroit, un des comparés descendit de la Chevy II convertible, brune et entra à l'épicerie-restaurant R. Racicot.

Pour sa part, Blanchard devra répondre à l'accusation d'avoir eu en sa possession, le 29 novembre, 50 faux-billets de \$20.

Toutefois la perquisition effectuée chez lui n'a pas permis aux limiers de découvrir de traces des faux-billets.

De l'avis du caporal Langlois, les faux-billets saisis en fin de semaine sont de la même fabrication que ceux qui ont été retrouvés en possession d'Alain Delage, le 6 novembre dernier, à Stukely-sud. Delage attend son procès aux Assises criminelles.

Dependant les faux qui possédait Delage ne portaient pas le même numéro de série.

Les faux-billets étaient dissimulés dans les sous-vêtements de l'un des deux prévenus.

Le chef Labonté a aussitôt communiqué avec la Gendarmerie royale du district judiciaire de Bedford qui a pris l'affaire en main. Les deux gaillards ont été incarcérés pendant que le caporal Robert Langlois, de la GRC effectuait une perquisition à la demeure du présumé fournisseur, Denis Blanchard.

Blanchard a nié avoir vendu les cinquante billets à Plante et à Parent. Ces faux portaient tous le même numéro de série soit, W/E 2256260. Selon le ca-

poral Langlois, l'imitation est assez bonne qu'il est très facile de s'y laisser prendre.

Plante et Parent comparaitront demain au Palais de Justice, de Cowansville sous des accusations d'avoir eu en leur

possession 29 billets contrefaits de \$20 et d'avoir mis en circulation de la fausse monnaie. Dix chefs d'accusations seront portés contre eux. La Gendarmerie royale du Canada a déjà retracé cinq des dix vic-

times dans le district judiciaire de Bedford.

Le caporal Langlois a aussi déclaré que seulement durant le mois de novembre plus de \$2,000 de faux-billets ont été retrouvés dans le district ju-

diciaire de Bedford. Le policier n'écarte pas la possibilité qu'il existe un réseau dans notre région. Il a de plus confié que d'autres arrestations sont imminentes d'ici quelques jours.

Plante, Parent et Blanchard sont passibles d'une peine maximum d'emprisonnement de 14 ans, s'ils sont reconnus coupables. Plante et Parent en étaient à leurs premières armes dans le métier.

La conférence hémisphérique prend fin

Appui à la lutte de libération nationale du peuple québécois

MONTREAL (PC) -- La Conférence hémisphérique pour la paix au Vietnam a pris fin dimanche après-midi à l'issue d'une séance plénière où des conscripts américains ont brûlé leur carte d'appel militaire et la délégation québécoise a réussi à obtenir l'appui de la conférence envers "la lutte de libération nationale du peuple québécois".

Un groupe de conscripts américains est monté sur la tribune où ils ont brûlé leur carte d'appel au service militaire devant l'assemblée. Plusieurs cartes ont été détruites - probablement de 5 à 10-mais on n'a pas réussi à en établir le nombre exact.

Un vétéran de l'armée américaine a de plus brûlé sa carte d'identité et un Porto-Ricain, son passeport américain, pendant que la foule applaudissait et scandait les mots "Burn them" (brûlez-les), "No, no we won't go" (Non, non, nous n'irons pas) et "Le Vietnam aux Vietnamiens".

Auparavant, la délégation québécoise avait demandé à la conférence d'adopter la résolution suivante, qui a été lue au micro par Mme Andrée Ferretti, du Front de libération nationale: "Nous proposons que la conférence appuie officiellement la lutte de libération nationale du peuple québécois parce qu'au Québec la très grande majorité de la population est composée de travailleurs d'expression française, victimes d'une exploitation éhontée, tant au niveau intellectuel, social et économique, que politique et où les droits des citoyens québécois sont chaque jour bafoués par l'impérialisme américain par le biais du colonialisme "canadien".

La conférence a adopté aussi une longue résolution condamnant l'intervention américaine au Vietnam, réclamant la cessation des hostilités, le retrait des troupes alliées afin que le peuple vietnamien décide lui-même de son sort.

Les résolutions adoptées à la conférence seront communiquées

à Paris à la délégation chinoise ainsi qu'aux délégués vietnamiens participant aux négociations avec les Etats-Unis pour trouver une solution au conflit sud-asiatique. Les résolutions seront aussi communiquées à l'Organisation latino-américaine de solidarité, qui a son siège à La Havane, libération nationale du peuple à Cuba.

Un différend s'est élevé à un certain moment, alors que les Panthères Noires ont empêché un groupe nommé "Caucus anti-impérialiste" de présenter une résolution à la conférence. La résolution que voulait proposer ce dernier groupe condamnait l'invasion de la Tchécoslovaquie par l'Union soviétique et accusait celle-ci d'être devenue aussi une puissance impérialiste.

Les Noirs américains se sont opposés à la présentation de la résolution parce qu'ils craignaient qu'elle embarrassasse aux délégations du Nord-Vietnam et du Front national de libération du Sud-Vietnam.

Au cours de la séance de l'avant-midi, le principal orateur avait été Bobby Seale, leader des Black Panthers, qui a commencé par expliquer pourquoi avait été créé le mouvement qu'il dirige.

"Nous voulons des logements décentes pour des êtres humains, libérer tous ceux qui sont en prison et qui ont été condamnés injustement. Nous ne voulons pas être jugés par des Blancs, mais surtout il faut supprimer la brutalité policière blanche."

"Nous nous défendrons par tous les moyens," a-t-il dit rappelant que la loi permettait aux policiers d'attaquer les Noirs mais ne permettait pas à ceux-ci de se défendre.

"Nous avons vécu depuis 400 ans sous des pressions énormes, et nous avons aujourd'hui la capacité d'en finir avec cette situation. Notre lutte c'est la lutte de tout le peuple," a-t-il dit. Il a été longuement ovationné par l'assistance qui scandait les mots "Freedom, freedom," - liberté. Le chef des Panthères

Noires était arrivé samedi, à temps pour participer au caucus général de la conférence. Peu après son arrivée, les deux gardes du corps de Seale avaient enlevé et détruit environ 200 pieds de film à un photographe de CTV qui avait photographié le leader noir sans sa permission.

La conférence a aussi accepté dimanche une résolution affirmant le droit de tous les peuples à l'autodétermination et la lutte contre le racisme, la politique coloniale, non seulement par les Etats-Unis entretenant" contre le peuple du Vietnam.

Afro-américains, les Hispano-américains, les Indiens et les Canadiens-français. La longue résolution adoptée samedi soir par la conférence condamnait "ce qui est la guerre criminelle que les Etats-Unis entretiennent" contre le peuple du Vietnam.

J.J. Bertrand à St-Liboire

"Quand il y a une armée, le général est avec elle"

SAINT-LIBOIRE (NM) -- "On m'a dit qu'il n'était pas de tradition qu'un premier ministre et un chef de parti intervienne officiellement dans une élection partielle. Tradition, pas tradition, moi, je dis que lorsqu'il y a une armée au combat, il faut que les généraux soient à sa tête."

Tels furent les propos que le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a employés pour justifier sa présence à Saint-Liboire, hier soir, alors qu'il venait prêter main forte au candidat de l'Union nationale dans le comté de Bagot, M. Jean-Guy Cardinal.

Plus de 1,500 personnes s'étaient rendues au "Domaine des relais" à Saint-Liboire, pour entendre le premier ministre du Québec.

Celui-ci a parlé surtout de son parti qu'il a qualifié de "parti du dialogue, franc, clair et direct". Mettant fin aux rumeurs de dissension qui ré-

gneraient dans l'Union Nationale depuis quelques temps, M. Bertrand a dit: "Nous avons une équipe d'hommes tout à fait libres, des hommes qui ont droit à leurs idées et à leurs opinions. Au sein de l'Union Nationale, règne un esprit de collégialité qui fait que le chef discute avec ses collègues. Ainsi quand l'Union Nationale présente un projet en chambre, c'est en toute liberté qu'elle le fait".

L'Union Nationale déployait visiblement ses gros canons, hier soir, à Saint-Liboire. En effet on remarquait sur la tribune des orateurs, la présence de trente députés et ministres, qui venaient de tous les coins de la province, aussi bien des comtés ruraux que des comtés urbains. Le député du comté de Saint-Hyacinthe, M. Denis Bousquet a présenté M. Bertrand qu'il a qualifié d'homme "capable de faire la distinction entre un nationaliste et un séparatiste."

Outre MM. Bertrand, Cardinal et Bousquet, les autres orateurs furent le ministre du Travail, M. Maurice Bellemare et le ministre des affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay.

J.J. BERTRAND

Jean Lesage à Acton Vale

"Il n'y a pas de leadership au ministère de l'Education"

ACTON VALE (NM) -- "Surtout depuis un an et demi, les choses vont de mal en pis dans le domaine de l'éducation au Québec, à tel point que nous vivons depuis septembre une crise de l'éducation qui ne voit pas son terme. Il y a le fait aussi que de nombreuses écoles se sont ouvertes en retard faute d'équipement scolaire satisfaisant. Il y a des hésitations dans la construction des écoles. Il y a des retards et des hésitations inacceptables dans le versement des subventions aux Commissions scolaires. C'est un fouillis général et indescriptible dans le domaine des prêts et bourses aux étudiants. On manque de planification dans le domaine universitaire."

Tel est le sombre tableau de l'éducation au Québec qu'a brossé hier après-midi, à l'école Roger Labrèque, d'Acton Vale, le chef de l'opposition au Québec, M. Jean Lesage. M. Lesage prenait alors la parole en faveur du candidat libéral du comté de Bagot aux élections partielles de mercredi prochain, M. Henri Boisvert.

Continuant à parler d'éducation, M. Lesage a ajouté: "Le projet de loi de la seconde université de langue française à Montréal n'a pas encore été déposé à l'Assemblée législative et déjà la session tire à sa fin. Ce qui manque au ministère de l'Education c'est tout simplement un leadership".

MARASME ECONOMIQUE S'adressant à une foule d'environ neuf cents personnes, le chef de l'opposition a dénoncé ce qu'il a appelé "le marasme économique qui étirent le Québec depuis 1966".

M. Lesage a cité devant l'auditoire des chiffres à l'effet qu'en octobre 1968, il y avait au Québec 17,000 chômeurs de plus qu'au même temps l'année précédente.

L'orateur a attribué cette situation au fait qu'il n'y a pas d'investissement dans le Québec. "On n'investit pas dans

l'industrie lourde et semi-lourde. Or, c'est justement de cela que nous avons besoin pour sortir définitivement de notre marasme économique", a dit M. Lesage. "D'ailleurs, a poursuivi le chef de l'opposition, là où il est question de séparatisme, l'économie est à terre. Tant que le gouvernement actuel ne décidera pas à l'unanimité de ses députés qu'il ne sait que faire du séparatisme au Québec, tant qu'il ne fera pas cela, nous allons demeurer dans un climat d'instabilité économique".

AGRICULTURE Abordant le domaine de l'agriculture, M. Lesage a rappelé que le parti libéral du Québec proposait dans son programme de 1966 la modernisation de l'équipement agricole et des mécanismes efficaces de succession des terres de père en fils. Selon M. Lesage, si on ne s'attaque pas immédiatement à doter des cultivateurs du Québec de ces deux instruments, jamais les fils de cultivateurs ne seront intéressés à continuer le même métier que leur père. Le chef de l'opposition a ajouté au sujet de l'agriculture: "Une économie ne peut être saine et bien balancée sans l'existence d'un secteur agricole à proximité".

M. Lesage considéra tous ces points comme la cause majeure du fait de l'incertitude de la jeunesse devant son avenir. Toute une batterie de députés libéraux étaient venus de tous les coins de la province à cette assemblée électorale.

Jean LESAGE

A cet effet, M. Lesage s'est écrié: "C'est la première fois dans toute l'histoire du Canada que la province de Québec connaît un plus haut taux de chômage que les provinces maritimes".

L'orateur a attribué cette situation au fait qu'il n'y a pas d'investissement dans le Québec. "On n'investit pas dans



LE CHEF DE POLICE DE BROMONT, M. Armand Labonté examine ici les faux-billets de \$20 qu'il a trouvés en fouillant Réjean Plante et Gilles Parent après que ces derniers eurent voulu acheter de la marchandise dans un restaurant de Bromont avec un de ces billets contrefaits. Après avoir questionné les deux individus, le chef Labonté les remis aux agents de la Gendarmerie royale, du district de Bedford. (Photo, Guy Benjamin)

G. Paris est décédé par suite d'une indigestion

MONTREAL (PC) -- Un porte-parole de l'Institut de Cardiologie de Montréal a déclaré hier que M. Gaétan Paris était décédé samedi "d'asphyxie par suite d'une indigestion".

C'est ce qu'a déclaré M. Jacques Lefebvre, directeur des relations publiques de l'Institut, au cours d'une interview téléphonique.

Au cours d'une conférence de presse, le Dr Gilles Lepage, un membre de l'équipe médicale qui avait effectué la greffe subie par M. Paris, a déclaré: "Le corps et le cœur ne montraient aucun signe d'infection ou de rejet, soit les deux complications les plus redoutées dans ce type d'intervention".

"M. Paris est mort par suite d'un épanchement d'eau dans les poumons".

"Dans un sens, il est reconfortant de voir que sa mort n'a pas été causée par un défaut de fonctionnement de son nouveau cœur. Evidemment, cela ne redonne pas la vie à M. Paris".

M. Paris, un homme de petite taille de caractère timide, était celui qui avait survécu le plus longtemps à une greffe du cœur. Des 14 personnes ayant subi une telle intervention au Canada, neuf survivent présentement.

M. Paris avait reçu son congé de l'hôpital le 27 août dernier alors que ses médecins s'étaient déclarés satisfaits de son rétablissement après l'opération. Il reçut même la permission de retourner, à temps partiel, à son travail de technicien en électricité.

La greffe subie le 28 juin par M. Paris était la deuxième des neuf qui ont été effectuées jusqu'ici à l'Institut de Cardiologie de Montréal par l'équipe médicale dirigée par le Dr Pierre Grouin.

Le premier patient à subir une transplantation cardiaque a été M. Albert Murphy, 59 ans, qui est mort 46 heures après l'opération le 31 mai. La dernière transplantation a été effectuée vendredi et le patient était M. Gérard Lévesque, 53 ans, un industriel de Grande-Anse, au Nouveau-Brunswick.

Ailleurs au Canada, une greffe du cœur a été effectuée à l'hôpital Royal Victoria de Montréal et quatre dans un hôpital de Toronto.

M. Paris avait été acclamé par les visiteurs de Terre des Hommes l'été dernier alors qu'il avait visité l'exposition permanente en compagnie du maire de Montréal, M. Jean Drapeau. Le mois dernier, il était l'invité d'honneur à l'ouverture de la clinique des donneurs de sang à l'université McGill de Montréal.

Voici la liste complète des Canadiens ayant subi une transplantation cardiaque:

M. Albert Murphy, 59 ans, opéré le 31 mai, décédé le premier juin.

M. Gaétan Paris, 49 ans, opéré le 28 juin, décédé le 11 novembre.

M. Elle Zaor, 58 ans, opéré le 21 août, décédé le 10 septembre.

M. Edouard Desrivières, 51 ans, opéré le 26 septembre.

M. Rosaire Brien, 58 ans, opéré le 30 septembre.



(Suite à la page 2)

Il y a un an était pratiquée la première greffe cardiaque

Par JACQUES ABELOUS
LE CAP (AFP)—Le 3 décembre 1967, il y a un an, un chirurgien sud-africain, alors inconnu, le professeur Christian Barnard, tentait une "première" mondiale exceptionnelle: greffer le cœur d'un être humain dans la poitrine d'un autre être humain.

L'opération, résultat de dix ans de recherches en laboratoire, était réalisée à l'hôpital Groote Schuur du Cap, dont le professeur Barnard dirige le département cardiologique. Elle dura cinq heures. Le receveur du cœur transplanté était un émigré lithuanien de 53 ans, au cœur épuisé, Louis Washkansky. La donatrice était une employée de banque de 25 ans, que du Sud et les grandes capitales mondiales. Le monde écoutait battre le cœur de Louis Washkansky.

Les chirurgiens sud-africains avaient laissé à Louis Washkansky 20 pour cent environ de son cœur malade. Tout le reste avait été découpé. Le nouveau cœur-retraité de la poitrine de Denise Darvall 30 minutes après sa mort-avait alors été "posé" dans la poitrine de l'opéré, "cousu" avec le reste du cœur original, et s'était immédiatement remis à battre sous l'effet d'un puissant électro-choc. Il était six heures du matin. Huit heures plus tard, un premier bulletin de santé déclarait: "L'état de l'opéré du cœur est satisfaisant".

Depuis, la circulation régullièrement, la circulation était bonne, l'appétit du malade excellent. Le 14 décembre, onze jours après son opération, Louis Washkansky se levait.

Mais deux jours plus tard, une nouvelle dramatique éclatait: l'opéré avait contracté une double pneumonie. Dès lors, malgré un traitement intensif à la pénicilline, son état ne devait pas améliorer. Louis Washkansky s'éteignait le 21 décembre, à l'aube, dans la chambre 274 de l'hôpital Groote Schuur.

Mais, pour le professeur Barnard, cette mort n'était pas un échec. Le cœur greffé avait tenu jusqu'au bout. "L'impossible" était devenu "possible". Il restait maintenant des ennemis à combattre: le "rejet" de l'organe greffé par l'organisme et l'infection, l'une étant sans doute une manifestation de l'autre.



LES TRAVAUX DE REFECTION progressent, au cimetière de la rue Cowie. Les photos juxtaposées ci-haut montrent la différence qui existe entre le cimetière tel qu'il était auparavant (à gauche) et un secteur réaménagé, où la pelouse repoussera au printemps (à droite). C'est à l'honneur de chaque famille et à l'honneur de tous les citoyens de bien entretenir les terrains où reposent leurs parents et amis. Mais les prix modiques exigés autrefois pour l'entretien des lots rendaient impossibles les travaux requis pour maintenir le cimetière en bon état. Heureusement un appel

aux familles intéressées n'ent pas resté lettre morte. Les fonds recueillis permettront d'améliorer graduellement le terrain. Les familles qui n'ont pas encore acquitté les montants demandés sont invitées à le faire au plus tôt, car c'est à cette seule condition que les travaux pourront être continués et terminés. La bonne volonté rencontrée à date donnée à penser que tous sauront apporter leur collaboration. Aussi, l'été prochain, on retrouvera le cimetière de la rue Cowie bien aménagé, digne de ce à quoi il est destiné.

Suppression de certains privilèges spéciaux aux immigrants britanniques

Par GERARD ALARIE
OTTAWA (PC)—Le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, a révélé dimanche que le gouvernement fédéral se propose de supprimer par voie législative certains privilèges spéciaux dont jouissent actuellement les immigrants britanniques au Canada.

Il a annoncé dans une cause-lire devant les députés à la conférence canadienne sur les droits de l'homme que le gou-

vernement entend présenter aux Communes "à la première opportunité" un livre blanc proposant une refonte de la législation canadienne sur la citoyenneté.

Il a déclaré que s'il est admis que tous les individus, une fois qu'ils sont devenus citoyens canadiens, sont égaux devant la loi, il doit en être de même pour les immigrants au Canada.

"Nous devons modifier nos lois pour que tous les immigrants soient traités également", a-t-il dit.

Déjà, M. Robert Stanbury, député libéral aux Communes et adjoint parlementaire du secrétaire d'Etat, a présenté à la chambre le 20 septembre dernier un projet de loi d'initiative privée proposant l'abolition de ces privilèges reconnus seulement aux immigrants britanniques. Le projet de loi a fait l'objet d'un débat aux Communes et il a été renvoyé pour un examen plus poussé au comité parlementaire des privilèges et élections.

En Louisiane, on lutte pour sauvegarder le fait français

DELCAMBRE, Louisiane (PA)—Deux siècles passés, les Britanniques ont forcé les Acadiens à quitter la Nouvelle-Ecosse.

Aujourd'hui, les descendants de cette race francophone luttent pour sauvegarder leur langue dans le sud de la Louisiane, en encourageant d'abord le parler français au foyer. Ils demandent également au Québec d'appuyer leur cause.

Si leurs efforts se soldent par un échec, il est fort probable que cette "langue maternelle étrangère" disparaîtra. Car la langue française s'estompée dans cette région de la nécessité des déplacements, en raison des politiques en matière éducationnelle, et sous l'influence du milieu anglophone.

A venir jusqu'à tout récemment, les écoles publiques s'acharnaient encore contre le français dans l'espoir de promouvoir davantage l'anglais.

Cette "langue étrangère" était devenue une stigmatisation, situation qui est en voie de disparaître.

Français interdit

Evoquant sa première journée d'école, M. Hosea Phillips, expert en français louisianais, de l'Université du Sud-Ouest de la Louisiane, à Lafayette, a déclaré qu'on l'avait renvoyé chez lui où il devait écrire 200 fois: "Je ne dois pas parler français sur

les terrains de l'école".

"Le français de Louisiane est exclusivement une langue orale qui a survécu malgré ses 300 ans de séparation avec sa mère patrie", a dit M. Phillips.

"Elle n'est pas sans ressembler un peu à la langue parlée par la classe moyenne de presque toute la France," a-t-il souligné.

L'été dernier, le gouvernement de l'Etat a été saisi du problème de la disparition du français. Par la suite, on a créé un Conseil de développement du français en Louisiane et une loi a été adoptée en vertu de laquelle le français est obligatoire dans les écoles élémentaires et secondaires. Les militants de la langue française croient que leur victoire ou leur défaite sera décidée à partir des

M. Senay est décédé des suites de blessures subies à la Vilas

COWANSVILLE -- M. Léon Senay, 60 ans, du R.R. 2 à Dunham est décédé samedi après-midi à quatre heures à l'hôpital Notre-Dame de Mont-Réal, des suites des blessures subies vendredi lors d'une violente explosion qui a secoué l'usine Vilas Industries Ltd. à Cowansville.

M. Senay travaillait à chauffer au moment de la conflagration dont la cause est encore inconnue. Il avait subi des brûlures au troisième degré et avait été projeté sur une distance de plus de vingt-cinq pieds.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Cécile Péloquin. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire S. et J.M. Desourdy, 109 rue Williams à Cowansville. Le service aura lieu mercredi après-midi à 2 heures 30 en l'église paroissiale de Dunham.

Un jeune homme perd la vie à Sainte-Théodosie

SAINT-HYACINTHE -- Un jeune homme de 25 ans, M. André Lecours, a perdu la vie au début de la dernière fin de semaine, sur la montée Calixa Lavallée, dans la localité de Sainte-Théodosie.

L'accident est survenu vers les 10 heures du soir, alors que la victime se dirigeait en auto vers Verchères.

M. Lecours a apparemment perdu le contrôle de son véhicule lorsqu'il voulait prendre un pont sur la montée Calixa Lavallée. Il voyagait seul au moment de l'accident.

Les constatations d'usage ont été effectuées par des agents de la Sûreté provinciale du détachement de Sorel.

Blessé en auto-neige

ST-CESAIRE -- René Charette, âgé de 23 ans et demeurant à Rougemont a subi une fracture à une jambe en plus de multiples lacerations lorsqu'il conduisait une auto-neige qu'il conduisait à effectuer une fausse manœuvre et a été dans l'impossibilité de s'arrêter à l'intersection du rang de la "Petite

Caroline".

L'accident est survenu vers six heures hier soir et le blessé a été transporté à l'hôpital St-Joseph de Granby par les ambulanciers de la maison Poirier de Saint-Césaire.

M. Charette est à l'emploi de M. Roch Meunier de Rougemont, chez qui il habite.

L'émission Témoignage

GRANBY -- Le révérend père Paul Hamel, S.J., invite chaque jour, à 6 heures 52 a.m., des témoins du monde chrétien sur les ondes du poste radiophonique C.H.E.F. de Granby.

Au cours de la semaine du 2 au 7 décembre, les auditeurs pourront entendre M. Roger Plante parler de "la maintenance autour du sapin"; M. Emile Robichaud aura pour thème "Nous défilons de notre culpabilité masochiste"; le révérend père J.-P. Labelle fera voir comme "C'est beau la vie au foyer"; le Dr André Boudreau recommandera de "Mieux connaître les drogues pour mieux les éviter"; le révérend père Roger Tessier, des Pères blancs d'Afrique parlera des "étrangers de la liturgie africaine" alors que le révérend père Paul Laramée, S.J. parlera du "Centre de réflexion 'Shalom' pour les jeunes".

Le travail à domicile des étudiants est mis en cause

GRANBY --- Si quelques personnes en doutent encore, il ne le faut plus; les adolescents pensent, agissent, savent en général ce qu'ils veulent.

La première réunion de l'association parents-maîtres-élèves qui vient d'être innovée à l'école Sacré-Coeur annexe l'a prouvé amplement en permettant aux élèves de mettre un grain de sel dans les discussions qui généralement les laissent pour compte. Un premier sujet d'ailleurs amorcé en plein début des activités a permis de faire la lumière et d'apporter des conclusions valables sur le travail des étudiants à domicile. Thème en or si l'on veut, mais particulièrement à controverse autant chez les parents, les maîtres que chez les élèves, surtout depuis les remaniements du système de l'éducation.

En général il est ressorti de ces discussions en comité et ensuite en assemblée générale, que les élèves n'aiment pas étudier à la maison. Par ailleurs les professeurs ont soutenu qu'il est indispensable pour la réussite de l'élève que ce dernier fasse quelques heures d'étude à domicile. Les parents pour leur part souhaiteraient des enfants plus studieux mais ne créent pas toujours, de l'avis même de ces jeunes, une atmosphère propice à la maison. On a parlé de querelles familiales, de T.V., qui à elles seules réussissent à miner les plus belles possibilités.

Toutefois, pour le parent, le leitmotiv courant pour ne pas entreprendre de travail à domicile après les heures de cours, se résumerait par une parole d'un élève. "Lorsque les travailleurs terminent leur journée d'ouvrage, ils aiment bien se reposer. Nous aussi nous pensons bien avoir mérité un peu de tranquillité après nos heures de cours".

Ces discussions et analyses autour du travail à domicile des étudiants, apportées par le thème de la première réunion de l'association toute neuve des parents-maîtres-élèves, n'ont par ailleurs pas été achevées vers leur issue finale sans un doute de la part des professeurs quant au sujet à débattre. Aux dires de M. Albert Roy, principal de l'école Sacré-Coeur annexe, les professeurs étaient assez craintifs d'avoir à échanger sur un sujet dont trop souvent le jeune reste le problème. En fait, selon M. Roy, les professeurs n'avaient pas été sans constater que trop souvent la déficience réelle de l'étude à domicile réside dans un manque de méthode de l'étudiant, qui travaillerait mieux et moins longtemps s'il savait comment s'y prendre. Ce qui ne facilite pas les choses non plus, c'est que de l'aveu même des parents, ces derniers sont dépassés par les nouvelles méthodes d'enseignement, ou ne peuvent suivre les progrès scolaires de leurs enfants par manque de temps.

Ces débats en groupe ont fait ressortir une certaine perte du sens de l'autorité de la part des parents. La population étudiante, qui d'après un professeur, se promène dans les rues de la ville après les heures de classe et même pendant la soirée avancée, le prouve et donne aussi à penser que l'étude à domicile n'est pas la préoccupation d'une grande majorité d'étudiants.

A la fin de la réunion générale certaines solutions étaient cependant abordées par les élèves mêmes, afin d'apporter un remède à ce problème d'étude à la maison. Ils réclamaient entre autres que la période consacrée aux devoirs soit reportée pendant l'étude, à l'école, afin de pouvoir profiter d'explications complémentaires soit des professeurs, soit des compagnons.

Le travail à domicile ne semble toutefois pas en voie d'abolition, les professeurs restant sur leurs positions en proclamant qu'études ou devoirs à ce niveau, sont en relation directe avec les résultats obtenus à l'école.

A la fin, les élèves priaient les parents de ne plus les obliger à travailler pour les notes. D'autre part ils réclamaient instamment des autorités la possibilité d'accès à tous les rayons de la bibliothèque de l'école avec le droit d'y travailler.

En conclusion, un professeur admit qu'on avait beau élaborer la plus magnifique formule du monde en ce qui concerne le travail à domicile de l'étudiant "si, dit-il ce dernier n'est pas motivé et qu'il n'est pas mûr, cette formule ne vaudra rien."

G. PARIS...

M. Pietro Ongaro, 42 ans, le 12 novembre, opéré à Toronto le 19 octobre.

M. Yvon Therrien, 45 ans, opéré à Toronto le 13 novembre, décédé le 20 octobre.

M. Ludger Sénécal, 35 ans, M. Charles Johnston, 54 ans, opéré le 25 octobre, opéré le 17 novembre à Toronto.

M. Henry Taylor, 45 ans, M. Gérald Lévesque, 53 ans, opéré à Toronto le 29 octobre, opéré le 29 novembre.

Des 95 personnes au monde M. John Parkinson, 53 ans, ayant subi une greffe cardiaque, opéré le 3 novembre.

M. Aldo Martine, 43 ans, opéré le 12 novembre.

M. Alfred Gagnier, 54 ans, opéré à Toronto le 13 novembre, décédé le 20 novembre.

M. Charles Johnston, 54 ans, opéré le 17 novembre à Toronto.

M. Gérald Lévesque, 53 ans, opéré le 29 novembre.

Des 95 personnes au monde M. John Parkinson, 53 ans, ayant subi une greffe cardiaque, opéré le 3 novembre.

M. Aldo Martine, 43 ans, opéré le 12 novembre.

BALLOTS DE RIPPE maintenant en sacs de papier

Contés de Brome, Missisquoi, Iberville, Shefford s'adresser à

BRANDON SYDES
Knowlton, Qué., 243-6706
Représentant de Beaudry Lumber Inc.

Vous avez plus de crédit chez Beneficial

même jusqu'à \$3000

Pourquoi accepter une somme d'argent moindre que celle dont vous avez besoin pour les fêtes? Appelez Beneficial et dites-nous le plein montant qu'il vous faut. Beneficial...où l'argent se trouve.

BENEFICIAL FINANCE CO.
OF CANADA
Prêts jusqu'à \$3000 —
Votre prêt peut être protégé par une assurance-vie

154 RUE PRINCIPALE, GRANBY
En haut de Sally Shop • Tél: 372-3326
Ouvert le soir sur rendez-vous—téléphonez pour heures de soir

Ouvert le samedi de 9h. à midi

COMITE PARITAIRE DE LA CONSTRUCTION, région Granby-St-Hyacinthe-St-Jean

AVIS

A partir du 1er décembre 1968 les bureaux suivants seront ouverts le soir de 6h. 30 p.m. et fermé le vendredi à compter de midi.

Granby, 170, Principale
le mardi soir: 6h.30 à 9h. p.m.

St-Jean, 262, rue Foch
le mercredi soir: 6h.30 à 9h. p.m.

St-Hyacinthe, 281, rue Mondor
le jeudi soir: 6h.30 à 9h. p.m.

Ces changements d'heures d'affaires sont apportés afin de faciliter nos services au public.

LIONEL JACOB
Administrateur exécutif

L'automobile tue davantage

Une chance sur 13

Vous aussi vous aurez un accident de la route.

La Sûreté du Québec rapporte plus de 144 accidents de la route dont 6 accidents mortels de vendredi, 18h à dimanche, 18h.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC

GRANBY

M. Yves Gagnon est délégué au congrès des sports du Québec

GRANBY - M. Yves Gagnon, coordonnateur des Loisirs à Granby, sera délégué de la municipalité et de l'organisme des loisirs lors du congrès du sport du Québec qui doit se tenir à Montréal, du 5 au 8 décembre, à l'hôtel Bonaventure. M. Gagnon a d'ailleurs été nommé président-coordonnateur pour la section des Cantons de l'Est, qui, à elle seule, compte 23 représentants avec droit de vote.

Ces 23 représentants ont été choisis pour leur compétence et de telle façon qu'ils témoignent des différents aspects du sport. Neuf votes iront pour le sport en général; 1 pour l'ensemble des organismes professionnels et 8 pour les organismes de sports amateurs; 6 votes sont alloués aux organismes de loisirs sportifs à caractère paroissial ou municipal, selon la répartition suivante: 3 pour le municipal, 3 pour le paroissial; 4 votes représenteront les groupes de sport scolaire, collégial et universitaire; 3 votes représenteront le groupe dit des "cadres"; et finalement 1 vote sera accordé aux médias d'information, dont le délégué sera choisi parmi les chefs de rubriques sportives.

Mme N. Chagnon est décédée à l'âge de 89 ans

VILLE JACQUES-CARTIER - Mme Napoléon Chagnon, née Rose-Délina Leblanc, demeurant à 1930, rue Marquette, ville Jacques-Cartier, est décédée le 1er décembre, à l'âge de 89 ans.

La défunte, autrefois de Bromont, laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, ses enfants et leurs conjoints, M. et Mme Arthur Labrecque (Claudia de Sherbrooke, M. et Mme Arsène Pollender (Marie-Anne de Cowansville, M. et Mme Florémont Chagnon de Dunham, M. et Mme Antonio Chagnon, Ville Jacques-Cartier, M. et Mme Joseph Choinière (Annette) de Saint-Damase, M. et Mme Roméo Milette (Noma) de Dunham, M. et Mme Aléd Chagnon de Saint-Jean-Baptiste, Rouville, M. et Mme Jean-Bruno Chagnon de Bromont, M. et Mme Lucien Chagnon de Granby et M. et Mme Ernest Huot (Simonne) de Fulford.

Mme Chagnon laisse également deux sœurs, Mlle Alphonse Leblanc de Marieville et Mme Aldéric Daoust (Bernadette) de Montréal, ainsi que trois beaux-frères, MM. Aldéric Daoust, Florémont Chagnon de St-Pie de Bagot et M. Odon Desautels de Hartford, Conn.

La défunte est exposée aux Salons funéraires Girardot & Ménard Lée, 223, rue Principale à Granby, d'où le convoi funéraire partira mercredi le 4 décembre pour se rendre à l'église paroissiale Saint-François-Xavier de Bromont, où le service sera célébré à 10h. Mme Chagnon sera inhumée au cimetière de l'endroit.

Une rencontre de préparation en vue du congrès réunira les 23 représentants de la région des Cantons de l'Est dimanche, le 1er décembre, à 2 heures, à l'Escale, sous la présidence de M. Yves Gagnon.



M. Yves GAGNON

Après une première réunion au Conseil central de la CSN, où une vingtaine de personnes s'étaient rendues, le groupe d'animation décidait quand même de répéter l'expérience. L'intérêt suscité par la préoccupation des rares assistants, particulièrement conscients des problèmes de leur milieu respectif, et cherchant, de concert avec les amateurs de la solutionner, amenait ces derniers à penser qu'une action constructive pouvait aboutir à la suite d'autres rencontres.

Un film sur Nancy Greene sera présenté au club des Francs

GRANBY --- Un film en couleur d'une trentaine de minutes, gracieusement offert par la compagnie Du Maurier, procurera l'opportunité à tous les membres du club des Francs de Granby et leur épouse de faire la rencontre de Mlle Nancy Greene.

Cette pellicule, qui sera projetée au super mixte des Francs, mardi, le 3 décembre, au Motel Les Pins, sera suivie de commentaires sur la grande course du Maurier.

Ce souper mixte se terminera par une soirée dansante.

Tous les membres et leur épouse sont cordialement invités à cette réunion.



FETE EN L'HONNEUR DU JUGE GENEST - Une fête intime pour marquer les 25 années d'admission au Barreau du juge Guy Genest, réunissait au motel Grand-Bien samedi soir, les membres du Barreau du district de Bedford. Parmi les invités de marque venus souligner de leur présence cet événement, nous reconnaissons sur la photo, dans l'ordre habituel, M. le juge Bernard Légaré, de la Cour du Bien-Etre social, Me Jacques Marchesseault, bâtonnier de district, M. le juge Guy Genest, de la Cour provinciale, M. le juge Gérard Normandin, également de la Cour provinciale et M. le juge William Mitchell, de la Cour Supérieure.

Le travailleur doit apprendre à régler lui-même ses problèmes

GRANBY - Un groupe de la Compagnie des Jeunes canadiens, organisme d'animation sociale, entreprendra bientôt et pendant plusieurs semaines consécutives, une série de réunions avec tous membres d'organismes ou de corps intermédiaires intéressés.

Après une première réunion au Conseil central de la CSN, où une vingtaine de personnes s'étaient rendues, le groupe d'animation décidait quand même de répéter l'expérience. L'intérêt suscité par la préoccupation des rares assistants, particulièrement conscients des problèmes de leur milieu respectif, et cherchant, de concert avec les amateurs de la solutionner, amenait ces derniers à penser qu'une action constructive pouvait aboutir à la suite d'autres rencontres.

Précisément, ces soirées d'animation sociale sont conçues dans le but de préparer les gens à mieux saisir leurs problèmes,

en trouver la solution, augmenter leur possibilité de leadership et créer une saine influence dans leur milieu.

Aussi, la décision du groupe de la Compagnie des Jeunes canadiens d'organiser d'autres assemblées futelles renforcées par le désir évident de ces quelques assistants intéressés à vider l'abcès de leurs problèmes et d'en trouver une solution réelle.

Le fait est que dès cette première séance d'animation les résultats ne se sont pas fait attendre, puisqu'une inquiétude surgissait dans la salle et se traduisait par une question qui reflétait une prise de conscience générale quant à la faiblesse de structure des institutions établies.

"Qui va aller porter nos problèmes à ceux capables de les solutionner?" Cette question posée plusieurs fois par les assistants eux-mêmes les amenait à y répondre également par eux-mêmes. "S'occuper soi-

même de ses affaires", autrement dit, se servir soi-même, ne pas attendre après les autres.

En fin de compte l'assistance concluait que la seule participation ouvrière, la transformation des lois, le syndicalisme, restaient impuissants à endiguer le chômage, la faiblesse de pouvoir, l'insécurité, le manque de contrôle de l'information et les bas salaires. Elle apprenait également que le travailleur doit poser par lui-même des gestes, et ne plus espérer que le dirigeant ou l'employeur même au courant de ses difficultés les résoudre à sa place.

Les prochaines assemblées d'animation sociale préparées par le même groupe, La Compagnie des Jeunes Canadiens, seront annoncées sous peu. Les représentants de cet organisme espèrent cependant intéresser une plus grande partie de la population à cette série de rencontres.

Plus de \$10,000 de dommages dans les accidents à Granby

GRANBY - De multiples accrochages survenus dans les limites de la ville de Granby ont fait pour plus de \$10,000 de dommages, en fin de semaine. Deux de ces accidents de circulation impliquant notamment trois automobiles chacun. D'autres étaient cependant de moindre importance quant aux pertes matérielles subies.

Le plus important dont les pertes matérielles se sont élevées à \$2,700 engageait les véhicules de M. André L'Heureux, 175 Lansdowne de Mlle Jeannine Désormeaux, Chemin du Lac Roxton Pond, et de M. Jean-Marc Ménard, de la rue Paré à Granby, est survenu au coin de Dufferin et Saint-André vendredi, à 4h30 de l'après-midi.

L'automobile de M. L'Heureux, immobilisée coin Saint-André et Dufferin fut frappée par celle de Mlle Désormeaux au moment où cette dernière essayait de freiner, sans aucun résultat. Le véhicule de M. Jean-Marc Ménard qui suivait cette dernière dut également ralentir et tout en freinant celui de Mlle Désormeaux s'en traîna sans aucun dégât matériel. Ce qui ne fut pas le cas pour les deux autres. Les dégâts à l'auto de M. L'Heureux s'élevèrent à \$2,000 et à \$700 à celle de Mlle Désormeaux.

Un autre accident impliquant aussi trois automobiles et dont les pertes matérielles ont atteint une somme à peine moindre, puisqu'elles s'élevèrent en tout à \$2,475, est survenu entre les automobiles de M. Lionel Tardif, de 184 Robinson, Granby, d'une part, de M. Jean-Paul Auclair, de Sainte-Cécile-de-Milton, d'autre part, ainsi que celle de M. Denis Lagrandeur, de Sainte-Anne-de-Larochelle, à 5h15 de l'après-midi, coin des rues Principale et Robinson.

Au moment où M. Lionel Tardif ralentissait pour emprunter la rue Robinson, le véhicule de M. Auclair, une Buick '67 glissait sur la chaussée pour donner dans celui de M. Tardif, et à son tour, celui de M. Lagrandeur, un Pontiac '62, allait s'arrêter à l'arrière de celui de M. Auclair. Les dommages sont estimés pour les trois propriétaires successifs à \$800 \$1,500 et \$175.

Les occupants s'en sont tirés indemnes. Par ailleurs, d'autres accidents de circulation, cependant de moindre importance survenaient en fin de semaine dans les limites de Granby. Plus particulièrement deux dont les pertes matérielles s'élevaient à \$1,700 et \$1,100.

Le premier survenu en face du 14 rue Saint-Antoine à Granby, à 11 h. de l'après-midi, vendredi, impliquait les automobiles de M. Julien Ouellette, 229 Foch, Granby et celle de M. Maurice Couture, RR3 Granby. M. Ouellette qui allait du sud au nord de la rue Saint-Antoine, fut happé par M. Maurice Couture au cours d'un virage

à gauche de ce dernier. Les dégâts matériels se sont établis à \$700 pour M. Ouellette et à \$1,100 pour M. Couture.

Le second est arrivé en face du 605 rue Principale, à 9h30 samedi, lorsque l'automobile de M. Euclide Fortier de 177 Principale, Granby, une Oldsmobile 55, dérapait en direction de celle de M. Normand J. Kilpatrick, de 99 Montagne, Granby. Le véhicule de M. Fortier une Oldsmobile 55 est une perte totale, tandis que celui de M. Kilpatrick a été touché pour \$800.

Aucune blessure n'est à déplorer pour ces deux accrochages.

Une adolescente blessée en marchant dans la rue

GRANBY - Une adolescente de 14 ans, Noëlla Fontaine de - mesurant au 158 Saint-Urbain à Granby a été hospitalisée à l'hôpital Saint-Joseph samedi soir, après avoir subi une double fracture de la jambe gauche et de multiples ecchymoses au visage, lorsqu'elle fut heurtée par une automobile.

Mlle Fontaine marchait dans la rue Léon-Hamel accompagnée d'une autre jeune fille et d'un jeune homme, lorsque le véhicule de M. Robert Blouin de 116 Dennison Ouest qui circulait dans la direction du groupe, glissa sur la chaussée enneigée pour ensuite heurter la victime.

Les dommages au véhicule de M. Robert Blouin ont été évalués à une cinquantaine de dollars.

L'état de Mlle Fontaine est actuellement jugé satisfaisant. Elle est la fille de M. Roland Fontaine.

Par ailleurs, deux personnes ont subi des blessures mineures qui ne nécessitent toutefois pas d'hospitalisation, au cours d'accidents de circulation, survenus dans les limites de la ville de Granby, pendant la journée de samedi.

Il s'agit de Mme Paul Lapalme, 24 ans, du 2349 Laframboise, Saint-Hyacinthe, et de M. Jacques Tremblay, 31 ans, 389

Un camion de \$20,000 volé en pleine rue Principale

GRANBY - La Sûreté municipale de Granby a mis la main, dimanche avant-midi, vers 9h., sur un camion d'une valeur de \$20,000 dont le vol avait été rapporté la veille par son propriétaire, M. Paul Auclair, de Milton.

M. Auclair qui avait laissé son camion en stationnement sur la rue Principale à Granby, face à l'hôtel Royal, vers 9h. de l'après-midi, samedi, eut la mauvaise surprise de ne plus le retrouver à cet endroit au moment

où il s'apprêtait à retourner chez lui.

Comprenant l'inutilité de ses recherches après avoir arpenté la rue Principale et les rues environnantes pendant quelques heures, M. Auclair s'adressa à la Sûreté municipale qui entreprenait immédiatement des recherches.

Le camion de M. Auclair était effectivement retrouvé à l'arrière de l'édifice de la compagnie du Téléphone Bell, sur la rue Robinson, le lendemain.

THEATRE PALACE

372-4466

A L'AFFICHE CE SOIR !

- 14 ans et plus -

VIVRE 4 HEURES INOUBLIABLES !

VOTRE DERNIÈRE CHANCE DE VOIR

ANGÉLIQUE #1 + ANGÉLIQUE #2

DANS UN SEUL PROGRAMME !

POUR TOUS CEUX QUI ONT MANQUÉ -

POUR TOUS CEUX QUI VOULENT LES REVIVRE

ANGÉLIQUE #1

ANGÉLIQUE MARQUE DES ANGLAIS

LES FILMS QUI ONT ÉTÉ APPLAUDIS

PAR PLUS DE 200.000 MONTRÉALAIS

ANGÉLIQUE #2

Merveilleuse

Angélique

Programme complet à

compter de 7.30 p.m.

CINEMA "LE PLAZA"

14 ans...2 films en couleurs.

"Les Contes Fantastiques"

"Maciste contre les Mongols"

Ce soir une seule représentation complète à 7 h. 30

AVIS

Durant les mois de novembre et décembre, pour acheter votre bague à diamant au prix du gros (moitié prix), vous devez prendre rendez-vous chez : Distributeurs de l'Est Enr., 154, rue Principale Granby. 372-5131

Du lundi au vendredi

DINER D'AFFAIRES

Potage - Verre de vin

Plat principal - dessert - café

\$1.95

Vos hôtes

Georges Roy - Luc Sénécal

Tél. 378-4393

AUBERGE NID CONDOR

Chemin Abbotsford

Danse au "Monastère" le samedi de 10 h. p.m. à 2 h. a.m.

Shefford Chrysler Plymouth Ltée

CHRYSLER - PLYMOUTH - BARRACUDA

VALIANT - CAMIONS FARGO

CHEMIN ST-PAUL

GRANBY P.Q. TEL: 378-9051

<p>Plymouth 1966</p> <p>4 portes V 8 Aut. P. Steering Radio. \$1575.00</p>	<p>Chrysler 1967</p> <p>2 portes P. Steering, P. Brake Radio. \$2700.00</p>
<p>Pontiac 1964</p> <p>4 portes V 8 Aut. P. Brake P. Steering Radio, Vitres électriques. \$1175.00</p>	<p>Valiant 1964</p> <p>4 portes aut. Radio. 225 PC de moteur. \$875.00</p>

A. St-Pierre Vendeurs G. Lussier
Gérant A. Lamontagne, F. Boisvert Ass. Gérant

SOUPE PAROISSIAL --- Le souper annuel de la paroisse Notre-Dame avait lieu dimanche au sous-sol de l'église de l'endroit à 6h. De nombreux paroissiens s'étaient donné rendez-vous à ce repas qui réunissait la grande famille, sous l'égide de leur curé M. l'abbé Hectorien Chapdelaine. Les organisateurs de ce souper apparaissent sur la photo en compagnie du curé de la paroisse ainsi que du représentant de la ville, M. l'échevin St-Onge. Ce sont, de gauche à droite, M. Roméo Tétrault, marguillier, M. Jérémie Duhamel, président de l'Association paroissiale, Mme Jérémie Duhamel, M. le curé Chapdelaine, Mme Charles Leduc, présidente de l'Association, M. Marcel Leduc, organisateur, et M. St-Onge.



CAMELOTS DE LA VOIX DE L'EST RECOMPENSES - Samedi dernier un groupe important de camelots de La Voix de l'Est a fait un voyage au Forum de Montréal afin d'assister aux "Ice Capades", il s'agissait là d'une récompense pour leur dévouement à trouver de nouveaux abonnés. Ce groupe était composé des camelots suivants: J. Gendron, Marc Delorme, François Delorme, Solange Bélisle, François Demers, J. Charbonneau, M. Rainville, Normand Tessier, R. Guay, P. Lamontagne, S. Lemieux, C. D'Amour, A. Gaucher, de Granby, Mario Plouffe, G. Beaudoin, M. Surprenant, J. Mercier, Serge Daigneault, de Cowansville, C. et D. Maloin, de Rougemont, Michel Chagnon, Guy l'Espérance, de Valcourt, Hélène Duracher, G. Beauregard, de Granby, M. Gérard Lefebvre, directeur-service du tirage à la Voix de l'Est.

ALLEZ-Y

FAITES COMME

TOUT LE MONDE

C'est la

VENTE

des

VENTES

VOYEZ NOS

2 PAGES

DE SPECIAUX IRRESISTIBLES

DANS LE JOURNAL DE MERCREDI

10, ST-JOSEPH

GRANBY

EDITORIAL

Pour faire du Sénat une institution moderne

Alors que, dans la vieille capitale, le Conseil législatif vit sans trop se plaindre ses dernières heures, dans la capitale canadienne le Sénat étudie le moyen de se rendre plus utile à la nation. Il n'a nullement l'intention de se faire hara kiri. Il cherche plutôt à se donner une transfusion de sang pour jouer un rôle plus actif et plus efficace dans la vie parlementaire.

Le comité spécial créé en septembre dernier recommande, en effet, au gouvernement, dans un rapport signé par le sénateur Molson, de moderniser la constitution de la Chambre haute, en vue d'en faire une institution plus utile de l'appareil gouvernemental.

Le Sénat n'ignore pas la mauvaise réputation qu'il s'est acquise avec les années et il sait avoir mauvaise presse dans tout le pays, mais cette renommée peu enviable qui est la sienne, il l'attribue à une mauvaise information du public et, également, cela est évident, à son propre fonctionnement. Aussi, désire-t-il, avec l'autorisation du gouvernement, procéder à une vaste étude de sa constitution et, ensuite, à une réforme de nature à améliorer la qualité du travail qui lui est confié.

Le Sénat a-t-il raison d'insister sur la nécessité d'une révision de ses règlements et sur la possibilité de se rendre ainsi plus utile? Sans aucun doute. Actuellement, la Chambre haute n'est sans doute pas d'une grande utilité, mais rien ne dit qu'elle ne peut pas devenir une institution essentielle dans la vie parlementaire.

Sa proposition mérite une étude attentive, au moment où le gouvernement étudie précisément cette question, en vue de soumettre ses recommandations à la conférence permanente de la constitution canadienne. Si, par exemple, à la suite d'une transformation de ses règlements, le gouvernement lui confiait l'étude, non seulement des bills privés comme il le fait depuis un certain temps, mais des bills d'intérêt public, sans doute lui serait-il possible de rendre de précieux services. L'accroissement de ses responsabilités l'engagerait à jouer un rôle plus actif, plus grand, plus essentiel.

Le sénateur Molson touche aussi à deux aspects de la vie du Sénat que le gouvernement aurait intérêt à étudier de plus près. Dans son rapport, en effet, il exprime le souci de la Chambre haute d'échapper "davantage aux contraintes de la politique partisane".

Pour y arriver, il suggère (1) de modifier le mode de nomination des sénateurs et (2) de n'inviter que les leaders, leurs adjoints et les whips des partis aux réunions secrètes des factions politiques canadiennes.

L'approbation de ces deux suggestions permettrait, évidemment, d'améliorer la composition du Sénat et d'affranchir ses membres de "la politique partisane" à laquelle, trop souvent, ils sont assujettis.

Une autre recommandation du sénateur Molson est le recrutement de spécialistes qui, en étant en permanence au service du Sénat, contribueraient à améliorer la qualité de ses travaux.

Certes, n'est-ce là qu'un rapport préliminaire. Il y a plusieurs autres changements qui pourraient être apportés au chapitre de la représentation et à celui de la responsabilité du Sénat. Il est, par exemple, question, depuis quelques années, d'assurer aux provinces une représentation plus équitable.

Il est probable que le Québec, lors des réunions constitutionnelles, aura à ce propos des recommandations précises. Aussi, le dernier mot n'est-il pas dit au sujet du Sénat.

Tel que constitué en ce moment, il n'intéresse guère le public canadien qui, en somme, le verrait peut-être disparaître avec plaisir. Mais si le gouvernement lui assignait de nouvelles fonctions, dans le cadre d'une vaste réforme parlementaire, sans doute l'opinion canadienne serait-elle différente.

Quoi qu'il en soit, le rapport du sénateur Molson démontre que, loin de vouloir réduire ses responsabilités, le Sénat désire les accroître pour alléger la tâche des Communes et participer davantage à la vie de la nation. Il y a donc lieu, dans ce cas, d'analyser ce qui peut être fait pour le rendre plus utile.

Roland Gagné

Des lois inefficaces

Le Centre des dirigeants d'entreprise a raison de dénoncer, dans un communiqué à la presse, les incidents regrettables de St-Casimir. Des centaines de travailleurs ont envahi cette petite ville en vue d'apporter leur appui aux ouvriers en grève et ils ont causé, au cours de leur manifestation de solidarité, des dégâts considérables.

Or, dit le CDE, le recours à l'intimidation et à la violence n'est pas un moyen de régler un conflit. Au contraire, il tend à l'envenimer davantage.

Ce qu'il faut pour éviter que la violence s'installe définitivement dans le domaine des relations ouvrières, précise-t-il, c'est une refonte

des lois ouvrières, une législation plus efficace, apte à apporter une solution dans le plus bref délai possible.

Il est évident, en effet, que les lois actuelles ne répondent pas aux exigences de la situation. Les grèves durent au point où elles entraînent des incidents regrettables. St-Casimir n'est pas un cas unique. Il y eut la Domtar et d'autres cas non moins graves.

Cette forme de contestation est certes indésirable et, pour y mettre fin, le ministère du Travail devrait, semble-t-il, légiférer sans tarder pour permettre un règlement rapide des conflits ouvriers.

Les diabètes inconnus

Dr Lise Frappier DA VIGNON

On pourrait parodier la fameuse phrase de Dr Knock et dire: "Toute personne bien portante est un diabétique qui s'ignore", ce serait exagérer mais pas tant qu'on pourrait le croire. On estime qu'il existe environ 60,000 à 65,000 personnes connues comme diabétiques dans la province de Québec actuellement, ce qui représente environ 1% de la population. Des études faites dans toutes les parties du monde et ici même à Montréal ont révélé qu'il existe au moins autant de diabétiques inconnus. Ce qui représente une atteinte d'environ 2 à 2,5% de la population.

Les progrès faits dans le domaine médical ont modifié le concept de maladie. Autrefois, on considérait une personne malade lorsqu'elle était amenée à consulter son médecin pour un trouble qu'elle ressentait. Aujourd'hui, nous savons que le moment de la consultation arrive à un stade avancé de la maladie. On pourrait imaginer la maladie sous la forme d'un iceberg; la partie au-dessus de l'eau représente la maladie telle qu'on l'a toujours décrite avec signes cliniques classiques, mais la partie immergée, que nous ignorons tout à fait auparavant, prend maintenant de plus en plus d'importance et nous croyons que c'est pendant cette période qu'il faut faire le diagnostic.

Dans le cas du diabète, comme il s'agit d'une maladie héréditaire, la base du iceberg se situe à la conception de la personne et le trait héréditaire peut se manifester ou non selon les différents stimuli extérieurs auxquels aura à faire face cette personne. Le plus souvent, la maladie n'apparaît pas avant l'âge adulte. Qu'est-ce qui se passe dans l'organisme pendant cette longue période, nous ne savons pas encore mais de plus en plus, nous connaissons des signes précurseurs de la maladie qui peuvent nous indiquer qu'une personne est plus susceptible qu'une autre de développer la maladie.

Le premier de ces signes est l'histoire familiale. Tous les enfants de diabétiques ne sont pas nécessairement diabétiques, mais les chances de l'être sont augmentées quand un ou les deux parents sont atteints. En fait, on trouve quatre fois plus de diabétiques dans les familles avec des antécédents que dans la population normale.

Chez certains individus, sous l'effet d'un stress comme une grossesse ou une infection, on notera une augmentation de sucre sanguin et même l'apparition de sucre dans les urines. Le tout entre dans l'ordre une fois le stress passé, mais ce sont des signaux d'alarme et ces individus devraient être suivis.

Les femmes qui donnent naissance à des bébés pesant plus de dix (10) livres, ou qui ont des fausses couches à répétition ou des morts-nés sont dans 92% des cas exposées à développer un diabète franc dans les années qui suivent.

Enfin, toute personne qui présente une élimination plus lente que normale de sucre dans son sang peut être considérée comme susceptible de faire du diabète et mérite une attention spéciale.

L'intérêt de trouver ces personnes susceptibles d'être diabétiques ou présentant une maladie au tout début, n'est pas purement académique. Nous espérons par un traitement précoce et adéquat, réduire les complications sévères qu'entraîne cette maladie.

Un (1) sur quatorze (14) diabétiques devra être amputé. Des troubles de la vue se développeront chez 10 à 94% des malades selon le contrôle de la maladie et sa durée. Au Canada en 1961, le nombre de personnes aveugles se chiffrait à 89,000. Pour 10% d'entre elles, le diabète était la cause de leur cécité. Et le nombre augmente d'année en année.

Et je pourrais parler de multiples autres complications qui touchent à peu près tous les organes du corps humain. Les soins médicaux et hospitaliers prolongés que requièrent ces malades font que le diabète est un problème de santé publique de première importance au point de vue économique et hospitalier.

En partant des statistiques hospitalières pour la province de Québec en 1962, une somme minimum de \$6,083,000.00 a été dépensée pour les soins hospitaliers pour le diabète. Cette somme ne comprend pas les soins pour les complications, les soins à domicile et le prix des médicaments. Des moyens simples et peu dispendieux sont à notre disposition pour dépister cette maladie. L'Association du Diabète considère de son devoir de faire profiter la population d'un service de dépistage. Il a été décidé d'organiser une roulotte qui parcourra la province pour éveiller l'attention des gens sur l'importance de cette maladie et leur offrir gratuitement des analyses de sang et d'urine qui permettront de déceler les personnes les plus susceptibles d'être des diabétiques inconnus et les envoyer chez leur médecin pour un examen plus poussé. Un tel projet coûte des sous et nous comptons beaucoup sur la générosité de nos amis connus et inconnus pour nous aider à le réaliser.

(Survivre)

Se trouve-t-il un médecin parmi nous?

Par Heward GRAFFTEY

Le gouvernement fédéral dévoilà, tout récemment, sa politique relative à l'assurance-santé, et la semaine dernière, 57 hommes éminents choisis dans chaque secteur important de la science médicale déclarèrent que les efforts du Canada dans le domaine de la recherche médicale sont loin d'être une réussite. Les deux questions sont connexes.

Le groupe de 57 proposèrent un programme national, judicieusement planifié et bien équilibré financièrement; l'exécution de ce plan améliorerait sensiblement la situation, d'ici 1973. Des suggestions positives et à longue portée, furent avancées impliquant gouvernements, universités et organismes sanitaires.

A première vue, il pourrait sembler que seuls le niveau et la qualité des services médicaux soient touchés par l'insuffisance du budget et du personnel consacrés à la recherche. Il n'est pas le cas.

Il est évident que l'infériorité de la recherche médicale se fait sentir dans toute l'étendue du pays; mais non moins probant est le fait qu'il en résulte une aggravation rapide de la pénurie de médecins, dont souffre déjà la population canadienne.

Depuis quelques années déjà, le Canada manque de médecins. A moins qu'on n'agisse promptement, la situation deviendra intolérable, d'ici deux ans.

Ceci serait vrai, même sans prévoir les exigences accrues qu'imposera fatalement au personnel médical la mise en oeuvre du programme d'assurance-santé. Déjà, dans les villages, l'ancien "médecin de famille" qui vient à disparaître, n'est pas remplacé. Une "urgence" devient un cauchemar pour nombre de familles rurales, quand le médecin le plus rapproché ne se trouve plus qu'à "centre médical" de la ville, soit quelquefois à une distance d'une trentaine de milles.

Dans les régions urbaines, les "visites à domicile" sont choses du passé. Si vous avez la bonne fortune de pouvoir fixer un rendez-vous avec un praticien, il vous faudra vous aligner dans une salle d'attente bordée de patients, pour être éventuellement admis dans le cabinet d'un médecin surmené et accablé de travail.

Une foule de facteurs ont oeuvré sournoisement pour en arriver à cet état de choses. Quelques critiques l'ont imputé à la politique "d'atelier fermé" de l'association médicale canadienne, qui refuse d'accréditer rapidement et efficacement les médecins immigrants. D'autres se sont plaints des restrictions imposées lors de l'admission aux facultés médicales universitaires.

Critiques épiques et réponses faciles ne suffiront pas à résoudre un problème fondamental, qui se pose depuis assez longtemps, déjà.

En mars 1966, j'ai exposé à la Chambre des Communes le fait que, en 1965, des centaines de candidats pleinement qualifiés étaient refusés par les écoles de médecine. Le nombre des diplômés de ces universités en 1965 était à peu près égal à celui des docteurs émis dix ans plus tôt. Non seulement fournissions-nous le même nombre de médecins appelés à desservir une population largement accrue, mais 400 des 1,000 diplômés en médecine quittaient le pays.

De plus, je constatai que cette situation n'existait plus, là où de nombreux médecins venaient au Canada, afin de se soustraire aux difficultés, soit politiques, soit médicales, dans leurs pays respectifs.

Cet état est le même aujourd'hui. Nous manquons toujours d'écoles de médecine; mais en plus de cette lacune, quelques écoles déjà existantes, atteignent à peine le degré d'excellence nécessaire à l'accréditation.

Le Canada est aujourd'hui au 20ème rang au monde, quant à la proportion de médecins par rapport à la population.

Toutefois, j'étais sensibilisé à ce problème longtemps avant mon intervention en Chambre en 1966. Au début des années '60, tandis que j'étais tout jeune parlementaire dans le gouvernement Diefenbaker, j'avais collaboré à la rédaction d'un dossier avec le Dr. Wilder Penfield, de l'Institut Neurologique de Montréal, et j'avais préparé une entrevue entre lui et le premier ministre. L'entretien portait sur la possibilité d'une fondation régulière par le gouvernement, en faveur de la recherche médicale en général, et de son Institut renommé, en particulier.

Penfield souligna que l'I.N.M., tout comme les autres institutions, était au début généralement soutenu par des fondations américaines prestigieuses, mais ces apports ne sont plus suffisants. Des recherches précises, affirmait-il, ne peuvent être poursuivies sur une base d'octroi, "ad hoc" accordé d'année en année.

Alors, comme aujourd'hui, pour toute recherche, comprenant le domaine de l'industrie, ainsi que ceux des travaux médicaux ou militaires, notre gouvernement ne dépense qu'un dollar, tandis que le Royaume-Uni en accorde \$5, et les Etats-Unis de \$10 à \$15.

Quel rapport existe-t-il entre la recherche et la pénurie de médecins?

Nous avons actuellement un peu plus de 1,000 professeurs à nos facultés de médecine, mais si nous voulons tout au plus maintenir le niveau actuel jusqu'en 1970, il nous faudrait deux fois plus de professeurs, et plus d'universités.

Cependant, nos professeurs en médecine continuent d'émigrer aux Etats-Unis.

Une des raisons majeures de cet exode, c'est qu'ils sont attirés par les recherches importantes qui se poursuivent dans les écoles américaines de médecine. En 1965, le gouvernement central des Etats-Unis accorda une aide aux recherches médicales qui se chiffrait par un billion, trois cent millions de dollars, soit environ 90% du total. La même année, par comparaison, le Canada n'allouait que quinze millions.

Si nos écoles de médecine et l'Association médicale du Canada se doivent de réviser leur politique actuelle, le gouvernement devrait également reconsidérer sa politique de légalisation en matière de subvention pour les recherches; se rendant compte qu'en refusant aujourd'hui une assistance financière, il prépare pour un avenir prochain des dilemmes coûteux.

La province d'Ontario en est maintenant à mi-chemin de son programme de cinq ans, engageant quelque cent millions de dollars, afin d'agrandir les écoles de médecine qu'elle possède déjà, et d'en construire de nouvelles. Mais ces maisons d'enseignement ne seront que des édifices si l'on n'a pas de personnel enseignant.

L'excellence en recherche attire les professeurs; et la différence entre excellence et médiocrité, quant il s'agit des facultés de médecine au Canada, se résume tout simplement par la formule suivante: réalisme dans des dépenses fédérales. Ottawa aurait avantage à lancer une sorte de "Campagne de recrutement de main-d'oeuvre médicale".

POUR PROTÉGER LE CONSOMMATEUR

Depuis plusieurs années, aux Etats-Unis, des organismes importants, dont les Credits Unions américaines, cherchaient à faire passer une législation pour protéger le consommateur et pour obliger tous les prêteurs d'argent à déclarer la vérité à l'occasion de leurs prêts. Le Congrès américain a enfin approuvé, le 29 mai dernier, cette législation tant attendue. C'est le Consumer Credit Protection Act.

Cette loi est divisée en cinq parties:

1. Déclaration des coûts du crédit à la consommation;
2. Transactions extorsionnaires de crédit;
3. Restriction sur les saisies de salaire (effectif le 1er juillet 1970);
4. Commission nationale sur les finances des consommateurs;
5. Dispositions générales.

La première partie de cette loi américaine traite de la vérité au sujet des prêts (The truth in lending). Intéressera certainement nos lecteurs. Elle nous indique de quelle façon une législation analogue pourrait être établie chez nous et elle nous indique également de saines normes de comportement. En voici les grandes lignes.

La loi débute par une déclaration de principe très appropriée qu'il nous faut retenir à la lettre: "Le Congrès estime que la stabilité économique sera accrue et que la concurrence entre les diverses institutions financières et les autres maisons de commerce engagées dans le crédit à la consommation sera renforcée par l'usage averti du crédit. L'usage judicieux du crédit sera favorisé par une conscience des coûts de ce crédit, chez les consommateurs. C'est le but de cette loi d'assurer la divulgation significative des conditions de crédit de façon à ce que le consommateur puisse comparer plus facilement les différentes conditions de crédit qui lui sont disponibles et qu'il évite ainsi un usage non averti du crédit. Que le Congrès américain reconnaisse un tel principe, voilà qui devrait faire réfléchir ceux qui prétendent que le coût du crédit est peu important en soi et qu'il n'a pas besoin d'être divulgué au public, d'une façon précise.

Le Bureau des gouverneurs du Federal Reserve System est chargé d'établir les règlements nécessaires à l'application de cette nouvelle loi.

Il est bien établi que cette loi ne s'applique pas aux transactions de crédit pour des fins commerciales ou d'affaires. Elle ne s'applique pas non plus aux transactions de crédit où le montant financé excède \$25,000 sauf s'il s'agit de transactions immobilières. DETERMINATION DES FRAIS ADMINISTRATIFS.

D'après la loi, les frais administratifs comprennent tous ceux payables directement ou indirectement par l'emprunteur notamment:

1. L'intérêt;
2. Les frais de service;
3. Les frais pour obtenir un prêt;
4. Les frais de recherche pour établir la valeur du crédit de l'emprunteur;
5. Les frais d'assurances destinés à protéger l'emprunteur contre une perte sur prêt.

Les frais d'assurance-vie, d'assurance-accident ou d'assurance santé reliés à un prêt doivent être inclus dans les dépenses administratives; à moins que l'on n'établisse, par écrit, que ces assurances ne sont pas une condition nécessaire pour obtenir le prêt et que l'emprunteur n'ait indiqué, par écrit, son désir d'obtenir une telle assurance, par l'intermédiaire du prêteur, à un coût connu à l'avance.

Les frais d'assurance générale (perte, responsabilité civile, dommage à autrui, etc.) doivent être inclus dans les dépenses administratives. A moins que le prêteur ne stipule, par écrit, le coût de cette assurance, si elle est obtenue par son intermédiaire, et qu'il s'établisse clairement que l'emprunteur est libre de choisir son assureur propre.

Lorsqu'il s'agit de crédit immobilier la loi est toutefois beaucoup plus libérale. Elle stipule que, dans ce cas, les frais administratifs ne comprennent pas:

1. Les honoraires pour examen de titre et la prime d'assurance;
2. Les honoraires pour préparation de contrats et autres documents;
3. Les honoraires additionnels demandés pour le paiement futur des taxes et de l'assurance;
4. Les honoraires de contrats notariés et frais d'enregistrement;
5. Les frais d'évaluation;
6. Les frais pour établir la valeur du crédit de l'emprunteur.

DETERMINATION D'UN TAUX ANNUEL D'INTERET. La loi ne contient aucune formule précise pour calculer le taux annuel d'intérêt. Ces formules seront sans doute fournies dans les règlements qui seront élaborés par le Bureau des Gouverneurs de la Federal Reserve System.

APPLICATION DE CETTE LOI

Cette loi sera mise en vigueur par l'intermédiaire de nombreuses autres lois américaines régissant déjà les banques américaines, les savings and loans, les Credits Unions, etc. La loi prévoit une responsabilité criminelle pour quiconque, volontairement et sciemment, enfreint ses injonctions ou en fournissant pas les informations demandées ou en donnant de fausses informations, notamment en déclarant un taux d'intérêt moins élevé que celui qui est effectivement en vigueur de cette loi peut entraîner une amende n'excédant pas \$5,000 ou un emprisonnement n'excédant pas un an ou les deux à la fois.

Voilà pour les stipulations générales de cette loi. TRANSACTIONS A CREDIT

Dans une deuxième section la loi traite des transactions à crédit. Les dispositions générales stipulent que le taux annuel d'intérêt pour couvrir toutes les dépenses administratives doit être déclaré et que l'on doit préciser la date à laquelle les paiements doivent être faits afin d'éviter des frais administratifs additionnels ou d'autres frais.

Cette section de la loi, parle également de la possibilité de rescinder un contrat d'achat à crédit effectué à domicile jusqu'à minuit du troisième jour d'affaires suivant la transaction ou suivant l'avis des dépenses administratives exigées dans cette transaction si cet avis est envoyé plus tard. Quand un emprunteur exerce son droit de rescinder un contrat il n'a aucune dépense administrative à faire et le prêteur doit retourner dans les 10 jours suivants tout montant d'argent ou tout article donné en paiement de base ou en garantie.

Un chapitre de cette section traite des prêts aux consommateurs. On y précise, dans le détail, les informations qui doivent être fournies à l'emprunteur par tout prêteur faisant un prêt à la consommation. Ceci ne couvre pas toutefois les ventes à crédit et les comptes budgétaires; des règlements spéciaux sont prévus pour ces genres de transactions. La loi oblige tout prêteur faisant un prêt à la consommation à déclarer chacun des points suivants, s'il y a lieu:

1. Le montant de crédit accordé à l'emprunteur;
2. Toutes les dépenses, en détail, que l'emprunteur aura à rembourser excluant les frais administratifs;
3. Le montant total à être remboursé (c'est la somme des stipulations 1 et 2 précédentes);
4. Excepté dans le cas de prêts hypothécaires destinés à l'achat d'un logement, le montant des dépenses administratives;
5. Les dépenses administratives exprimées en taux d'intérêt annuel sauf si elles sont:

a) n'excèdent pas \$5, alors que le prêt est inférieur à \$75;

b) n'excèdent pas \$7,50 lorsque le prêt est supérieur à \$75.

Un prêteur n'a pas le droit de diviser un prêt en plusieurs transactions pour éviter d'avoir à divulguer le taux d'intérêt qu'il réclame.

6. Le nombre, le montant et la date des paiements dont le prêteur se doit de payer en cas de paiements en retard.

7. Une description de tout lien ou garantie géré par le prêteur en relation avec le crédit accordé et une claire identification de la propriété qui pourrait être touchée par un tel lien.

Tous ces détails doivent généralement être déclarés avant que le prêt ne soit effectué; ils peuvent être inscrits dans la formule de reconnaissance de dette. Des pénalités sont prévues pour ceux qui ne fourniraient pas tous les renseignements demandés.

Une troisième section de la loi traite de la publicité relative au crédit. Selon la loi cette publicité doit être vraie, c'est-à-dire conforme à la politique usuelle du prêteur et elle doit être complète indiquant à l'avance le taux d'intérêt demandé, le paiement de base, s'il y a lieu, le nombre, le montant et la date des paiements nécessaires pour rembourser la dette, etc.

Au vu de tout cela il est évident que la première partie de la nouvelle loi américaine 20-321, intitulée Consumer Credit Protection Act, qui nous indique dans quel sens se développe la protection du consommateur aux Etats-Unis. Il y a gros à parier que d'ici peu nous aurons une législation semblable. Quelques provinces canadiennes, dont l'Ontario et la Nouvelle-Ecosse, ont déjà une telle législation. Ce sont là des étapes importantes pour assainir le marché du crédit à la consommation, un marché qui excède actuellement \$100 milliards en Amérique du Nord.

La Voix de l'Est

Journal fondé en 1935 136 Principale, Granby

Journal quotidien publié par La Voix de l'Est Limitée

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication, de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

PAR CAMELOT	TARIFS D'ABONNEMENT			
	PAR LA POSTE			
	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Par jour	10c			
Semaine	60c			
Par année	\$30.00			
	Canada	\$1.75	\$4.75	\$9.00
	Etats-Unis		\$8.00	\$14.00
	Autres pays			\$25.00

"Le ministère des Postes à Ottawa autorise l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication".

ST-HYACINTHE

Le club Cabojo a un nouveau local

SAINT-HYACINTHE (NM) --- C'est samedi soir que fut inauguré, au sous-sol de l'église de la paroisse Sacré-Coeur, de Saint-Hyacinthe, le nouveau local du club Cabojo.

En effet, ce local a été complètement aménagé par les membres du Club Cabojo et il leur servira de lieu de rencontre, d'échange et de divertissement. Ce local est aussi le symbole de l'amitié qui règne chez tous les membres du club. C'est Mgr Albert Sanschagrín, évêque du diocèse de Saint-Hyacinthe qui a coupé le ruban symbolique et a ouvert pour la première fois la porte de ce nouveau local. Mgr Sanschagrín a aussi béni le local.

Quelques minutes auparavant, une quarantaine de diapositives avaient été projetées, rappelant les origines et l'histoire du club Cabojo.

Plusieurs personnalités maskoutaines assistaient à l'inauguration du nouveau local du club Cabojo. Outre Mgr Sanschagrín, on notait la présence de M. l'abbé André Beaugrand, curé de la paroisse du Sacré-Coeur; M. l'abbé Germain Laplante, vicaire à la paroisse du Sacré-Coeur; M. l'abbé Germain Laplante, vicaire à la paroisse Sacré-Coeur et administrateur du club Cabojo; MM. les échevins Marc Gladu et Alexandre Péladeau; les marguilliers de la paroisse du Sacré-Coeur ainsi qu'un grand nombre de personnes qui avaient contribué d'une façon ou d'une autre à l'aménagement de ce local.

Le tout s'est terminé par une partie récréative.

La clôture du concours aura lieu sous peu

SAINT-HYACINTHE --- Sous la présidence d'honneur de M. Honorius Charbonneau, président de la Commission scolaire régionale, le Conseil de sécurité "Région de l'Yamaska", clôturera le grand concours lancé au sein de la gent étudiante en vue de créer un sigle pour le Conseil de sécurité, à St-Hyacinthe.

Les membres du Conseil de sécurité seront également les hôtes de plusieurs autres personnalités; directeurs de la Commission scolaire régionale, présidents des Commissions scolaires, professeurs, autorités civiles et ecclésiastiques sont également parmi les invités de marque.

Cette réunion-mixte débutera à 5 h. p.m. le 8 décembre. Des allocutions d'usage seront prononcées, vins et canapés seront servis. À l'issue, les lauréats recevront les prix attribués par le Conseil de sécurité "Région de l'Yamaska".

Amende de \$200 à un motard

SAINT-HYACINTHE --- L'affaire de l'escandale de motards qui a eu lieu il y a quelques mois au Foyer des Hirondelles à Saint-Césaire a connu un autre dénouement avec la condamnation d'un jeune motocycliste et l'acquiescement de deux autres adeptes du vélo moteur.

Le juge Paul-A. Péloquin, siégeant à la Cour des sessions de la paix à Saint-Hyacinthe, a imposé une amende de \$200 à Michel Gaucher, motard trouvé coupable de méfait, au Foyer des Hirondelles. La Cour lui a permis de payer sa dette à la Justice dans un délai de trente jours. À défaut de paiement, il devra purger deux mois de prison.

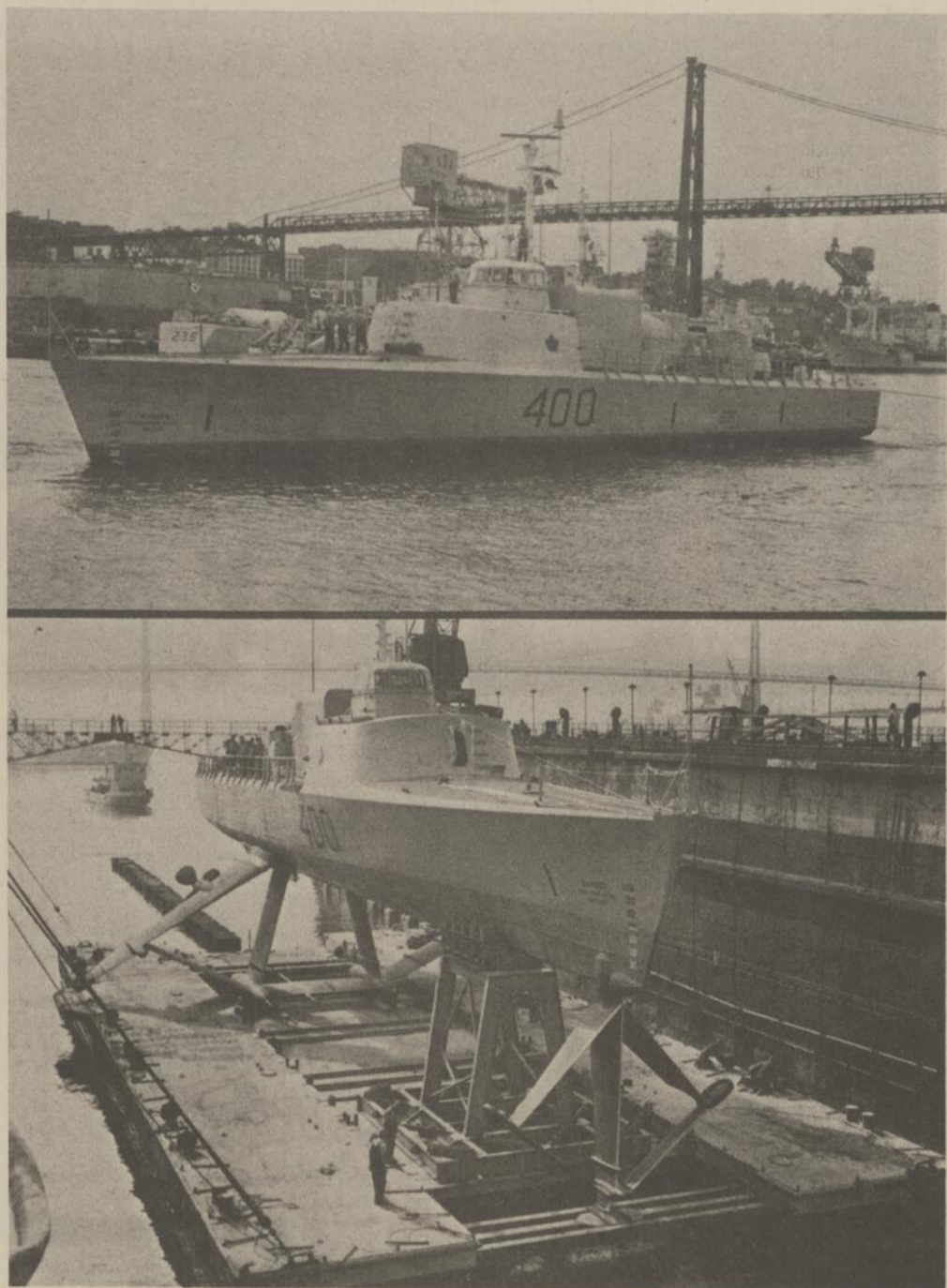
Les motards Albert Bluteau et Robert Bissonnette, sujets à accusations de la même nature que celle de Gaucher, ont été acquittés par l'homme de loi. On se souvient que les désordres en question survenus au Foyer des hirondelles avaient défrayé la chronique locale à l'époque car les dégâts causés avaient atteint plusieurs milliers de dollars.

Réunion des filles d'Isabelle, ce soir

SAINT-HYACINTHE (NM) --- L'Association des filles d'Isabelle de la paroisse du Christ-Roi de Saint-Hyacinthe tiendra sa réunion mensuelle ce soir.

Cette réunion se tient comme à l'habitude au sous-sol de la cathédrale de Saint-Hyacinthe. Tous les membres de ce mouvement doivent se faire un devoir d'y assister.

La CROIX-ROUGE est toujours à l'oeuvre



ESSAIS EN HAUTE MER - Le Bras d'or, premier vaisseau hydrofoiler de la marine militaire canadienne, à l'air d'un bateau normal dans le port de Halifax (vignette du haut), mais hors de l'eau, l'appareil est plutôt étrange avec ses lames de 15 pieds. Le Bras d'or a été construit à Sorel. On l'a transporté à Halifax en juillet pour les dernières vérifications qui se poursuivent. Le vaisseau qui aura coûté \$40 millions devrait atteindre une vitesse de 60 noeuds. (Photo PC)

Jusqu'ici, la Fédération des oeuvres a amassé \$150,854.66

Le club Cabojo a été fondé en '65

SAINT-HYACINTHE (NM) --- Le Club Cabojo, qui regroupe plusieurs jeunes travailleurs ou étudiants de Saint-Hyacinthe et de la région a pris naissance vers 1965.

À l'occasion d'un camp de formation à Saint-Paul de l'Île-aux-Îlets, quelques jeunes ont cherché un moyen de concrétiser leur travail face à d'autres travailleurs. Ces quelques jeunes cherchaient quelque chose qu'ils pourraient construire en regard d'une amélioration possible du jeune travailleur.

Cinq personnes furent à l'origine du club Cabojo. Ils se réunirent à plusieurs reprises en '65 et '66 et décidèrent du nom du club. Ils décidèrent aussi des buts qui étaient alors de procurer aux jeunes de l'information sur le plan travail ou fréquentation.

Cet exécutif décida d'organiser une première soirée afin de sonder l'opinion du jeune travailleur face au projet de la mise sur pied du club Cabojo.

Plus de soixante personnes s'étaient rendues à cette première rencontre. C'est à partir de ce moment que le club a trouvé son orientation.

On a ensuite formé divers comités afin que le club Cabojo devienne l'affaire de tous. Le comité récréatif organisa uniquement des activités, telles des visites de groupe dans diverses industries ou édifices maskoutains, et autres.

Le comité de publicité était chargé de monter la publicité qui entoure le club ou ses activités. Son but premier est d'informer le jeune travailleur sur tout ce qui l'intéresse.

Cependant, pour réaliser des activités, il fallait au club un local. Le premier local du club Cabojo se trouvait au sous-sol d'un édifice commercial de Saint-Hyacinthe.

Comme le comité récréatif ne pouvait plus suffire à la tâche, on a mis sur pied un comité culturel qui avait pour but d'élargir les connaissances culturelles et scientifiques de chacun. Ce comité a rendu possibles plusieurs conférences sur la psychologie, le syndicalisme, le perfectionnement du travail, l'économie et le métier d'hôte de l'air.

Cependant, dans le but de savoir si les activités organisées étaient à point, on forma le comité d'enquête, qui se chargea de recueillir les opinions et suggestions de tous et de toutes sur les activités du club.

SAINT-HYACINTHE (NM) --- À la fin de novembre, la campagne de la Fédération des œuvres du diocèse de Saint-Hyacinthe avait récolté la somme de \$150,854.66. Ceci veut dire que depuis huit semaines de travail, 75 pour cent de l'objectif global de \$202,000 est déjà atteint.

Le secteur des dons individuels a rapporté à date des recettes de \$99,574.31. La grande partie de ces dons provient du secteur des paroisses. Jusqu'à ce jour 86 paroisses ont donné des résultats complets. Des résultats définitifs sont attendus de 21 paroisses. Parmi les paroisses qui ont atteint ou dépassé leur objectif soit 21 paroisses, il nous fait plaisir de souligner que celles de Clarenceville et de Rougemont ont dépassé l'objectif fixé.

La section des corporations a recueilli \$51,280.35. Peu de résultats sont entrés dans ce secteur. Aucune des divisions, industries et commerces, corps municipaux, banques et caisses

M. Michel Mill visite les étudiants du CEGEP

SAINT-HYACINTHE (NM) --- M. Michel Mill, candidat socialiste aux élections complémentaires du 4 décembre prochain dans le comté de Bagot a pris la parole devant les étudiants du CEGEP maskoutain.

M. Mill inaugura en quelque sorte sa campagne électorale puisqu'il s'adressa pour la première fois à un groupe particulier d'individus depuis qu'il a annoncé sa mise en candidature.

Le candidat de la Ligue des jeunes socialistes a répondu alors à la question: "Pourquoi un socialiste se présente-t-il contre le ministre Cardinal au cours d'une élection?"

M. Mill s'en est d'abord pris au projet de loi du gouvernement provincial sur les droits linguistiques des minorités. À cet effet, l'orateur a exhorté les étudiants à s'opposer à "Bertrand et à son grand ami Cardinal" qui parlent de la nécessité que les anglophones du Québec aient une voix au parlement. "On nous dit que les Anglais du Québec ont des droits acquis", a dit M. Mill, "mais ne savons-nous pas que ces droits acquis n'ont pas à se faire entendre au parlement même puisque les politiciens actuels du parti libéral et de l'Union nationale, tels Lesage, Laporte, Bertrand et Cardi-

et cles de l'extérieur n'a complété sa sollicitation. Au niveau des régions industrielles du diocèse (12), seules Marieville, St-Césaire et Waterloo ont terminé leur sollicitation. À ce stade-ci de la campagne, le travail de sollicitation qui reste à faire revêt un aspect très important. Il est nécessaire que les responsables à différents niveaux complètent leur travail consciencieusement et le plus rapidement possible. L'issue de la campagne se dessine petit à petit et il semble que la campagne 1968 accuse un déficit sur l'an dernier. C'est pourquoi les responsables sont invités à faire un effort supplémentaire pour recueillir leurs derniers dons afin de minimiser le déficit prévu. Aussi les corporations ou les individus qui n'auraient pas eu l'occasion de souscrire, peuvent le faire en adressant leur don au secrétaire de la Fédération C.P. 426, St-Hyacinthe. Sur réception du don, un reçu officiel sera émis.

Les Jeunes Lacordaire répondent en même temps à la question: "Pourquoi les jeunes sont-ils poussés à s'abstenir complètement des boissons alcooliques?"

À cette question, les jeunes Lacordaire répondent: "Certains jeunes n'aiment pas la boisson; d'autres prévoient les

TOUT GENRE D'ANNONCE EXECUTE UN SERVICE PUBLIC; L'ANNONCE CLASSEE l'exécute PLUS DIRECTEMENT, PLUS IMMEDIATEMENT, POUR PLUS DE GENS.

naux sont les laquais de ces grandes compagnies anglaises que sont la Général Motors, General Brand et autres".

Sur ce point des droits des minorités linguistiques, M. Mill propose de créer dans la province plusieurs cas similaires à celui de Saint-Léonard afin d'affirmer sur tout le territoire québécois la présence et l'affirmation des québécois. Le candidat socialiste dans Bagot a ensuite laissé déborder ses propos vers le domaine de l'éducation où il a parlé de cogestion et d'écoles, d'université et de CEGEP à financer et à se rendre véritablement maîtres.

Interrogé sur la compatibilité de sa campagne électorale avec celle menée par le "Pouvoir étudiant", M. Mill a affirmé que les deux campagnes ne vont pas en opposition, mais que lui cherchait à atteindre, non seulement les étudiants, mais aussi les travailleurs et les cultivateurs."

La Caisse populaire de La Présentation fête le 25e anniversaire de sa fondation

SAINT-HYACINTHE (NM) --- La paroisse de La Présentation, située à quelques milles de Saint-Hyacinthe, vivait d'une effervescence joyeuse, hier, alors qu'elle fêtait le 25e anniversaire de fondation de sa caisse Populaire.

Les citoyens de La Présentation étaient d'autant plus fiers que plusieurs des pionniers de la fondation de cette caisse populaire sont en vie.

La célébration de cet anniversaire débuta à midi par une messe d'action de grâce, célébrée par le curé de cette paroisse, M. l'abbé François Morin. Tout au cours de la messe, la chocale "Les chœurs de la joie" a interprété des cantiques appropriés.

Après la cérémonie religieuse, les nombreux sociétaires de la Caisse populaire de La Présentation se sont dirigés vers la salle "Chez Jacques" où un dîner était offert. Tout au cours du dîner, la chorale de La Présentation agrémente les convives de chants.

LES PIONNIERS Cette fête rendait surtout hommage aux pionniers de la fondation de cette institution financière à La Présentation. Parmi ces fondateurs, il faut mentionner M. Armand Gosselin, qui est président de la Caisse depuis 1945; M. Aurèle Morin, qui en est le vice-président; M. Omer Gironard, qui est président de la commission de crédit de la caisse depuis 25 ans; M. Charles-Léon Bernard; M. Raoul Gagnon; M. Adonai Blanchette et M. William Bousquet, qui agit comme président honoraire de la Caisse populaire.

LA CAISSE La Caisse populaire de La Présentation avait au 31 octobre '68 un actif de l'ordre de \$644,354.27. De plus, les bureaux de la Caisse sont situés dans un établissement tout neuf qui date de juillet '65 seulement. Son conseil d'administration se compose de M. Armand Gosselin, président; M. Aurèle Morin, vice-président; et de soins infirmiers de l'Association a planifié un programme pour la nouvelle année.

Cette conférence est la première manifestation de l'année '67-'68.

Il y aura tirage de prix de présence à l'ouverture de l'assemblée et au cours de la soirée. Mlle Berthe Héon, présidente de l'Association des infirmières du Québec, invite tous les membres à participer à cette activité.

Programme planifié en soins infirmiers

SAINT-HYACINTHE --- Un membre de la Société de grapho-analyse de Trois-Rivières donnera une conférence, mardi, le 10 décembre, devant l'Association des infirmières de la province de Québec, à l'école de Médecine vétérinaire, de Saint-Hyacinthe.

La rencontre débutera à 7 heures 30 du soir.

C'est à la suite de la participation des infirmières à diverses activités éducatives que le comité d'éducation

et de soins infirmiers de l'Association a planifié un programme pour la nouvelle année.

Cette conférence est la première manifestation de l'année '67-'68.

Il y aura tirage de prix de présence à l'ouverture de l'assemblée et au cours de la soirée. Mlle Berthe Héon, présidente de l'Association des infirmières du Québec, invite tous les membres à participer à cette activité.

SAINT-HYACINTHE (NM) --- "La Jeunesse Lacordaire existe dans le diocèse de Saint-Hyacinthe. Elle est dynamique et remporte de grands succès. Cependant, il lui faut un travail assidu et sérieux. C'est pourquoi il y a de nombreuses rencontres qui obligent le public à respecter ce mouvement et à être sensibilisé par son oeuvre apostolique. Au cours de ces rencontres, il en résulte toujours que le mouvement d'une jeunesse Lacordaire est une nécessité".

C'est ce que révèle un communiqué en provenance du mouvement des Jeunes Lacordaire du diocèse de Saint-Hyacinthe.

Les Jeunes Lacordaire répondent en même temps à la question: "Pourquoi les jeunes sont-ils poussés à s'abstenir complètement des boissons alcooliques?"

À cette question, les jeunes Lacordaire répondent: "Certains jeunes n'aiment pas la boisson; d'autres prévoient les

Des journées d'étude sur l'accroissement de la productivité

SAINT-HYACINTHE --- La régionale de Richelieu-Yamaska du Centre des Dirigeants d'Entreprise inaugure une série de quatre journées d'étude sur l'accroissement de la productivité, organisées à l'intention de ses membres et des hommes et femmes d'affaires de la région.

La productivité par la technologie, tel est le thème du premier séminaire qui se tiendra le mercredi, 4 décembre prochain, au Grand Hôtel de Saint-Hyacinthe, de 2h.00 à 10h.00 p.m.

On accueillera à cette occasion deux spécialistes en la matière: MM. Gérard Kirouac et Andrew K. Hugessen, du Conseil National de Recherches du Canada.

Chaque participant sera appelé à partager son expérience et ses connaissances avec ses collègues dans des groupes de travail composés chacun de six à huit personnes, ainsi qu'avec nos spécialistes invités.

Cette rencontre permettra d'identifier les secteurs technologiques les plus importants, de rechercher quelles sont les mesures prises pour assurer le progrès technologique de l'entreprise, et d'examiner de quelle façon les connaissances technologiques sont appliquées, cela à la fois dans la production des biens et services, l'administration et la mise en marché.

Les responsables invitent tous les hommes et femmes d'affaires de la région à cette manifestation. Les intéressés peuvent obtenir de plus amples informations en s'adressant à M. Marcel Lemieux, Superseal Corporation, C.P. 396, à Saint-Hyacinthe. Son numéro de téléphone est 773-7411.

SAINT-HYACINTHE (NM) --- Les soirées d'animation sur l'encyclopédie "Humanae Vitae", traitant de la régulation des naissances, commencées dans la région de Sorel, s'organisent présentement dans d'autres régions du diocèse de Saint-Hyacinthe.

Ces réunions d'informations sont organisées en collaboration avec les Mouvements des femmes chrétiennes et des Travailleurs chrétiens.

La prochaine soirée sera tenue le premier décembre, à compter de 8 heures, au Cercle Saint-Charles de Saint-Athanase d'Iberville.

M. l'abbé Roger Bouvier, curé de cette paroisse et vicaire forain, y donnera la conférence. Tous les couples de la région sont cordialement invités.

PERSONNALITES Les citoyens de La Présentation profitèrent de l'occasion pour rendre un hommage particulier à quelques personnes originaires de La Présentation et qui détiennent aujourd'hui des postes de commandes dans différents milieux. Parmi ces derniers on a considéré deux anciens citoyens de La Présentation, M. Denis Bousquet, député du comté de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée législative québécoise et M. André Morin, directeur du service des recherches à la Fédération des Caisse populaires, M. Morin est un économiste reconnu.

SAINT-HYACINTHE --- Les soirées d'animation sur l'encyclopédie "Humanae Vitae", traitant de la régulation des naissances, commencées dans la région de Sorel, s'organisent présentement dans d'autres régions du diocèse de Saint-Hyacinthe.

Ces réunions d'informations sont organisées en collaboration avec les Mouvements des femmes chrétiennes et des Travailleurs chrétiens.

La prochaine soirée sera tenue le premier décembre, à compter de 8 heures, au Cercle Saint-Charles de Saint-Athanase d'Iberville.

M. l'abbé Roger Bouvier, curé de cette paroisse et vicaire forain, y donnera la conférence. Tous les couples de la région sont cordialement invités.

Soirée d'animation sur Humanae vitae

SAINT-HYACINTHE --- Les soirées d'animation sur l'encyclopédie "Humanae Vitae", traitant de la régulation des naissances, commencées dans la région de Sorel, s'organisent présentement dans d'autres régions du diocèse de Saint-Hyacinthe.

Ces réunions d'informations sont organisées en collaboration avec les Mouvements des femmes chrétiennes et des Travailleurs chrétiens.

La prochaine soirée sera tenue le premier décembre, à compter de 8 heures, au Cercle Saint-Charles de Saint-Athanase d'Iberville.

M. l'abbé Roger Bouvier, curé de cette paroisse et vicaire forain, y donnera la conférence. Tous les couples de la région sont cordialement invités.

Primes pour l'achat de béliers de race

SAINT-HYACINTHE --- Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, monsieur Clément Vincent, annonce que les règlements relatifs aux primes pour l'achat de béliers de race relèveront désormais du Service de l'insémination artificielle et de l'amélioration des troupeaux de Saint-Hyacinthe.

Jusqu'ici c'est le Service des Productions animales que relevait l'attribution des accords nécessaires au versement de ces primes.

En conséquence, le classement des béliers sera assuré par un agronome spécialiste du Service de l'insémination artificielle et les primes, dont les montants ne changent pas, seront payées au bureau régional sur réception de demandes accompagnées d'un certificat d'enregistrement.

Le versement de telles primes fait partie des mesures

d'assistance du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation et l'objectif de la mesure est d'inciter les éleveurs de moutons de race à utiliser les meilleurs béliers.

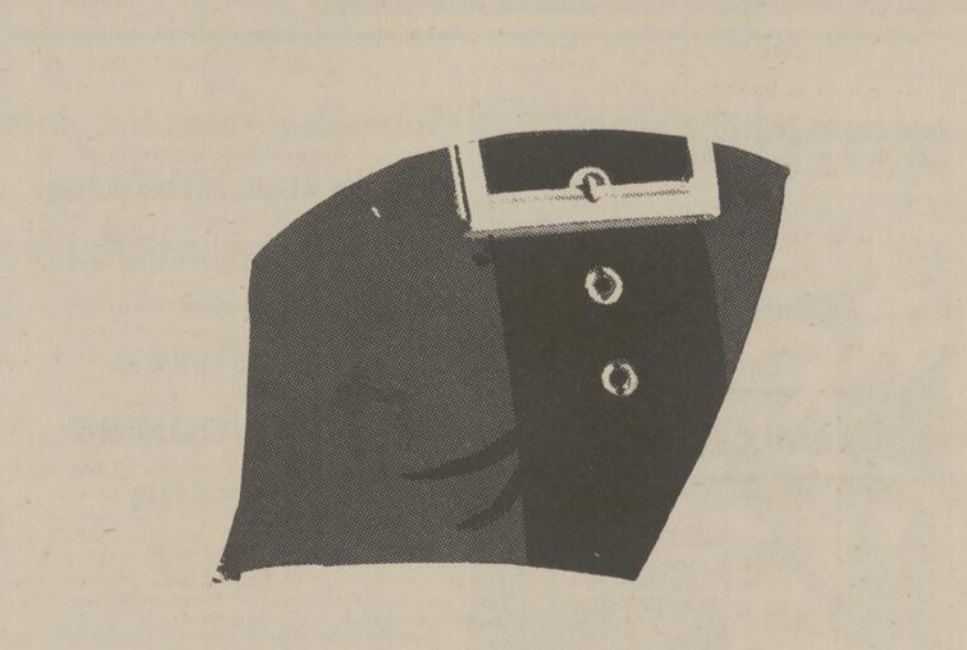
SAINT-HYACINTHE (NM) --- Le Conseil de sécurité de la région de l'Yamaska tiendra une réception dimanche, le 8 décembre prochain, à 17 heures, à l'École Secondaire Fadette, de Saint-Hyacinthe.

Cette réception couronnera les lauréats du grand concours lancé dans les écoles de la Commission scolaire régionale de l'Yamaska pour la création d'un sigle, pour le Conseil de sécurité.

Cette réception sera sous la présidence d'honneur du président de la Commission scolaire régionale de l'Yamaska, M. Honorius Charbonneau.

CONCOURS "CASSE-TETE" POUR LES ENFANTS DE 6 A 12 ANS

La Voix de l'Est



DECOUPEZ CETTE PIECE ET COLLEZ-LA BIEN A SA PLACE

MADAME

Directrice du bureau féminin du ministère fédéral du Travail

Mlle S. Gelber considère comme un défi à relever sa toute récente nomination

Par SUSAN BECKER
 OTTAWA (PC) — La nouvelle directrice du bureau féminin du ministère fédéral du Travail ne semble pas s'en faire outre mesure à propos d'une récente nomination qui la place à la tête d'un bureau à 170,000 dans ce cas.

Sylvia Gelber, 57 ans, a été nommée directrice du bureau à la mi-octobre, plus de sept mois après la démission de celle qui l'a précédée, Mme Jock Findlay.

Cet automne, dans un mémoire présenté à la commission royale d'enquête sur le statut de la femme, le Syndicat canadien de la fonction publique, agent de négociation pour plus de 40,000 travailleuses canadiennes, a en contact avec les provinces.

Le champ d'action On peut se demander si le bureau féminin ne s'intéressera qu'aux femmes au travail, a dit appuyée par Mme Findlay, qui a affirmé en interview que le poste de direction n'est qu'honifique. Dans sa lettre de démission, elle s'est plainte de la situation critique du personnel du bureau et du statut inférieur que le ministère accorde au bureau.

Mlle Gelber, qui a pris le poste, commandant un salaire annuel de \$15,800, après avoir passé 18 ans au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, admet que le bureau compte un personnel restreint, mais elle affirme qu'on lui a promis une amélioration.

L'avenir d'abord Avec son langage simple, Mlle Gelber donne l'impression d'être plus intéressée aux possibilités d'avenir du bureau qu'au passé auquel elle n'a pas participé.

"Lorsqu'on m'a demandé si j'accepterais ce poste, j'ai étudié ce que cela impliquait et décidé qu'il y avait là du travail important à accomplir. Il n'est rien que j'aime autant qu'un défi, a-t-elle confié en interview.

"Je m'occupe d'abord des affaires courantes et je commente ensuite à préparer des programmes d'action.

"Peut-être sommes-nous maintenant mieux préparés que jamais et peut-être ai-je plus de l'artisanat du monde ont été

chance que ceux qui m'ont précédée. Je sens que le temps est propice. Je suis optimiste de nature."

Elle a expliqué que le bureau féminin ne se contente pas de mener des études sur les femmes au travail, mais s'occupe aussi des femmes employées à des postes régis par le fédéral. Elles sont quelque 170,000 dans ce cas.

A la seule fonction publique fédérale, on compte plus de 60,000 femmes. "Elles ne me touchent pas directement, car elle sont sous la juridiction de la Commission du service civil".

Le bureau coordonne également le travail des ministères fédéraux possédant "quelque élément d'intérêt", et se garde travaillantes canadiennes, a en contact avec les provinces.

On peut se demander si le bureau féminin ne s'intéressera qu'aux femmes au travail, a dit appuyée par Mme Findlay, qui a affirmé en interview que le poste de direction n'est qu'honifique.

Dans sa lettre de démission, elle s'est plainte de la situation critique du personnel du bureau et du statut inférieur que le ministère accorde au bureau.

Mlle Gelber, qui a pris le poste, commandant un salaire annuel de \$15,800, après avoir passé 18 ans au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, admet que le bureau compte un personnel restreint, mais elle affirme qu'on lui a promis une amélioration.

L'avenir d'abord Avec son langage simple, Mlle Gelber donne l'impression d'être plus intéressée aux possibilités d'avenir du bureau qu'au passé auquel elle n'a pas participé.

"Lorsqu'on m'a demandé si j'accepterais ce poste, j'ai étudié ce que cela impliquait et décidé qu'il y avait là du travail important à accomplir. Il n'est rien que j'aime autant qu'un défi, a-t-elle confié en interview.

"Je m'occupe d'abord des affaires courantes et je commente ensuite à préparer des programmes d'action.

"Peut-être sommes-nous maintenant mieux préparés que jamais et peut-être ai-je plus de l'artisanat du monde ont été

L'an dernier, les femmes comptaient pour 31 pour cent de la main-d'œuvre et plus de la moitié d'entre elles étaient mariées. "Il est bien sûr que l'industrie, entre autres, s'y intéresse".

Mlle Gelber considère que les femmes doivent mettre plus l'accent sur leur formation, de façon à être acceptées pour leur compétence.

Née à Toronto, Mlle Gelber lance en boutade qu'elle s'est formée à sa nouvelle fonction dès sa naissance, puisqu'elle était seule fille parmi cinq enfants.

Au début, en tous cas, elle ne songeait certainement pas à une aussi longue carrière dans la fonction publique.

"Je voulais faire du théâtre, a-t-elle confessé. Mais rien qu'à voir mes cheveux gris, on se rend compte que cela se passait durant la Crise et qu'à Toronto, les chances de se produire étaient rares."

Ainsi, après un diplôme du collège Havergal, Mlle Gelber étudia à l'université de Toronto et à l'université Columbia de New York.

Travail à Jérusalem Elle est diplômée de l'école des travailleurs sociaux de Jérusalem, où elle a travaillé de 1934 à 1937 au service de bien-

être social de la capitale d'Israël. Elle fait partie de l'association canadienne des travailleurs sociaux.

Elle a été travailleuse sociale médicale à l'hôpital de l'université Hadassah de Jérusalem durant cinq ans, avant d'obtenir un poste au ministère du travail du gouvernement palestinien.

Durant six ans, elle travailla à la législation ouvrière et prépara notamment des statuts sur l'emploi des femmes et enfants.

"Je suis entrée au ministère canadien de la Santé nationale et du Bien-être social en avril 1950, a-t-elle rappelé. Je travaillais au service de la recherche lorsqu'on entreprit un programme de réhabilitation des invalides."

Elle travailla plus tard à la préparation du programme d'assurance-maladie, qu'elle vit en opération à ses débuts.

"La commission d'enquête sur les services de santé recommanda, entre autres choses, que le programme d'assurance-hospitalisation serve de patron à celui, plus élaboré, de l'assurance-maladie. J'ai donc, encore une fois, été impliquée dans les débuts du programme, auquel je n'ai en quelque sorte que dit au revoir pour le moment."

Contribution canadienne importante au "plus grand bazar d'un jour au monde"

Par ROD CURRIE
 WASHINGTON (PC) — Des achats astucieux durant l'été et une activité fébrile dans les cuisines des Canadiens vivant à Washington ont permis de faire de la contribution canadienne l'une des plus remarquées à la foire internationale de la YWCA — Young Women's Christian Association — qualifiée de "plus grand bazar d'un jour au monde".

Au total, une trentaine d'étalages d'aliments et de travaux d'artisanat du monde ont été

rassemblés dans la salle de bal d'un hôtel, en une sorte de marché des Nations unies, un jour récent. Le centre de l'exposition était un arbre de Noël expédié du Canada.

Les recettes du bazar viennent en aide au programme international de l'association des jeunes femmes chrétiennes dans 73 pays.

Les Canadiennes — femmes de diplomates, personnel militaire et correspondantes de presse — ont commencé à se préparer lors d'une réunion en septembre dernier chez Mme A.E. Ritchie, femme de l'ambassadeur canadien.

Durant l'été, Mme Henry C. Armstrong, de Kingston, en Ontario, fit une tournée de la côte Ouest à la recherche d'articles canadiens convenant à la foire.

Mme Edward Price, femme de l'attaché militaire adjoint à Washington, a fait le tour des boutiques d'artisanat des provinces maritimes et Mme Ward Greenwood, de Winnipeg, s'est promenée dans les provinces des Prairies.

Sauf le Québec L'exposition comprenait des éléments de toutes les provinces, sauf le Québec: tricots de Terre-Neuve, tweed du Nouveau-Brunswick, (Suite à la page 11)

HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril
 Vous vous laissez aller trop facilement à des accès de colère. Tâchez donc de vous maîtriser. N'oubliez pas que la colère est un court moment de folie.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai
 Votre caractère soupçonneux vous fait voir du mal partout. Cela vous rend méfiant et acariâtre et ne peut que vous faire du tort.

JEMEAUX du 21 mai au 21 juin
 Vous avez tendance à vous croire supérieur aux autres. Un peu plus de modestie vous attirerait des amitiés plus nombreuses.

CANCER du 22 juin au 22 juillet
 Devez-vous faire confiance à cette personne qui vous manifeste une sympathie particu-

lière? A votre place je me tiendrais sur mes gardes.

LION du 23 juillet au 23 août
 Un projet que vous caressez depuis longtemps verra, bientôt, le jour. Vous en tirerez (Suite à la page 11)



LE MAIRE FÊTE SES NOCES D'ARGENT — M. Georges Henri-Dupuis, maire de la paroisse de Notre-Dame-de-Stanbridge, et son épouse fêtaient leur 50^e anniversaire de mariage, au cours d'une réception qui s'est déroulée à la salle Poutre de St-Ignace. Tous les maires des paroisses environnantes ont assisté à cette fête, de même qu'un très grand nombre de parents et amis. Sur la photo nous reconnaissons, assis, de gauche à droite: M. l'abbé Jean-Marie Dupuis, de St-Jean; M. Adrien Dupuis, curé de St-Grégoire; M. Georges Henri Dupuis et son épouse, les heureux jubilaires; M. l'abbé Denis Hébert, vicaire de Boucherville. Debout, dans le même ordre: Frère Léon Hébert, de jувénat des frères maristes à Iberville; Mme Normand Lebeau, M. Normand Lebeau, préfet du comté de Missisquoi; Mlle Jeanne Meunier et M. Roger Dupuis. Les jubilaires ont cinq enfants: Roger, Gérard, Richard, Jean-Louis et Maurice Nolin (Jeannine), et 13 petits enfants.

Une religieuse anglaise proclame "Nous sommes des citoyens de deuxième classe"

LONDRES (PC) — Une religieuse catholique se plaint de ce que ses consœurs en religion n'ont aucun droit, mais beaucoup d'obligations.

Sous le titre "Droits de l'homme, cloîtrés", sœur Margaret Rowe, originaire d'Australie, écrit dans la revue New Christian qu'elle comprend parfaitement qu'avec toutes les souf-

rances que subit le monde aujourd'hui, il est difficile de s'indigner contre les ingérences dans la vie privée des sœurs ou des prêtres.

"Néanmoins, en cette année des droits de l'homme, peut-on dire juste quelques mots au nom de la minorité opprimée qui s'efforce de servir l'Eglise. . .

"En vertu de la structure légale actuelle de la vie religieuse, une sœur n'a pratiquement aucun droit, mais beaucoup trop d'obligations".

Sœur Margaret, actuellement âgée de 45 ans, avait travaillé dans un laboratoire scientifique à Canberra jusqu'au moment où, il y a 20 ans, elle est entrée dans les ordres. Elle se trouve actuellement dans un couvent carmélite, à proximité de Cardigan, dans la province de Galles.

Les maïs et les évêques "Il fut un temps, écrit-elle, où les femmes étaient traitées par leur mari de la même manière que les religieuses sont actuellement traitées par les évêques et leurs supérieurs masculins.

"L'heure à laquelle nous devons nous lever le matin, celle à laquelle nous devons manger, ce que nous devons porter — tout cela est décidé par les hommes, alors que, sans aucun doute, les religieuses elles-mêmes sont plus qualifiées pour décider de ces questions."

Mais certaines religieuses



Voici Gabrielle qui est âgée de sept mois. Elle est la fille de M. et Mme Gilles Langlois, du Boul. Boivin à Granby.



LES JEANNETTES DE FARNHAM assistaient au baptême de Martin Audette, en la paroisse St-Fabien. Le petit Martin est le frère de deux jeannettes de la Ronde, Danielle et Nicole Audette. Sur la photo nous reconnaissons, dans l'ordre habituel: Nicole Robert, Francine Audette, Denise Emond, Hélène Beauchamp, Lise Audette, M. Jacques Desrosiers; parrain, M. le curé Houle, Mme Jacques Desrosiers, marraine, Danielle Audette, Nicole Audette, Hugette Martin, Louise Maillette, Nicole Bergeron et Lucie Beauregard.

(Photo Marc Robitaille)

Prompt rétablissement

ACTON VALE - (DNC) - Meilleurs vœux de prompt rétablissement à Mme Robert Dionne, d'Acton Vale, qui est de retour d'un séjour à l'hôpital Hôtel-Dieu, de Montréal. Ces vœux sont de la part de son époux, Robert, de son fils, Clermont, et de Mlle France DeGrandpré.

STUDIO LA LIBERTÉ
 Florand Laliberté, Maître photographe-portraitiste
 203 Principale Granby 372-4778

envoyez des CARTES-PHOTOS DE SOUHAITS

Personnels!

Baptêmes à St-Ignace

NOTRE-DAME DE STANBRIDGE - M. et Mme Jean-Paul Clouâtre (Clémence Lapalme) sont les parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Robert, Jacques, Pierre. Le parrain et la marraine sont M. Gaston Clouâtre et Mlle Monique Clouâtre, frère et sœur de l'enfant. La porteuse était Mme Denise Clouâtre, sœur de l'enfant.

M. et Mme Réal Granger (Françoise Forgues) sont les parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Nathalie, Marie-Claude. Le parrain et la marraine sont M. Claude Granger et Mlle Françoise Forgues oncle et tante de l'enfant. La porteuse était Mlle Francine Granger, tante de l'enfant.

FLEURS POUR
 NAISSANCE. MARIAGE. HOPITAL. RECEPTIONS. MORTALITE

Mme Gilberte Loiselle
 • FLEURISTE •
 342 PAPINEAU GRANBY
 TEL.: 378-1191

REPRESENTANT AUTORISE

MOFFAT

MARCEL AUGER & FILS INC.
 10, rue St-Louis Granby
 378-5151

Special CHEMISES

5/99¢

Betty Brite

Centre d'achats Frontenac Plaza Granby

Vente d'Ouverture à LA NOUVELLE BOUTIQUE de Tricots faits-main

Mme Thérèse Fournier
 Edifice Terminus Central
 16 Centre 372-6496

ROBES
 faites à la main \$20. et plus

Elle est toute simple, elle est toute mince... et elle est bleue... Vous pourrez la préférer rouge ou beige, mais vous ne pourrez pas, cet hiver, vous passer d'une robe tricotée. Ces robes tricotées ces nouvelles vedettes, et le tricôt-main cette nouvelle passion.

REDUCTION DE 10% sur tout achat de laine

Cartes de Souhaits avec PHOTO de votre enfant posé à domicile Photos de Mariage

Claude Champagne N.Y.I. Granby 378-6118

LA VENTE SE CONTINUE chez LAURENT BERNIER ENR.

Coupons - Tissus à la verge TOUT DOIT ETRE VENDU pour faire place à la nouvelle marchandise du printemps

Un cadeau valeur de \$1.00 avec chaque achat de \$10.00 et plus

Tout est réduit aux prix les plus bas

rue Evangéline 378-5590

Zeller's

Surveillez notre circulaire qui vous sera livrée la semaine prochaine.

Saisissez les aubaines de cette VENTE

Zeller's

168 Principale Granby 372-6625

On a toujours besoin de votre sang

DONNEZ DE VOTRE SANG

SAINT-JEAN

L'Unité sanitaire et ses activités

ST-JEAN -- Le ministère de la Santé du Québec invite la population locale et régionale à suivre les diverses cliniques médicales qui sont dispensées gratuitement, au cours de la présente semaine par les bureaux de l'Unité sanitaire de Saint-Jean.

Lundi 2 décembre: St-Jean de 10 à 11 h. am Radiographie pulmonaire. Clinique de B.C. B.

N. D. de Lourdes: de 2 à 3 h. p.m. Clinique de Puériculture. Immunisation et vaccination.

Mardi 3 décembre: St-Jean: de 10 à 11 h. a.m. Carte de Santé. Audiométrie sur rendez-vous.

St-Athanase: de 2 à 3 h. p.m. Clinique de Puériculture. Immunisation et vaccination.

Mercredi 4 décembre: St-Jean de 10 à 11 h. a. m. Radiographies pulmonaires.

N. D. Auxiliatrice, de 2 à 3 h. p.m. Clinique de Puériculture, Immunisation et vaccination.

Jeudi 5 décembre: St-Edmond, de 2 à 3 h. p.m. Clinique de Puériculture. Immunisation et vaccination.

Election d'un nouveau conseil de la SSJB du diocèse de Saint-Jean

ST-JEAN -- Lors du congrès annuel des SSJB du diocèse de Saint-Jean, tenu à Cité Jacques-Cartier, plusieurs directeurs et directrices du conseil diocésain ont été élus.

Les officiers qui composeront le nouvel exécutif pour l'année 1968-69 sont les suivants: M. André Desmarais, président; MM. Paul Yelle, Roger Filion, Roland Robert, vice-présidents; Mme Raoul Fortin, vice-présidente; M. Gaston Laberge, secrétaire; Mme Joseph Béchard, trésorière; Mme Gustave Signori, présidente diocésaine du comité féminin; M. Lionel Dallaire, président sortant.

Les autres membres du conseil d'administration sont les suivants: Mme Albert Granger, M. Roméo Lapointe, M. Roger Labelle, M. J.R. St-Arnaud, M. Antonio Langlois, M. Ubald Chabot, M. Adrien Desbois, M. Robert Fontaine, tous pour le comté de Saint-Jean.

MM. Paul Lévesque, G. Ballargeon, pour le comté de Tallon.

M. A. Chalout, pour le comté de Verchères et MM. J. Delebut, Henri Lamarque et Alcide Ste-Marie, pour le comté de Napierville.

Le Comité diocésain féminin de la SSJB est formé comme suit: Mme Gustave Signori, présidente; Mme Raoul Fortin, vice-présidente; Mme J. Béchard, trésorière; Mme Albert Granger, secrétaire; Mmes Eugène Fortin, Yvan Désourdy, Philippe Chagnon, Léo Robert, R. Marchesseault, W. Vallancourt, J.P. Demers et Gisèle Berthiaume, conseillères.

La Voirie ne réparera pas les rues après les travaux

NAPIERVILLE (DNC) -- La construction du réseau de services d'utilité publique va bon train et les membres du conseil doivent déjà procéder à certaines démarches et adoption de résolutions permettant l'exécution de certains travaux de détail.

Ainsi, ils ont dû adopter une résolution autorisant le secrétaire - trésorier de la municipalité à faire les démarches nécessaires auprès de l'Hydro-Québec pour que celle-ci construise une ligne électrique amenant le courant sur le site du centre d'épuration.

Ils ont dû aussi adopter une résolution leur permettant d'entamer les démarches nécessaires auprès des propriétaires de Napierville pour obtenir les droits de passage indispensables à la construction des canalisations d'aqueduc et d'égout.

Les conseillers ont aussi pris connaissance d'un avis de la Voirie provinciale les avisant que ce ministère ne recevra aucune demande de réparation de chaussée après les travaux, pour la rue Saint-Jacques ni pour la rue de l'Eglise, même si ces rues relèvent de l'autorité provinciale. D'autre part la municipalité devra demander à la Voirie une autorisation spéciale pour effectuer la construction de son réseau sur ce territoire.

\$17,700 de frais légaux demandés par Me Vermette

NAPIERVILLE (DNC) -- Me Clermont Vermette, conseiller juridique de la municipalité de Napierville, a fait parvenir au conseil un relevé de ses honoraires couvrant une période débutant en 1965.

La somme globale demandée par Me Vermette atteint le chiffre de \$17,696.40 et comprend les frais d'avis légaux et les honoraires pour la confection des règlements au cours des trois dernières années ainsi que les frais divers encourus.

Les conseillers ont décidé d'autoriser l'émission d'un premier chèque de l'ordre de \$10,000 pour payer une partie de ces frais qu'ils imputent à l'administration du maire précédent, M. Henri Grégoire.

Le solde de ce compte sera payé au cours de la prochaine année civile.

Concours artistiques 1968

Quatre sections cette année: peinture sculpture arts graphiques oeuvres mixtes ou fusionnées (cinétiques, sonores...)

Un montant substantiel sera consacré à l'achat des oeuvres choisies qui feront partie des collections du Musée d'art contemporain et du Musée du Québec.

On peut obtenir le texte complet des règlements, ainsi que les formules d'inscription en s'adressant au Secrétaire des Concours artistiques, Ministère des Affaires culturelles, Hôtel du Gouvernement, Québec 4.

Les oeuvres devront être livrées entre le 3 et le 11 février 1969.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
Ministère des Affaires culturelles

IBERVILLE

Le député Proulx inaugure le Foyer Therrien à Saint-Blaise

ST-BLAISE -- C'est en présence de plusieurs citoyens de Saint-Blaise et autres personnalités civiles et religieuses, que M. Jérôme Proulx, député du comté de Saint-Jean, à l'Assemblée législative, a présidé à l'ouverture officielle du Foyer Therrien, samedi après-midi, à Saint-Blaise.

Sur le site de l'ancien Institut Feller, ce Foyer Therrien, le premier du genre en Amérique du Nord, a pour but de réhabiliter les adultes retardés.

Dans un bref discours, le député Proulx qui représentait officiellement le ministre de la Santé du Québec, l'honorable Jean-Paul Cloutier, s'est dit des plus heureux de présider cette cérémonie d'inauguration officielle du Foyer Therrien.

L'établissement de ce foyer réaménagé à même l'Institut Feller, pourra recevoir environ 144 adultes retardés et ce nombre ne pourra être atteint qu'au milieu de 1974.

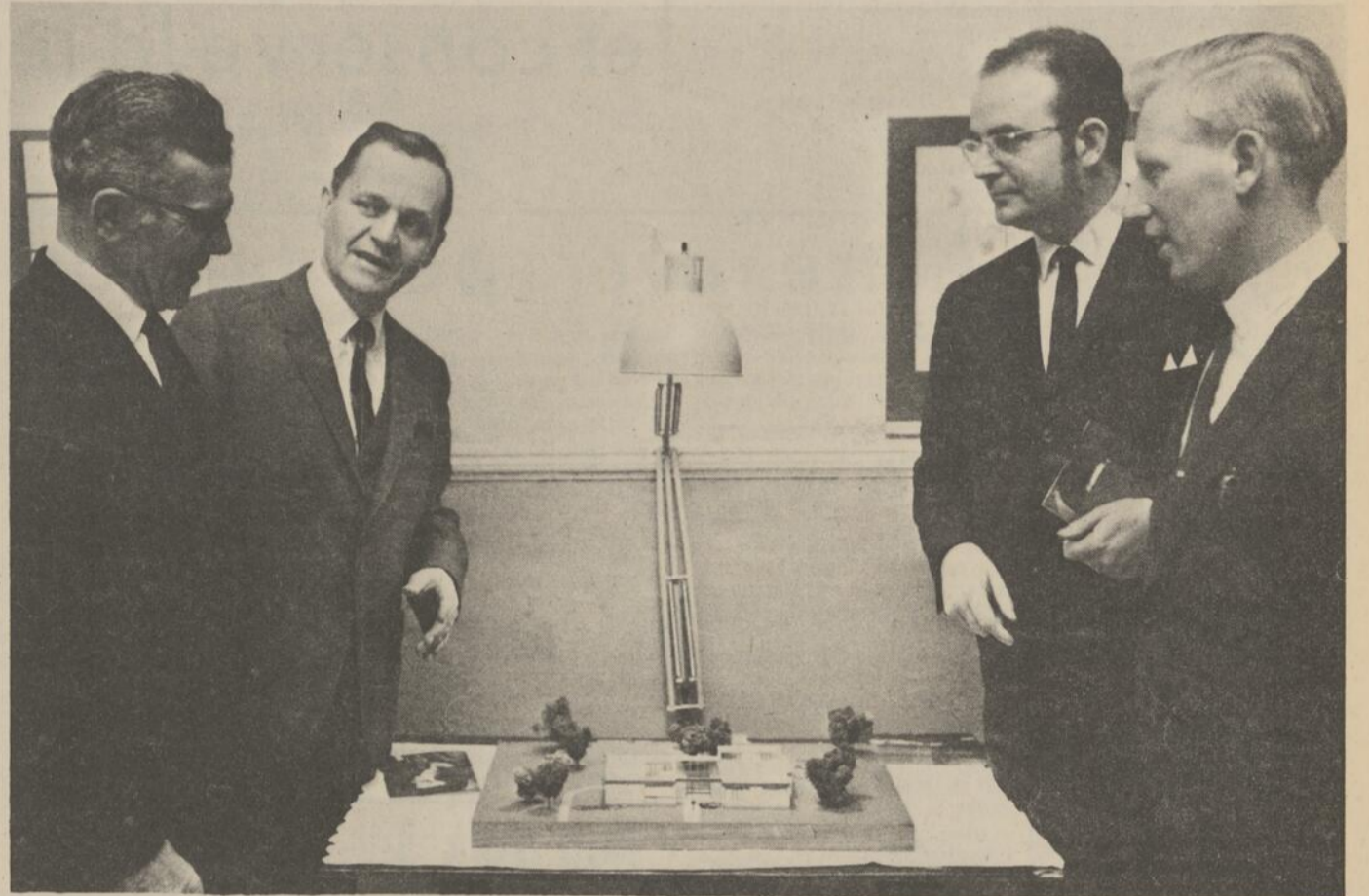
D'ici 1974, les responsables de ce projet qui ont reçu du ministère de la Santé et du Bien-être du Québec, l'assurance que les coûts d'opérations seront entièrement payés par le gouvernement provincial, auront investi près de \$800,000 et qu'une autre somme de \$256,000 sera encore à percevoir dont celle-ci devra être divisée en fond privé.

Présentement, les dirigeants du Foyer Therrien, dont le Révérend E.M. Jenkins, est le président, ont effectué des dépenses de l'ordre de \$85,000 en 1968, pour mettre en opération ce centre pour soins aux arriérés mentaux.

Le plan général de ce Foyer Therrien a été confié à l'architecte montréalais Max Roth. La partie principale de l'ancien Collège Feller a été transformée en atelier de travail, centre d'entraînement, centre de récréation, et bureau administratif. Une petite unité d'urgence est également située dans cet édifice.

La première partie du projet se fera sur les 210 acres de la ferme laitière, située sur cette propriété. L'élevage de la volaille et la culture des légumes seront sur le programme d'entraînement ainsi que la récolte du sirop d'érable.

Étaient également présents à cette cérémonie d'inauguration officielle, M. Aimé Latour, maire de la municipalité de Saint-Blaise, M. J. Agema, surintendant de "Residential Care Unit" ainsi que plusieurs autres personnalités se rattachant à la réhabilitation de ces déficients mentaux.



L'INAUGURATION officielle du Foyer Therrien à Saint-Blaise, a été faite, samedi après-midi, par le député provincial du comté de Saint-Jean, M. Jérôme Proulx. Ce foyer a pour but de réhabiliter et soigner les malades mentaux. Sur la photo, nous reconnaissons, de gauche à droite: M. Aimé Latour, maire de Saint-Blaise; M. Jérôme Proulx, député provincial; le Révérend E.M. Jenkins, président de la Corporation du Foyer Therrien et M. J. Agema, surintendant du projet. Au bas de cette photo, nous pouvons regarder la maquette du projet présentée par M. Max Roth, architecte de Montréal.

Un seul vendeur a fait un prix selon les besoins et non selon l'appel d'offres

NAPIERVILLE (DNC) -- Des soumissions pour l'achat d'un camion de une demi-tonne ont été demandées aux concessionnaires en matériel roulant de la région de Napierville.

La plupart des firmes ont répondu à la demande en se basant sur les spécifications indiquées par l'appel d'offres sauf une, la firme Barnabé et Grégoire, qui soumissionna sur un camion de trois-quart de tonne.

Il s'agissait en l'occurrence d'un camion de marque Dodge offert au prix de \$2,336.65. Une étude des prix des diverses soumissions devait être menée par le conseiller Léo Thériault.

On se souvient que ce dernier a démissionné de son poste. Le résultat de son étude n'est cependant pas parvenu à la table du conseil ce qui n'empêcha pas les conseillers d'adopter la soumission de la firme Barnabé et Grégoire alléguant qu'un camion de trois-quart de tonne répondrait mieux aux besoins de Napierville.

M. Alain Bernier est chargé du cours de pilotage à Saint-Jean

SAINT-JEAN -- L'école de pilotage de Saint-Jean a un nouvel instructeur, M. Alain Bernier, et des cours théoriques d'une durée de trente heures sont actuellement dispensés aux élèves pilotes de la région.

Ce cours théorique permettra aux aspirants d'obtenir leur brevet de pilote commercial lequel leur aura accumulé avec succès le nombre d'heures de vol nécessaires pour posséder une expérience solide de l'aéronautique.

Cette innovation de Richelieu est un premier pas vers l'implantation à Saint-Jean d'un cours en aéronautique qui pourrait être incorporé au programme optionnel du CEGEP Saint-Jean sur Richelieu, tel que suggéré par la Commission municipale de l'Aéroport de Saint-Jean.

NOUVELLES BRÈVES

Par la PRESSE CANADIENNE

Dans le cadre de la campagne contre la faim, l'Irlande a envoyé en Inde 130 porcs pour développer l'élevage dans la province d'Andhra Pradesh.

Pour combattre la pollution de l'air, la ville de New York a dispersé sur son territoire 38 "nez mécaniques" qui vont humer l'air et indiquer les zones les plus polluées.

Réunion de l'AFEAS-NDA

ST-JEAN -- L'Association féminine d'éducation et d'action sociale de la paroisse Notre-Dame-Auxiliatrice de Saint-Jean, tient sa réunion mensuelle ce soir, à 7h.45 p.m., à son local habituel du parc Beau-lieu.

Les commissaires d'écoles rencontreront les conseillers de Saint-Jean, ce soir

ST-JEAN -- Les membres du conseil municipal de Saint-Jean tiendront une importante assemblée régulière, ce soir, à 8h.p.m., en la salle de l'hôtel de ville, sous la présidence du maire, M. Bruno Choquette.

Lors de cette réunion statutaire de décembre, il sera question d'engagements de nouveaux policiers municipaux.

De plus, les dirigeants de la Commission scolaire de Saint-Jean doivent rencontrer le maire et les conseillers, pour discuter de l'offre de vente de la cité pour un emplacement de quelque 150,000 pieds carrés, à raison de 30 cents le pied carré, dans le secteur nord de la ville, en vue de permettre à la Commission scolaire de Saint-Jean, de construire éventuellement une école élémentaire, pour desservir cette population.

Si cette entente intervient avec la cité et la commission scolaire, la future école élémentaire sera érigée sur l'ancien site du futur hôpital du Haut-Richelieu.

On se rappellera que le budget de la cité de Saint-Jean n'était généralement approuvé qu'au milieu d'une année, mais les nouveaux conseillers veulent obtenir les prévisions budgétaires beaucoup plus tôt, afin de déterminer l'importance des projets qui devront être mis en exécution au cours de 1969.

Il est fort possible également que les autorités locales étudient le rapport "Dufresne" relativement aux méthodes qui devront être employées pour renouveler l'administration actuelle.

Cette étude qui avait été faite à la demande de l'ancien maire, M. L.N. McMillan, n'a pas été appliquée, mais il est de plus en plus évident que le conseil municipal actuel à la ferme intention de retirer de ce rapport "Dufresne" tous les avantages auxquels la cité pourra en retirer dans son renouvellement administratif.

Quant au rapport "Tremblay" sur la charte actuelle de la cité, les dirigeants municipaux ont été unanimes à conserver la charte actuelle mais en adoptant la loi des Cités et Villes avec certains amendements que les édiles municipaux désirent conserver dans la charte présente.

L'étude du rapport "Tremblay" s'effectuera, au cours de janvier prochain.

Mots Croisés

PROBLEME 203

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTALEMENT

- 1-Rétréci, resserré -- Cérémonie.
- 2-Grande bonbonne -- A un haut degré.
- 3-Doigts du pied -- Quote-part.
- 4-Venu au monde -- Nég. -- Premier.
- 5-Pratiquiez la natation -- Renfermé étroitement.
- 6-Edouard -- Méprise.
- 7-Que l'on prononce -- Pourvoir d'armes -- Moi.
- 8-Ville d'Eubée -- Observa secrètement.
- 9-Notre-Seigneur -- Mammifère ruminant -- Choisi.
- 10-Fromptement -- Portique en pierre, en bois, en bronze, érigé au Japon devant les temples shintoïstes.
- 11-Vente à l'enchère -- Ambassadeur du pape.
- 12-Ville italienne -- Ch.-l. de c. (Orne).

VERTICALEMENT

- 1-Grande surprise.
- 2-Nom donné en France aux combattants, dans les courses de taureaux, en Espagne -- Conseil du roi.
- 3-Temps pendant lequel les animaux sont en amour -- Règle double -- Choix.
- 4-Espaces sablés -- Ville d'Asie Mineure.
- 5-Refutiez -- Os des poissons.
- 6-Gelée des eaux -- Première pousse d'une graine -- Conj.
- 7-Certainement.
- 8-Unit les parties du discours -- Masse de neige durcie -- Agent politique de Louis XV.
- 9-Préfixe -- Traitement agréable -- Peigne du tisserand.
- 10-Fait quelques pas en arrière -- Chagrin.
- 11-Préfixe -- Corps de troupes.
- 12-Petit morceau de bois supportant une tablette -- En les.

PROBLEME 202

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	F	O	N	D	A	M	E	N	T	A	L
2	O	N	E	R	E	U	S	E	R	I	N
3	N	S	E	R	S	V	E	R	N	E	
4	P	R	S	E	I	M	E	I	C		
5	R	I	S	E	C	U	E	S	T		
6	J	O	D	E	A	N	A	R	I	A	
7	E	O	R	E	L	P	L	E	U	R	
8	R	E	T	A	T	E	R				
9	E	S	I	A	E	R	E	O			
10	S	T	E	H	O	S	C	O	P	E	S
11	E	S	I	N	E	R	T	E	S		
12	O	R	P	E	T	U	S	E	R	A	

SPORTS

HOCKEY

LIGUE PROVINCIALE

St-Hyac.	23	13	10	0	92	85	26
Chicout.	21	12	9	0	69	82	24
V'Ville	24	10	12	2	75	76	22
Granby	21	10	10	1	79	69	21
Sherbroo.	20	5	14	1	56	76	11
Ottawa	7	6	1	0	37	20	12

HIER

Chicoutimi 5 Granby 3
Victoriaville 4 Sherbrooke 1
St-Hyacinthe 2 Ottawa 5

LIGUE AMERICAINE

Minnesota 0 Boston 4
Pittsburgh 4 Oakland 4

Division Est

G	P	N	PP	PC	Pts	
Hershey	12	6	2	90	62	26
Providence	11	9	2	80	86	24
Baltimore	8	10	2	66	78	18
Springfield	5	13	5	67	93	15

Division Ouest

Buffalo	14	2	3	86	36	31
Cleveland	9	10	2	65	64	20
Rochester	8	10	3	69	86	19
Québec	5	12	5	51	69	15

SENIOR "B"

Iberv.	14	2	1	84	38	29
C'Ville	12	6	2	92	73	26
J. Cartier	7	7	6	78	80	20
Laprairie	5	8	5	59	68	15
St-Michel	6	11	3	68	102	15
Dr'Ville	5	13	1	84	91	11

HIER

St-Michel 5 vs J. Cartier 3
Drummondville 1 vs Cowansville 4

MARDI

Laprairie vs St-Michel
Cowansville vs Drummondville
J. Cartier vs Iberville

JUNIOR "B"

Waterloo	7	2	1	43	28	15
Asbestos	6	2	1	55	30	13
Mégantic	6	3	0	48	23	12
Windsor	3	3	3	33	37	9
Granby	2	6	2	23	52	6
Magog	0	8	1	21	53	1

HIER

Granby 3 vs Magog 3
Waterloo 4 vs Windsor 3
Asbestos 3 vs Mégantic 2

LIGUE NATIONALE

Division Est

G	P	N	PP	PC	Pts	
Montréal	14	5	3	74	51	31
New York	15	7	0	67	51	30
Boston	13	6	3	76	50	29
Toronto	9	7	5	53	54	23
Chicago	11	10	1	81	67	23
Détroit	8	8	4	70	61	20

Division Ouest

St. Louis	11	6	5	67	43	27
Oakland	6	13	5	54	81	17
Los Angeles	7	12	2	45	67	16
Minnesota	6	12	4	51	70	16
P'delphie	6	13	3	42	66	15
Pittsburgh	5	12	5	57	76	15

Résultats de samedi

Minnesota 3 Toronto 3
New York 4 Boston 1
Philadelphie 0 St. Louis 1
Chicago 4 Los Angeles 2
Pittsburgh 3 Detroit 3

Résultats de dimanche

Philadelphie 3 Detroit 3
Toronto 1 New York 3
Montréal 3 Chicago 1

Autre revers pour St-Jean

SAINT-JEAN (MG) - Les Aigles de Saint-Jean ont perdu leur touche magique: ils perdent graduellement leurs plumes et toutes tentatives pour sortir de leur torpéur semblent avorter. Hier soir, à l'aréna de Saint-Jean, ils ont encore joué de malchance pour se voir infliger un revers de 6-3 aux mains des Jets de Dorval, méconnaisseurs depuis leur dernière visite à Saint-Jean.

N'allez pas croire que la direction des Aigles ne tente pas de multiples efforts pour arriver à une combinaison gagnante. L'instructeur Grégoire Boucher a fait appel à son jeune cerbère Pierre Larose pour détenir la rencontre. Il a inséré Michel Boulerice dans l'alignement pour donner plus de respect et d'autorité à son attaque anémique. On a demandé

aux Aigles de revêtir leur uniforme de route afin de les stimuler. On a brisé certaines lignes pour équilibrer les formations. Mais avec toutes ces transformations, les Aigles n'ont pas su trouver le remède approprié et par ce fait, ils n'ont pas encore goûté à la victoire depuis le 14 novembre dernier.

Dans le contexte de la joute, Bob Jamieson et Yves Quénel ont dirigé l'attaque des Jets avec une paire de filets chacun. Le reste de la production a été réalisé par Cliff Wood et Jean Verrier. Gordon Kenwood a récolté trois mentions d'assistance, Bob Sweeney et Armand Pilon chacun deux.

Denis Lamoureux, Jean Lamarre et Alain Lord ont donné la réplique pour les Aigles. Avec moins de sept minutes à jouer au dernier acte, un combat de boxe a été livré entre Jean Lamarre des Aigles et Bill Morton des Jets ainsi que Bob Jamieson du même club et Pierre Buisson. Lamarre a asséné une raclée à son opposant et lui a fait ouvrir quatre entailles au visage.

Des chambardements pourraient survenir après cette série de joutes instructives. On communiqué à cet effet serait envoyé au cours de la semaine. Si non, les Aigles palieront pour les pots cassés.

Canadien gagne à Chicago et conserve la 1ère place

Montréal a vu une victoire de 3-1 aux dépens des Black Hawks de Chicago dimanche dans la Ligue nationale de hockey. Les Canadiens conservent ainsi une avance d'un point en tête du classement de la division Est de la LNH devant les Rangers de New York et d'une partie devant les Bruins de Boston.

Rousseau a marqué l'autre but des Canadiens à la première période. Les Canadiens ont fait preuve d'une rapidité déconcertante pour Chicago surtout de la part d'Henri Richard qui a également mérité des passes sur les deux buts de Rousseau.

Bobby Hull a marqué son 166 but de la saison sur une passe de Pat Stapleton, à mi-chemin de la deuxième période.

A 40 secondes de la fin du match, les Hawks, dans un effort désespéré ont retiré leur cerbère pour bénéficier des services de six joueurs d'avant. Pappin a raté un lancer devant les filets des Montréalais et Claude Provost a dégagé la zone.

Provost a passé le disque à Béliveau qui a compté sur un lancer de 30 pieds.

SOMMAIRE

Première période:

1. Montréal, Rousseau 7 (Hillman, Richard) 2:28
- Punitions - Hillman, R. Hull 7:42, 10:48.

Deuxième période:

2. Chicago, R. Hull 16 (Maki, Stapleton) 6:06
- Punition - Béliveau 6:58.
- Troisième période:
3. Montréal, Rousseau 8 (Richard) 3:48
4. Montréal, Béliveau 13 (J.-C. Tremblay) 19:43

Punitions - aucune.

Lancers:

Montréal 15 15 14-44
Chicago 13 14 8-35

Gardiens: Vachon, Montréal; Dryden, Chicago.
Assistance - 16,666.

New York 3 Toronto 1

SOMMAIRE

Première période:

1. New York, Tkaczuk 4 (Nelson, Fleming) 3:34
- Punition - Pelyk 18:36.
- Deuxième période:
2. New York, Stewart 5 (Fleming, Tkaczuk) 7:07
- Punition - Horton 17:04.
- Troisième période:
3. Toronto, Oliver (Keon, Pilon) 5:40
4. New York, Ratelle 9 (Nelson, Gilbert) 17:19
- Punition - Hadfield 7:52.

Lancers:

Toronto 8 11 11-30
New York 18 12 12-42

Gardiens: Toronto, Gamble; New York, Giacomin.
Assistance - 17,250.

Autre revers pour St-Jean

SAINT-JEAN (MG) - Les Aigles de Saint-Jean ont perdu leur touche magique: ils perdent graduellement leurs plumes et toutes tentatives pour sortir de leur torpéur semblent avorter. Hier soir, à l'aréna de Saint-Jean, ils ont encore joué de malchance pour se voir infliger un revers de 6-3 aux mains des Jets de Dorval, méconnaisseurs depuis leur dernière visite à Saint-Jean.

N'allez pas croire que la direction des Aigles ne tente pas de multiples efforts pour arriver à une combinaison gagnante. L'instructeur Grégoire Boucher a fait appel à son jeune cerbère Pierre Larose pour détenir la rencontre. Il a inséré Michel Boulerice dans l'alignement pour donner plus de respect et d'autorité à son attaque anémique. On a demandé

aux Aigles de revêtir leur uniforme de route afin de les stimuler. On a brisé certaines lignes pour équilibrer les formations. Mais avec toutes ces transformations, les Aigles n'ont pas su trouver le remède approprié et par ce fait, ils n'ont pas encore goûté à la victoire depuis le 14 novembre dernier.

Dans le contexte de la joute, Bob Jamieson et Yves Quénel ont dirigé l'attaque des Jets avec une paire de filets chacun. Le reste de la production a été réalisé par Cliff Wood et Jean Verrier. Gordon Kenwood a récolté trois mentions d'assistance, Bob Sweeney et Armand Pilon chacun deux.

Denis Lamoureux, Jean Lamarre et Alain Lord ont donné la réplique pour les Aigles. Avec moins de sept minutes à jouer au dernier acte, un combat de boxe a été livré entre Jean Lamarre des Aigles et Bill Morton des Jets ainsi que Bob Jamieson du même club et Pierre Buisson. Lamarre a asséné une raclée à son opposant et lui a fait ouvrir quatre entailles au visage.

Des chambardements pourraient survenir après cette série de joutes instructives. On communiqué à cet effet serait envoyé au cours de la semaine. Si non, les Aigles palieront pour les pots cassés.

New York 3 Toronto 1

SOMMAIRE

Première période:

1. New York, Tkaczuk 4 (Nelson, Fleming) 3:34
- Punition - Pelyk 18:36.
- Deuxième période:
2. New York, Stewart 5 (Fleming, Tkaczuk) 7:07
- Punition - Horton 17:04.
- Troisième période:
3. Toronto, Oliver (Keon, Pilon) 5:40
4. New York, Ratelle 9 (Nelson, Gilbert) 17:19
- Punition - Hadfield 7:52.

Lancers:

Toronto 8 11 11-30
New York 18 12 12-42

Gardiens: Toronto, Gamble; New York, Giacomin.
Assistance - 17,250.

Chicoutimi stoppe les Vics devant 2,311 personnes - Ça se corse!

Les Vics ont connu aussi leurs succès, récemment, au dernier vingt.

AU COMPLET

Granby était au complet. Bob Bédard a pris son poste avec un masque spécial, et il a trouvé le moyen d'enregistrer son 21e but de la saison. Claude Houde, avec un autre but spectaculaire, et Réal St-Jean ont été les autres compteurs de Granby. Jean-Pierre Lafond était présent, mais n'a pas encaissé l'uniforme.

Chez les visiteurs, Mauril Morrissette était absent. Il fut remplacé par Pierre Desgagné qui a connu un formidable débüt dans la ligue, avec un but et deux passes. Rod Gaudreault a toutefois dirigé l'attaque avec deux buts et une passe. Gilles Leclerc et Michel Labadie ont ajouté au pointage.

Le match n'a pas été rude. Six punitions, dont cinq aux visiteurs, ont été décernées. Les Saguenéens menaient 2-1 après la première période. Gaudreault comptait à 2.00 minutes, mais Claude Houde fit une descente spectaculaire pour égaliser à 10.19, alors que Granby était à court d'un joueur. Desgagné redonnait l'avance aux siens à 15.29. Granby se rallia à la 2e période avec deux buts sans riposte. Bob Bédard marquait à 13.51 alors que Therrien était au cachot. Puis Réal St-Jean donnait l'avance, 3 à 2 aux Vics à 19.16.

Les Vics n'ont rien fait qui vaille à la 3e période, Chicoutimi gardant le contrôle parfait du disque. Une tentative des Vics échouait, et la rondelle "ne roulait vraiment pas pour eux".

Gaudreault égalisait le compte à 2.56, et Leclerc enregistrait le but victorieux à 6.32. Labadie portait le coup de grâce à 12.45. Fait à souligner,

les Vics ont donné une véritable leçon de hockey au club de Girouard. Yves Cournoyer et Gilles Cartier ont tout d'abord été pénalisés à moins de 21 secondes d'intervalle, et le jeu de puissance d'Ottawa a fonctionné à merveille. Davidson trompait la vigilance de Payette à 3.34. Quelques instants plus tard, O'Shea portait le compte 3 à 1.

Claude Goulet profitait d'un relais précis de Brillant pour compter et réduire la marge à 14.48 mais quelques instants plus tard, Odear enregistrait son deuxième but de la joute. La défensive maskoutaine a fléchi pendant de longues minutes et l'adversaire n'a pas tardé à profiter de cette lacune chez les Gaultois.

Les Gaultois ont présenté un meilleur spectacle au troisième vingt mais ont dû s'avouer vaincus devant le brillant Steve Rexe qui a tout simplement été sensationnel devant ses filets. Les Gaultois disputèrent leur prochaine joute mardi alors qu'ils visiteront les Tigres à Victoriaville.

SOMMAIRE

Première période:

1. St-Hyacinthe: Rousseau (Brillant et Thibault) 11:52
2. Ottawa: Odear (Sans aide) 19:47

Aucune punition.

DEUXIEME PERIODE

3. Ottawa: Davidson (Odear et O'Shea) 3:34
4. Ottawa: O'Shea (Collin et Keon) 4:50
5. St-Hyacinthe: Goulet (Brillant et Y. Cournoyer) 14:48
6. Ottawa: Odear (Keon et Collin) 15:40
- Punitions: Y. Cournoyer 2:29; Cartier 2:51; O'Shea 16:05.

TROISIEME PERIODE

7. Ottawa: King (Martin) 7:51
- Punitions: Thibault 13:26; Cormier mauvaise conduite 13:26; Cadeux 14:18.

ARRETS: Rexe 33; Payette 42.

LES COMPTEURS

Rousseau et Goulet ont compté pour les Gaultois tandis que Odear avec 2, O'Shea, Keon et King ont complété pour les visiteurs.

Première période:

1. St-Hyacinthe, Rousseau 8 (Richard) 3:48
4. Montréal, Béliveau 13 (J.-C. Tremblay) 19:43

Punitions - aucune.

Lancers:

Montréal 15 15 14-44
Chicago 13 14 8-35

Gardiens: Vachon, Montréal; Dryden, Chicago.
Assistance - 16,666.

Ottawa 5 St-Hyacinthe 2

LES COMPTEURS

Rousseau et Goulet ont compté pour les Gaultois tandis que Odear avec 2, O'Shea, Keon et King ont complété pour les visiteurs.

Première période:

1. St-Hyacinthe, Rousseau 8 (Richard) 3:48
4. Montréal, Béliveau 13 (J.-C. Tremblay) 19:43

Punitions - aucune.

Lancers:

Montréal 15 15 14-44
Chicago 13 14 8-35

Gardiens: Vachon, Montréal; Dryden, Chicago.
Assistance - 16,666.

Ottawa 5 St-Hyacinthe 2

LES COMPTEURS

Rousseau et Goulet ont compté pour les Gaultois tandis que Odear avec 2, O'Shea, Keon et King ont complété pour les visiteurs.

Première période:

1. St-Hyacinthe, Rousseau 8 (Richard) 3:48
4. Montréal, Béliveau 13 (J.-C. Tremblay) 19:43

Punitions - aucune.

Lancers:

Montréal 15 15 14-44
Chicago 13 14 8-35

Gardiens: Vachon, Montréal; Dryden, Chicago.
Assistance - 16,666.

Ottawa 5 St-Hyacinthe 2

LES COMPTEURS

Rousseau et Goulet ont compté pour les Gaultois tandis que Odear avec 2, O'Shea, Keon et King ont complété pour les visiteurs.

Première période:

1. St-Hyacinthe, Rousseau 8 (Richard) 3:48
4. Montréal, Béliveau 13 (J.-C. Tremblay) 19:43

Punitions - aucune.

Lancers:

Montréal 15 15 14-44
Chicago 13 14 8-35

Gardiens: Vachon, Montréal; Dryden, Chicago.
Assistance - 16,666.

BRAUT SPORTS

128 rue Court
Granby

Aiguillage,
Vente



Hôtel ROYAL
Granby

En grande vedette

WILLIE LAMOTHE
et **Bobby HACHER**

Chanteurs-instrumentistes
Comédiens

Vetty ROBIN

Chanteuse-animatrice

Kim KOVAK

Aguichante danseuse

la semaine
prochaine

STEPHANE et ses musiciens

Vedette de la TV et du disque

HOTEL WINDSOR
GRANBY

Violaine VERMETTE

Ravissante chanteuse, m.c.

en personne...
toute la semaine.

Michel DEMERS

Acte de nouveauté

TANIKA

Danseuse exotique

en très grande vedette

NICO

et son accompagnateur
Guitaristes-chanteurs
A NE PAS MANQUER

Au "Silhouette Lounge"

de L'HOTEL ST-PAUL D'ABBOTSFORD

Du mardi au dimanche inclusivement

SUPER SPECTACLE
PSYCHEDELIQUE
CONTINUEL

EN VEDETTE:
Archie & Terry
et leurs
GO-GO'ETTES

NUE-A-GOGO, NUE-A-VISION

Matinées Spéciales: Tous les dimanches à 3h.

Gilles Lessieur permet à Waterloo de conserver la première position

WATERLOO - (GP) - Inspirés par la brillante tenue du cerbère Gilles Lessieur et par la performance du jeune Denis Lussier, les Maroons de Waterloo ont réussi à conserver la première position de la ligue Junior B des Cantons de l'Est en allant vaincre les Athlétiques de Windsor Mills à leur domicile hier après-midi, au compte de 4 à 3.

Les hommes de Jacques Malouin qui s'étaient pas connus la victoire dans leurs deux dernières rencontres, ont littéralement farouchement durant 60 minutes de jeu et n'eût été de la tenue impeccable du cerbère Gilles Lessieur Waterloo n'aurait certainement pu décrocher une septième victoire. Lessieur a repoussé 39 lancers dans ses filets dont 6 dans les trois dernières minutes de jeu. Denis Lussier effectuait un retour au jeu et c'est avec une performance de deux buts qu'il a marqué son retour, dont celui qui a procuré la victoire aux siens. Michel Lussier a aussi largement contribué à cette brillante victoire participant à trois buts, c'est lui qui fut l'auteur du deuxième filet de son équipe. L'autre but des Maroons appartient à Michel Letarte qui a trouvé le fond du filet pour la première fois dans la ligue Junior B des Cantons de l'Est.

La partie a donné lieu à du jeu excessivement rude et les 23 punitions expliquent cette allure virile du jeu. Les Maroons disputèrent leur prochaine joute locale jeudi soir alors qu'ils auront la visite des Gépards de Granby.

lère période:

W'loo - Denis Lussier (Michel Lussier) 1:42.

W'loo - Michel Letarte (Seul) 17:06.

Punitions: (Ham min. double 3:28, Morrissette maj. 3:28; Lafrance et Bouchard, 3:58; Picard 5:57; Nantel 9:27; Deschambault, 14:21; Russell 17:45; Salois et Normandin 19:22.

2ème période:

W'loo - Ch. Nixon (seul) 2:34.

W'loo - M. Lussier (P. Russell) 16:15.

Punitions: Boisvert 3:02; Vi-

gneux 5:47; Lafrance 5:47; Hébert, 9:17; Dubreuil et Dupont 9:59; Hébert et Berthiaume min. et maj. 12:36; Bouchard 15:44. Nantel 16:24; Desrosiers 16:24; Ekdom 18:04; Picard 18:15.

3ème période:

Windsor - Ch. Nixon (Lambert et Salois) 2:45

Windsor - Deschambault (Bouchard) 14:52

W'loo - Denis Lussier (Michel Lussier et John Ekdom) 16:14

Punitions: Normandin 1:35; Castonguay et Russell min. et maj. à 3:27, Lafrance 15:32, Russell 19:42.

Steve Rexe a tout simplement été la grande vedette des vainqueurs. Les Gaultois ont nettement dominé en première période mais ont par la suite concédé les deux autres périodes.

L'équipe Nationale était privée des services de plusieurs réguliers qui sont présentement en tournée européenne avec l'équipe numéro 1. Seul Ted Sztydloski était absent chez les Gaultois.

Sommaires de samedi

Samedi

Première période

Aucun point.

Punitions-Miszuk 3:50 Roberts 17:29.

16:32, Hall 18:11.

Deuxième période

1. St. Louis, Berenson 14H Harvey 0:44.

Punitions-Sabourin 8:11, Nolet, Plager 16:00.

Troisième période

Aucun point.

Punitions - Aucune.

Lancers

Philadelphie 8 15 5-28
St. Louis 11 18 12-41

Gardiens: Parent, Philadelphie; Hall, St. Louis.
Assistance 15,314.

Première période

Aucun point.

Punitions - Orr 5:54, Brown 14:41, Howell, Esposito 19:47.

Deuxième période

1. New York, Tkaczuk 3 Park, Gilbert 1:03.

Punitions-Bucyk 7:24, Tkaczuk 17:29.

Troisième période

2. New York, Gilbert 8 Hadfield, Ratelle 3:14

3. New York, Marshall 7 Nevin, Goyette 5:14

4. Boston, Williams 4 Esposito, Smith 12:01

5. New York, Nevin 14 Hadfield, Ratelle 19:46.

Punitions-Sanderson 18:46.

Lancers

New York 8 13 18-39
Boston 11 16 9-36

Gardiens: Giacomin New York; Cheevers, Boston.
Assistance 14,653.

Première période

1. Pittsburgh, Boyer 5 Schinkel, McCreary 17:23.

Punitions-Irvine 1:57, Prono-

vost 6:37, Cahan 9:23.

Deuxième période

2. Los Angeles, Peters 5 Robinson 4:03

3. Los Angeles, Peters 6 Anderson, B. Hughes 13:54.

4. Pittsburgh, Angotti 7 Burns, Dea 18:37.

Punitions-Price 5:21, Lemieux 14:25.

Troisième période

5. Pittsburgh, McCreary 4 Schinkel 5:18

6. Pittsburgh, Dea 4 Burns, Angotti 7:23.

Punitions-Flett 4:10

Lancers

Pittsburgh 10 10 8-28
Los Angeles 9 11 7-27

Gardiens: Binkley, Pittsburgh; Desjardins, Los Angeles.
Assistance 7,243.

Première période

1. Toronto, Pulford 3F. Smith, Walton 5:21.

la fièvre DODGE

MAHEU Auto. Inc.

Dodge Chrysler Camions Dodge

378-7474
378-6283

Achete mieux, qui achete chez Maheu

CHRYSLER 1968 2 portes, H.T. Comme neuf, équipé 4 ans. Tout équipé.	CHRYSLER 1968 Newport Custom, 2 portes, Vrai bijou	DODGE 1966 4 portes, sedan Tout équipé 2 ans de garantie.	FALCON 1966 Station, tout équipé Parfaite condition.	CHEVROLET 1966 4 portes, sedan Tout équipé Propre comme neuf.
CHRYSLER 1967 4 portes, H.T., New Yorker Tout équipé	PLYMOUTH 1967 Belvedere V 8, 4 portes, sedan 2½ ans de			

SPORTS

Ottawa gagne la coupe Grey

TORONTO (PC) — Le retour des Stampedeurs de Calgary, préparé depuis déjà 20 ans, a été interrompu samedi quand les Rough Riders d'Ottawa les ont vaincus 24-21 dans la finale de la Ligue Canadienne de football.

Par contre, le dernier champion des Riders remonta à seulement à 1960 aux dépens des Eskimos d'Edmonton, tandis que celui de Calgary remonte à 1948, un gain de 12-7 sur Ottawa.

Toutefois, les Stampedeurs et leur pilote Jerry Williams semblaient avoir des chances avec une avance de 14-4 à la mi-temps, mais Russ Jackson leur a brisé les reins en préparant deux brillants touchés dans le 3e quart, une course de 79 verges de Vic Washington après que celui-ci eut recourvé sa propre échappée et un jeu brillant de 70 verges avec Margene Adkins.

Terry Evanshen a riposté des Riders concédé par Ted la cible pour son placement, au début du 2e quart. En somme, les Stampedeurs avaient été chanceux de s'en tirer avec un seul point au crédit des Riders dans cette première période.

La chance a tourné du côté offensif des Stampedeurs dans le 2e quart à la suite de deux punitions d'obstruction aux Riders, préparant le touché de Liske et le premier majeur d'Evanshen. Profitant d'une brèche dans la défensive rivale, les Riders ont préparé au sol le touché de Jackson.

Puis, le Joyeux par excellence dans le match, Washington, a soulevé la foule avec sa course de 79 verges au début du dernier quart. Un bloc solide lui avait fait perdre momentanément le ballon au début de sa course, mais celui-ci lui avait rebondi droit dans les mains. Les joueurs des deux équipes

Cowansville reprend sa poussée

COWANSVILLE (PAD) — Habilement dirigés à l'attaque par Claude Leblus, les Castors de Cowansville secouaient hier soir leur léthargie et triomphaient du Royal de Drummondville au compte de 4-1.

Claude Leblus qui n'avait pas marqué depuis quelques semaines, y allait hier soir de deux francs buts tandis que ses coéquipiers, Réal Cournoyer et Pierre Demers récoltaient chacun un point. Lampron sauva le blanchissage des siens.

DEUXIEME PERIODE
Claude Leblus marquait son premier filet de la soirée à 7:20 pendant que son équipe jouait avec un désavantage numérique. La défensive des Castors s'illustra en ne permettant au Royal que de diriger seulement trois lancers sur Rose. Le Royal eut l'avantage numérique à deux occasions dans cet engagement, mais leur poussée fut maîtrisée à chaque occasion.

Vics pendant un an, favorisé de beaucoup le jeu robuste et sera définitivement un précieux joueur pour l'équipe de Roland Morriseau.

SOMMAIRE
1ère période:
Aucun point
Punitions: Lampron 2,04; Haines 9,10; B. Plourde 17,43; Lampron 19,45;
Lancers par Cowansville 18, par Drummondville 8.
2ème période:
1. C'Ville: C. Leblus (Rochon) 7,20
Punitions: Lambo 5,44; Perreault 17,21
3ème période:
2. D'Ville: Lampron (Leclerc & Beggs) 2,14
3. C'Ville: C. Leblus (Maybury & Mastin) 3,26
4. C'Ville: Demers (Goyette & S. Leblus) 12,06
5. C'Ville: Cournoyer (Dubois & Doyon) 10,11
Punitions: Y. Bergeron 3,57; Mastin 9,18; S. Leblus 14,51; Lancers: par C'Ville 18-14-10
----- -42
par D'Ville: 8 - 3 - 6 - - - -17

La course de Vic Washington a fait la différence

TORONTO (PA) — Presque tous les Rough Riders d'Ottawa ont opiné que la course de 79 verges de Vic Washington avait été le point tournant de leur victoire de 24-21 sur les Stampedeurs de Calgary dans la classique de la coupe Grey samedi.

La demi-recrue, élue le Joueur par excellence du match, a échappé l'envoi du quart Russ Jackson, mais a recourvé le ballon au premier bond en donnant une avance de 17-14 aux Riders, puis Margene Adkins a assuré la victoire à Ottawa avec un jeu de 70 verges.

Washington ignorait s'il avait saisi le ballon au bond ou autrement. "Ce que je sais, c'est que les Stampedeurs ont 'gelé' sur le jeu, ce qui m'a créé une ouverture, puis Moe Racine et Whit Tucker m'ont aidé avec deux bons blocs."

Selon le pilote Frank Clair, Washington avait fait la "différence" avec sa course.

"Washington a joué un grand match. Il est mon choix comme Joueur de l'Année, sans créditer Bill Symons."

Le directeur-gérant Red O'Quinn a déclaré que Washington avait été "comme si comme ça" dans la première demie, mais il a certes comblé cette lacune avec sa grande course.

Le président Sam Berger était inquiet pendant le premier quart lorsque les Riders n'ont comblé qu'un seul point après avoir tenu les Stampedeurs dans leur propre zone et alors que Don Sutherland, champion-compteur de la CFE, a raté trois placements. Ce dernier a expliqué qu'il n'avait pu pratiquer ses bottés que vendredi en raison du piètre état du terrain à Ottawa et Toronto.

Les exploits de Washington et Adkins ont empêché Sutherland d'être "la poire" du match.

Joueur par excellence Adkins a été le premier à annoncer à Washington qu'il venait d'être élu le Joueur par excellence du match.

Quelqu'un a alors demandé à l'élu comment il se sentait "en

tant que meilleur joueur au football canadien?"

"Je ne le suis pas, a-t-il rétorqué, car je ne serais allé nulle part pendant toute l'année sans de merveilleux bloqueurs."

L'instructeur défensif Kelley Mote a dit que les Riders avaient confondu le quart Peter Liske avec leurs formations défensives, car celui-ci n'a pu les solutionner pendant tout le match.

Au fait, les défenseurs d'Ottawa ont pris un malin plaisir à dénigrer les rapports vantant la défensive rivale pendant toute la semaine.

Enfin, Jackson et Ronnie Stewart ont remis à plus tard leur décision au sujet de leur retraite possible l'an prochain.

Stampedeurs
Les murmures maussades du pilote Jerry Williams étaient tout ce qu'on entendait pendant cinq minutes dans le vestiaire du Calgary après la défaite.

Les joueurs encore en uniforme penchaient la tête pendant que Williams critiquait l'arbitre Paul Dojack, de Regina, qui avait été encombrant lors du court botté d'envoi des siens à la toute fin du match.

"C'était notre dernier espoir pour combler un déficit de 24-21."

Mais Williams a admis que les arbitres avaient accompli une bonne besogne, qualifiant l'obstruction de Dojack à l'endroit d'Art Froese "d'incident regrettable".

Selon lui, deux longs gains et un botté de dégagement raté avaient favorisé les Riders, faisant allusion à la course de 79 verges de Washington et du jeu de 70 verges d'Adkins ainsi qu'un botté raté par Ron Stewart à la suite de l'intervention de Ken Lehmann, qui a ainsi préparé le premier touché de Jackson.

Rapidité
"Nous avons frappé aussi solidement qu'eux, a dit le flaqueur Gerry Shaw, et je crois que nous avons eu l'avantage du jeu la plupart du temps, mais leur rapidité a causé notre per-

Gaétan Labrecque permet aux Guépards de Granby d'annuler

GRANBY — Les Guépards de Granby, qui connaissent des difficultés depuis le début de la saison, se sont ressaisis hier après-midi et ont finalement réussi à faire match nul, 3-3, avec les As de Magog, dans une jouée régulière de la Ligue Junior "B" des Cantons de l'Est, disputée à Magog.

Gaétan Labrecque a retrouvé son aplomb pour permettre aux hommes de l'instructeur Spike Laliberté d'ajouter un point de plus au classement, en réussissant les trois buts des siens.

Perron a brillé dans le camp de Magog avec deux buts et Jutras a complété le total des As.

G. Perron a ouvert le pointage à 16:03, mais Labrecque,

assisté de Réal Gamache et Jean-Pierre Forand a nivelé le compte et le premier vingt s'est terminé 1-1.

Jutras a redonné l'avance à Magog mais Labrecque, assisté de Richard Houle, a à nouveau nivelé, à 13:44, puis à 15:50, Labrecque a réussi son troisième point, aidé de Yves Laliberté.

Cependant, dès le début du troisième vingt, Perron a nivelé le compte mais Granby n'a pu reprendre les devants.

SOMMAIRE
DEUXIEME PERIODE
3- Magog: Jutras (Fréchette) 3,27
4- Granby: Labrecque (R. Houle) 13,44
5- Granby: Labrecque (Y. Laliberté) 15,50
Pun: Luc Harbec, 10,15; Polliender, 10,35; M. Courtemanche, 10,54; R. Cuff, 13,12; D. Harbec, 14,40; Beaulieu, 14,45; Courtemanche, 17,48.
TROISIEME PERIODE
6- Magog: Perron (Touchette & Boisvert) 3,33
Pun: Houle et Cuff, .33; Houle, 3,59; Polliender, 7,11; Gamache, 7,11; Polliender et Gamache, majeurs, 7,14; Courtemanche, 13,18; Laliberté, et Auger, majeurs, 16,39.

Jacques Arès reviendra-t-il comme gérant général des Cards-Pat Gaudreau, recruteur

GRANBY — Jacques Arès reviendra-t-il le gérant général des Cardinals de Granby, champions de la Ligue Provinciale? C'est la question que nous nous posons par suite de l'assemblée des Cardinals, tenue hier matin au Motel des Pins. Les Cardinals ont accepté, officiellement, la démission de Paul Gravel, devenu éclaircur des Indiens de Québec. Il fut confirmé, par la même occasion, qu'avant son départ, Paul Gravel avait placé six joueurs nouveaux sur la liste de protection du club Gran-

by. Il s'agit de Paul Changer, lanceur droitier, Harry Wevitt, receveur, Juan Gonzales, receveur, Domingo Suarez, lanceur droitier, Rolando Rivas, lanceur gaucher, et Adriano Rodriguez receveur.

Le poste a été offert à M. Jacques Arès, qui a demandé une semaine de délai pour fournir une réponse officielle. On sait que M. Arès a été, durant deux saisons, gérant général des Cardinals, pour ensuite céder sa place à Paul Gravel, l'an passé. Dans certains milieux, on a bon espoir que M. Arès reprendra cette importante fonction.

Boston 4 Minnesota 0

Sommaire
Première période
1. Boston, McKenzie 4 Stanfield, Bucyk 3:47
Punitions: Green 3:40, McKenzie 7:37, McCord 13:17
Deuxième période
2. Boston, D. Smith 2 14:27
3. Boston, Murphy 2 Orr, Hodge 14:55
Punitions - Williams 2:40, McMahon 4:23, O'Shea, Doak 6:58, Sanderson 8:06, Connelly, Awrey majeurs 9:33, Orr 12:00.
Troisième période
4. Boston, Westfall 6 Sather, Green 10:38
Punitions - Awrey, 1:07, Boston punition de banc servi par Hodge 1:07, Green 3:22, McCord 14,20.

Cretchman contre Brito dans un combat de boxe

GRANBY — Le moment tant attendu par les amateurs de lutte pourrait bien se réaliser samedi soir prochain, au Palais des Sports de Granby. Depuis des mois que les amateurs souhaitent voir Cretchman encaisser une râlée... Et bien, le promoteur Langevin, à la suite des incidents d'hier, a promis qu'il bâclerait un combat de boxe de 10 rondes (oui, de boxe) entre Eddy Cretchman, gérant de Abdulah the Butcher, et Gino Brito, qui a été assommé par Cretchman hier soir.

Brito a dû remplacer Johnny Rougeau, aux côtés de Carpentier dans la finale. Ce dernier avait été blessé vendredi soir. Brito a été un digne remplaçant, et il a remporté la victoire avec Carpentier, alors que Koloff et Butcher furent disqualifiés, encore une fois, par suite de l'intervention de Cretchmann. Ce dernier s'en est pris à Brito... de là découle la possibilité d'un combat de boxe de 10 rondes entre les deux rivaux, samedi soir prochain.

De plus, nous avons appris que Butcher affronterait Edouard Carpentier dans une finale 2 de 3, à finir...

Hier soir, Carpentier et Brito ont emporté en 3 chutes. Plus de 1,700 personnes ont assisté une fois de plus à un spectaculaire programme, qui aura sûrement des conséquences...

Ahhh! encore un homme...
...qui fume
Clan
arôme unique
douceur inégalable
un grand tabac

Délicieux mélange pour la pipe composé par THEODORUS NIEMEYER LTD. GRONINGEN-HOLLANDE

Charbonneau pilotera le club Victoriaville

GRANBY — Tel qu'annoncé en primeur par CHEF- samedi après-midi, Jean-Guy Charbonneau, ancien instructeur des Vics de Granby, a accepté un poste identique avec les Tigres de Victoriaville. Guy succède à Lou Poliquin, qui avait donné sa démission jeudi soir dernier. Guy débutait dans ses nouvelles fonctions, hier soir à Sherbrooke. L'annonce de cette nouvelle, confirmée par Guy Charbonneau lui-même samedi midi, fait taire les rumeurs voulant que George Roy, ou encore Gilles Dubé succède à Poliquin.

Il ne fait aucun doute que l'engagement de Guy a causé toute une surprise, dû au fait qu'il avait démissionné d'un poste identique, il y a quelques semaines.

Rencontré samedi après-midi, Charbonneau nous a déclaré: "J'ai accepté le poste, car les conditions me plaisaient. Je vais diriger les Tigres en Europe à la fin du mois. Cette décision n'a rien à voir avec ma démission Granby, il y a quelques semaines. Dans ce temps-là, j'avais des raisons très personnelles qui justifiaient mon geste. Les choses ont changé depuis, et je pouvais maintenant reprendre une telle fonction. Je ferai mon grand possible pour conduire les Tigres à tous les honneurs", a-t-il déclaré.

En apprenant la nouvelle, M. Gaston Fausse a souligné: "Je suis très heureux de la nomination de Guy. Je n'ai jamais douté de ses talents d'instructeur, et comme l'a répété Guy, nous n'avons jamais eu de conflit, les Vics et Guy. Ses raisons personnelles justifiaient son geste il y a quelques semaines. Tout est réglé maintenant, et je lui souhaite bonne chance surtout pour son voyage en Europe", a ajouté M. Fausse.

BINGO
Les Cardinals ont poursuivi aussi leurs démarches pour un grand bingo monstre. M. René Boileau, vice-président du club, a pris charge de ce comité et des démarches à faire. Il sera aidé par Léo Courchesne, Ted Carrière, Pierre Coderre et Roger Gévré...

TIRAGE
D'ici une couple de semaines, les Cardinals lanceront un tirage de 12 mois, à raison de \$500 par mois... Des billets, à \$5 par mois, seront mis en vente prochainement... L'acheteur n'aura qu'à remettre 12 chèques datés à l'avance pour participer aux 12 tirages de \$500 chacun.

Enfin, une autre organisation gigantesque a été discutée, mais les plans précis ne seront dévoilés que plus tard.

Comme on peut le constater, ça bouge chez les Cardinals qui, l'an dernier, et surtout grâce à la subvention de la Cité, ont réussi à diminuer de la moitié le déficit de la compagnie, et espèrent tout effacer pour l'ouverture, et pouvoir compter en banque quelques deniers utiles.

Le rabais! SIEGE AUTO-CHAUFFANT DE VOITURE

4.44 Cour. \$5.39

SPECIAL EN QUANTITE LIMITEE

Le siège qui chauffe sans produits chimiques ni fil électrique! Idéal pour assister aux sports d'hiver, dans l'auto ou en camping. Fait 36 x 18". Chic plaid bordé d'un bourrelet. Une idée bien réchauffante pour l'hiver qui vient. 33-1683

CANADIAN TIRE

J.C. VALLEE, propriétaire
332, rue Principale Granby 378-5383

3% de coupons-bonis sur achats au comptant.

BAGOT · BROME · CHAMBLY · IBERVILLE · MISSISQUOI · ROUVILLE · ST-HYACINTHE · ST-JEAN · SHEFFORD



LE CONSEIL 3326 des Chevaliers de Colomb de Sutton a présenté une plaque-souvenir au député du district colombien, M. Nestor Boucher, de Sherbrooke, pour ses années de service, soit de 1961 à 1968. Sur cette photo, de gauche à droite, M. l'abbé Gérard Langevin, aumônier du district numéro 4; M. Nestor Boucher, qui reçoit la plaque de M. Jacques Gagné, grand chevalier du conseil 3326; M. Gérard Pelletier, de Sherbrooke, député du district.



INVITATION MUNICIPALE -- Les représentants syndicaux ont profité de leur passage à l'hôtel de ville pour prendre connaissance des prochaines réalisations envisagées par les administrateurs municipaux. Dans l'ordre habituel: M. Jean-Paul Danault, vice-président du Syndicat des Métiers de construction à Cowansville; Mme Liliane Lemaire, présidente du syndicat à la Edmont Canada Ltd;

Mme Claudette Thibodeau, présidente du syndicat à la RCA Victor Co. Ltd.; M. le maire Roland Désourdy; M. Jean Leduc, directeur des services; M. Léon Bissonnette, président du syndicat des employés de la Bruck Mill; M. Jean Paiement, président du syndicat des employés municipaux; et M. Lionel Desnoyer, vice-président syndical de Vilas Industries Ltd. (Photo Pagerie, Cowansville)

Au cours d'une rencontre à Cowansville

Explication de la rénovation urbaine et de ses effets aux dirigeants syndicaux

COWANSVILLE-- Les représentants des divers mouvements syndicaux de la ville de Cowansville se sont réunis à l'hôtel de ville de cet endroit à la demande du maire Roland Désourdy qui, en présence de M. Jean Leduc, gérant municipal, leur a fourni de multiples explications sur le programme de rénovation urbaine

actuellement en cours, ce qu'il qualifie d'entreprise nécessaire et rentable. M. Désourdy a souligné que la rénovation est nécessaire parce qu'elle répond à des besoins immédiats de plusieurs secteurs de la population et que ces besoins ne pourront attendre 25 ans avant d'être satisfaits. Dans les cadres de ce projet, ces besoins devront être satisfaits dans les cinq prochaines années, ou dans dix ans, tout au plus.

Pour ce qui est de la rentabilité, le maire a fait mention que les subventions mises à la disposition de Cowansville par

la Société d'habitation du Québec sont une ristourne sur les taxes payées par l'ensemble de la population de Cowansville au trésor provincial et fédéral. Si Cowansville n'accepte pas les modalités de la rénovation urbaine, les citoyens continueront à payer des taxes aux autorités gouvernementales mais sans bénéficier de ces ristournes.

Toujours selon le maire Désourdy, l'accroissement de l'activité commerciale et par voie de conséquence, l'augmentation des revenus de la taxe de vente, ainsi que la plus-value de l'évaluation foncière dans

des secteurs rénovés contribueront à défrayer en très grande partie et même au-delà les investissements que Cowansville sera appelé à faire dans la rénovation urbaine pour combler la différence entre le coût du projet et le total des sommes reçues en subventions.

Parmi les objectifs de la rénovation urbaine à Cowansville, il faut souligner le remplacement de la fonction commerciale à un niveau plus élevé, les facilités de logement à coût modique, la correction des défauts et lacunes du système des rues et la repossession et réhabilitation de la rivière.



LES EMPLOYÉS de la firme Lines Brothers, de Waterloo, ont signé une nouvelle convention collective de travail avec leur employeur et le contrat semble à la satisfaction des deux parties en cause, si on en croit l'expression des personnes présentes lors de l'apparition des signatures. Sur notre photo, dans l'ordre habituel et au premier rang on reconnaît, M. Lucien Paré, président du syndicat; M. Charles Basek, gérant général de la compagnie Lines Brothers; M. André Labbé, gérant de l'usine de Waterloo et représentant la compagnie lors des négociations; au second rang et dans le même ordre: M. Gérald Beauregard, secrétaire; Mme Suzanne Belval, trésorière et M. Jean-Louis Gendron, négociateur syndical. (Photo Marcel Côté)

Un jeune homme vole trois autos en moins de 12 heures

FARNHAM (DNC) -- Un jeune homme de Cowansville devra comparaître en Cour des sessions de la paix demain sous l'accusation d'avoir volé une automobile propriété de Mlle Pauline Berthiaume d'Ottawa. Le voleur a été pris sur le

fait par les agents Gérald Audette et Jacques Lusignat qui effectuaient leur patrouille régulière sur la rue Principale, à Farnham.

Au cours de la même nuit, le jeune homme aurait "emprunté" deux autres véhicules à Co-

wansville avec une clef qui lui aurait permis de mettre les trois autos en marche.

Il est détenu à la prison de Cowansville jusqu'à sa comparution. L'enquête se poursuit sous la direction du constable Adrien Lalonde.

Un projet d'importance pour Cowansville

La rénovation urbaine profitera à plusieurs couches de la population

COWANSVILLE-- Plusieurs objectifs fondamentaux ont poussé les membres du conseil de Cowansville à mettre de l'avant un programme de rénovation urbaine, mais celui qui a retenu le plus l'attention des contribuables est l'offre à la population des facilités de logements à coût modique.

Les édiles sont conscients que les personnes à faibles revenus doivent avoir l'opportunité de se loger convenablement selon leurs moyens et ils estiment que la rénovation urbaine permettra la démolition des habitations vétustes et leur remplacement par des logements convenables appropriés.

Ce projet permettra aux personnes qui arrivent à l'âge de la retraite d'envisager pour ces années, un centre des activités qui pourra les accueillir

en tenant compte et de leur condition physique et de leur condition financière. A l'intérieur du programme de rénovation urbaine, les subventions et les prêts à longs termes sont disponibles pour la démolition des taudis et la construction des logements précités.

Actuellement, l'ensemble des établissements commerciaux de Cowansville sont groupés dans des rues Principale et Sud de la rue James au chemin de fer. Aussi, la rénovation dans ce secteur permettra une meilleure utilisation du territoire et une amélioration des facilités de commerce à la disposition de la population.

Il est bien évident que la revalorisation de la fonction commerciale, la démolition des taudis et la construction des logements à prix modique et pour les personnes âgées permettront une relocalisation des rues, trottoirs, espaces de stationnement, de façon à assurer la circulation rapide des véhicules automobiles en relation avec les grandes artères de circulation.

De plus, ces véhicules se verront offrir des facilités adéquates de stationnement en tenant compte de la fonction commerciale de la zone. Le projet facilitera également la circulation des piétons à l'intérieur de cette même zone.

Conformément au programme d'épuration des eaux que Cowansville doit réaliser, la partie de la rivière Yamaska située à l'intérieur de la zone de rénovation urbaine sera nettoyée et la rivière pourra servir de nouveau à des fins récréatives tout en étant un élément de beauté dans le centre-ville.

Plusieurs bénéfices découleront de cette programmation planifiée, entre autres, des logements à loyer modique pour les citoyens âgés et à faible revenu répondront à une demande de plus en plus pressante. Avec ces logements, l'ensemble de la population vivra avec dignité dans un milieu renoué qui sera le sien.

A l'échelle commerciale, la vocation de Cowansville comme centre de commerce régional s'affirmera davantage avec cette zone rénovée et l'on présume que les résidents de la cité de même que ceux de l'extérieur viendront plus nombreux, ce qui aura pour conséquence directe la création de nouveaux emplois dans ce secteur.

A l'item finance, la rénova-

tion amènera la construction de nouveaux édifices qui auront une valeur accrue comparativement aux édifices existants. Ceci se traduira par l'apport de revenus additionnels à la municipalité. La portion de

la taxe de vente provinciale qui est retournée aux municipalités et qui constitue une partie substantielle du budget municipal sera également plus élevée. C'est donc dire que la rénovation urbaine offrira de mul-

tiples avantages aux contribuables de Cowansville au cours des prochaines années, et, comme le souligne le maire de cette municipalité, c'est une entreprise nécessaire et valable.

Selon le député Yves Forest

Farnham serait le site idéal pour l'établissement du futur aéroport

FARNHAM -- Selon Me Yves Forest, député fédéral du comté de Missisquoi, Farnham devrait être le choix définitif pour l'établissement du futur aéroport international. Le représentant du comté à la Chambre des Communes s'est dit très optimiste quant à la décision qui sera prise au niveau du cabinet à ce sujet au cours du mois.

vernementales est en voie de réalisation et devrait être terminée vers le 12 décembre. Cette étude a été demandée par les membres de l'exécutif du comité régional pour l'établissement de l'aéroport à Farnham et le coût sera défrayé par les Chambres de commerce en

collaboration avec les localités concernées.

Par la suite, les membres du comité rencontreront Me Yves Forest qui fera les démarches nécessaires afin que des réunions aient lieu entre le représentant du comité et les ministres Marchand et Hellyer,

Même si cinq localités retiennent encore l'attention du gouvernement fédéral, il semblerait que Farnham soit l'endroit qui présente le plus d'avantages tant par sa situation à proximité de la métropole que par ses voies de communications qui sont déjà très bon-



Me Yves FOREST

nes et qui peuvent être facilement améliorées.

Me Forest a déclaré de plus que les études techniques sont maintenant complétées et que ce rapport devrait être présenté à la Chambre d'ici quelques jours. Entre-temps, un mémoire qui sera remis aux autorités gou-

Une automobile volée retrouvée à Chambly

FARNHAM (DNC) -- La police de Chambly a retrouvé hier matin une automobile propriété de M. Normand Arcand de Farnham, rapportée volée vers 6 heures 30 jeudi soir. Le véhicule était abandonné en bordure de la route à proximité de cette localité et les plaques d'immatriculation avaient été enlevées et déposées sur la banquette arrière.

Les deux jeunes gens qui ont pris la voiture alors que Mme. Arcand fut entrée dans un magasin, ont filé vers St-Jean mais les policiers n'ont pas réussi à localiser l'auto qui a parcouru quelque 800 milles en deux jours.

Les limiers seraient présentement sur une bonne piste qui conduirait à l'arrestation prochaine des deux malfaiteurs.

SPECIAL 1er Anniversaire au SALON FAVORI
Du 5 au 12 DEC.
GRANDE VENTE de POSTICHES
"Fashion Wigette" 100 % Cheveux humain

Postiche Rég. \$22.00 \$16.95	Perruque Rég. \$50.00 \$29.95	Demi-Perruque Rég. \$60.00 \$45.95
--	--	---

814, rue Principale FARNHAM Tél. 293-6780

DISTRICTS ÉLECTORAUX DE BAGOT ET DE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE
AVIS AUX COMMISSIONS SCOLAIRES AUX EMPLOYEURS ET AUX INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT.

Le jour du scrutin est jour de congé dans les écoles sous la direction d'une commission scolaire locale ou régionale dans un district électoral où un scrutin est tenu. (article 186).

Tout employeur doit, le jour du scrutin, accorder à chaque électeur à son emploi la période de congé nécessaire pour que celui-ci ait pendant les heures d'ouverture des bureaux de scrutin au moins quatre heures consécutives pour voter, sans tenir compte du temps normalement accordé pour le repas du midi; l'employeur ne doit faire aucune déduction du salaire de cet électeur ni lui imposer aucune peine par suite de son absence durant cette période de congé. (article 262-1)

Toute institution d'enseignement doit, le jour du scrutin, donner congé aux étudiants qui sont électeurs. (article 262-2a)



PUBLIÉ PAR LE PRÉSIDENT GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Nécrologie

M. LEON SENAY

R.R. 2, Dunham

Salon F. et J.M. Désourdy

109 rue Williams, Cowansville

mercredi 4 déc. 2.30 h. p.m.

Eglise paroissiale de Dunham

Cimetière Dunham

MME NAPOLEON CHAGNON

1930, rue Goyette

Ville Jacques Cartier

Salon Girardot & Ménard L.ée

223, rue Principale, Granby

Mercredi 4 décembre - 10h.

Eglise St-François Xavier, Brantford

Cimetière Brantford

Directeurs de Funérailles

Girardot & Ménard

L.T.E.E.

Salons 223 Principale

Funéraires - 170 Dufferin

Ambulances - 115 de malades

Bur.: 223 Principale, Granby

FR. 2-4498 — FR. 2-3422

Granby Granite enr.

ANDRÉ MENARD

prop.

Lettrage et Reparation

Vendeur autorisé

Rock of Ages

451 Dufferin 372-7729

Granby

J.-A. Lesieur Enr.

Directeur de funérailles

Service d'ambulances

Salons funéraires

modernes

255 Principale

411 Notre-Dame

Bureau: 1, rue Paré

Granby, P.Q. Tél. 372-3909

ANNONCES CLASSEES

RECUES JUSQU' A 5.P.M LA VEILLE DE PUBLICATION

Granby: 372-5433 • Cowansville: 263-2988 • Farnham: 293-5155 • St-Jean: 347-7596 • St-Hyacinthe: 773-2516

Cartes Professionnelles

Gérard Legendre

Comptable Agréé
135, rue Principale
Tél.: 372-3381
GRANBY

Jolin, Montfils, Dallaire, Picotte

& Associés
COMPTABLES AGRES
317, RACINE
GRANBY, TEL.: 378-7935
L. J. Jolin, C.A. — J. P. Picotte, C.A.
L. J. A. Jolin, C.A. — A. Desautels, C.A.
P. A. Jolin, C.A. — G. D. Dallaire, C.A.
Y. Brodeur, C.A.

Jean H. Massey

AVOCAT
80 rue Principale, suite 1-5
Bureau le soir
sur rendez-vous
Tél.: 372-5431 — Granby
(52238)

GRANBY

14 Locaux à louer

POUR LE TEMPS DES FETES

SALLE à LOUER pour le temps des FETES, idéal pour réunions de famille ou party de manufactures ou tout autre genre de réunion. Possibilité d'asseoir 200 personnes. Planchers de danse, air climatisé, toilettes et vestiaire. Située dans le centre de la ville. Pour informations, tél. 372-1457. (59022)

BUREAUX MODERNES

BUREAUX à LOUER avec facilité de stationnement.
ENTREPOTS de 3.500 pl., chauffés et éclairés, avec système de gicleurs. Aussi bureaux disponibles si désiré. Pour informations, téléphonez à 378-8475. (59227)

20 Terres ou fermes

à vendre
TERRE à VENDRE, 5 arpents, maison, poulailler, vigne, 500 et plusieurs autres terrains. Pour informations, tél. 348-4075. (59277)

23 Logements à louer

LOGIS de 3 pièces à LOUER, installation de 220 volts, libre immédiatement, ménage fait, à neuf couple âgé de préférence. Tél. 378-2594. (59159)

LOGIS de 3 pièces, dans un 2e avec solarium vitré, puis garage si désiré. Libre immédiatement. S'adresser à 66 rue Foch. (59199)

LOGIS de 5 1/2 pièces dans un bas, chauffage central, installation de lavage et sècheuse, foyer, grandes pièces, vaste terrain. Situé à 63 rue Elgin. Pour informations tél. 372-1431 après 6:00 P.M. (59284)

LOGIS de 4 pièces, installation de 220 volts, dans un haut. S'adresser à 50 rue Louis. Tél. 378-2690. (59290)

LOGIS chauffé 4 très grandes pièces, neuf moderne, installation de lavage et sècheuse, eau chaude, fournie, libre le 1er janvier. S'adresser à 489 rue Colville-Lavallée, Granby, coin de la rue Fatima. (59311)

Au centre de la ville, chambres meublées, chauffées, éclairées, eau chaude à l'année, tapis mur à mur, réfrigérateur, télévision, salle à manger à la disposition des chambreurs. Pour visiter, tél. 372-2687. (59316)

25 Appartements à louer

APPARTEMENTS meublés, chauffés, éclairés, service de concierge; de 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2 et 4 1/2 pièces, à partir de \$10,00 par semaine. S'adresser: tél. 372-5328. (59360)

Apts de 1, 2 et 3 pièces meublés, chauffés, chambre de bain, entrée privée, télévision en couleur si désiré, situés au centre de la ville. S'adresser: 255 Ave du Parc. Tél. 372-4121 ou 91 rue Park, après 7:00 p.m. (59222)

APPARTEMENT de 1 1/2 pièce, très grande, chauffé, éclairé, meuble au complet, avec draperies, installation de lavage et sècheuse gratuite, situé à 89 rue St-Joseph. Tél. 372-4040. (59250)

APT de 3 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, installation de rideaux. S'adresser à 138 rue Montcalm, tél. 372-492761. (59276)

27 Chambres à louer

CHAMBRES MEUBLEES, chauffées, éclairées, service de concierge. S'adresser à M. MORÉAU, 24 rue Centre, Granby, Chambre No 1. Tél. 372-7250. (59217)

CHAMBRES TOUT CONFORT

De \$8,00 à \$10,00 par semaine. S'adresser à 600 rue Bréton ou 24 rue Centre. Tél. 378-8318. (58903)

POUR MESSIEURS

CHAMBRE \$10, \$11, \$12, draps et serviettes fournis. Chauffée, éclairée, cuisine avec ustensiles, cabinet de toilette, salon avec télévision, téléphone, table de ping-pong, entrée privée, place pour auto. 2 lignes d'autobus. Tél. 378-5448 à 517 rue Dautouville. (59169)

30 Chambres et pensions à louer

CHAMBRES et PENSIONS à LOUER pour une ou 2 personnes, toutes commodités, entrée privée, bas prix. Pour informations, tél. 378-6414. (59298)

CHAMBRES et PENSIONS à LOUER, 7 jours par semaine, accès à la TV et au téléphone, lessive comprise, place tranquille et confortable, homme seulement. Stationnement privé. S'adresser à 372-7257, Granby. (59289)

34a) Remboursement

Remboursement général réparation et remodelage de mobiliers de SALON, set de cuisine, chaise berçante, lazy boy, vaste choix de matériel et de cuillerie et vinyle à des prix pouvant défier toute concurrence. Pour estimation gratuite, Roger Lachance, Tél. 378-5863. (59283)

60 Fourrures

FEMMES FILLES demandées, d'un certain âge, d'une certaine expérience pour prendre soin de 2 personnes âgées. Bon chez-soi. S'adresser à Mme Willie Desautels, 184 rue Foster, Waterloo, tél. 539-2681 ou Mme Eugène Rodrigue, 205 rue Bradford, Granby, tél. 372-4014. (58789)

111 Hommes demandés

Agents de sécurité WILLIAM J. BURNS
HOMMES DEMANDES pour travail régulier dans le domaine de la sécurité. Conditions: Citoyens canadiens, 21 ans minimum, bilingue, grandeur 5'8" (piés plus), bonne santé, sans dossier judiciaire. Se présenter à 2615 rue Van Horne, suite 211, Montréal. (59306)

REPRESENTANTS demandés pour visiter places d'affaires de Granby et les environs. Poste à temps partiel. Prêt à commencer immédiatement. Pour informations, tél. Code 819, 569-7253. (59309)

111a) Hommes, Femmes demandés
Agents de sécurité WILLIAM J. BURNS
HOMMES DEMANDES pour travail régulier dans le domaine de la sécurité. Conditions: Citoyens canadiens, 21 ans minimum, bilingue, grandeur 5'8" (piés plus), bonne santé, sans dossier judiciaire. Se présenter à 2615 rue Van Horne, suite 211, Montréal. (59306)

MANTEAU véritable CHAT LYNX tel qu'illustré \$425.00
73 Drummond
Tél.: 372-3811 Granby
Ouvrez le soir sur rendez-vous.
Lucille Guertin, prop. (59306)

82 Bois et Matériaux
BOIS de CHAUFFAGE sec, pour poêle ou foyer, longueur 14 po. Aussi garage à louer pour auto. S'adresser à Mme R. VADNAN, 79 rue Lorne. Tél. 372-3850. (58908)

98 Divers

SAVIEZ-VOUS QUE votre écriture révèle votre caractère et votre personnalité. Voulez-vous en savoir davantage? Recevez des conseils utiles. Envoyez-nous un échantillon de votre écriture ou celle d'une autre personne que vous aimeriez connaître mieux, le texte 10 lignes écrites sur papier non rayé, votre signature ou plus très lisiblement votre nom et adresse, plus \$2,00 par la réponse.
COURRIER GRAPHOLOGIQUE C.P. 342, GRANBY. (59301)

98a) A vendre - Divers
A VENDRE, un ensemble de lits superposés 39" de large. Propres avec matelas. Pour informations, tél. 378-2479. (59186)

Skis - Trains électriques
2 paires de SKIS 3"6" et 5"6". Aussi bâtons 46 pouces. BOTTINES, pointure 6. Également 2 TRAINS électriques avec voie double et alligage, le tout monté sur panneau de bois de 3 pi. x 6 pi. S'adresser à 372-7129. (59204)

HUMIDIFICATEUR à vendre, presque neuf, pouvant purifier 5 pièces, un mois d'essai, à prix très raisonnable. Pour informations, tél. 378-1377. (59313)

Une VAREUSE pour homme, peluche d'orlon, très belle qualité, grandeur moyen, un manteau genre Caban pour dame, couleur tissu polu de chameau doublé en peluche d'orlon, grandeur 14 ans, un veston sport garçon, 12 ans, comme neuf. Tél. 378-1129 avant midi et après 6:00 p.m. (59291)

CHAMBIERS DE RACE
ACHETONS et VENDONS Boston Terrier, Dandys, Labras, Poms, Pomeraniens, Chihuahua, Élevons 20 races différentes. Prix: \$5,00 à \$100,00. Aucune offre raisonnable refusée. Bienvenue. Achetés, vendeurs, visiteurs.
PAUL BLANCHETTE R.R. 5, Sherbrooke Ch. Beauvoir Tél.: 562-5525 (58658)

ANIMAUX
Disponibles au Zoo de Granby: 4 chats siamois âgés de 3 mois, vaccinés et un superbe mâle siamois reproducteur, âgé de 24 mois. Offrez un cadeau à Noël — Adressez-vous à la Société Zoologique de Granby, 393 Bourget ou téléphonez 378-8478 entre 9 h et 4:30 p.m. (59220)

PETITS CHIENS Berger allemands, pure races, pure race. S'adresser à 372-5107 après 4:00 P.M. (59248)

142 Maisons à vendre
A VENDRE, 80 tables de billard, toutes sortes \$80,00 à \$900,00. Bumper Pool, \$400,00. Aussi table à jouer, 3 mois d'essai. S'adresser à 290 12e Avenue, Iperville, Tél. 347-7679. (59100)

A VENDRE, 2 ROULOTTES, comptant raisonnable, balanche comme loyer. Ces roulottes ont chacune 2 chambres à coucher, salon, chambre de bain et cuisine. Système de chauffage à air chaud. S'adresser à 345, 7e Avenue, Iperville. Tél. 346-5274. (59288)

98a) A vendre - Divers
A VENDRE, 80 tables de billard, toutes sortes \$80,00 à \$900,00. Bumper Pool, \$400,00. Aussi table à jouer, 3 mois d'essai. S'adresser à 290 12e Avenue, Iperville, Tél. 347-7679. (59100)

A VENDRE, 2 ROULOTTES, comptant raisonnable, balanche comme loyer. Ces roulottes ont chacune 2 chambres à coucher, salon, chambre de bain et cuisine. Système de chauffage à air chaud. S'adresser à 345, 7e Avenue, Iperville. Tél. 346-5274. (59288)

98a) A vendre - Divers
A VENDRE, 80 tables de billard, toutes sortes \$80,00 à \$900,00. Bumper Pool, \$400,00. Aussi table à jouer, 3 mois d'essai. S'adresser à 290 12e Avenue, Iperville, Tél. 347-7679. (59100)

A VENDRE, 2 ROULOTTES, comptant raisonnable, balanche comme loyer. Ces roulottes ont chacune 2 chambres à coucher, salon, chambre de bain et cuisine. Système de chauffage à air chaud. S'adresser à 345, 7e Avenue, Iperville. Tél. 346-5274. (59288)

98a) A vendre - Divers
A VENDRE, 80 tables de billard, toutes sortes \$80,00 à \$900,00. Bumper Pool, \$400,00. Aussi table à jouer, 3 mois d'essai. S'adresser à 290 12e Avenue, Iperville, Tél. 347-7679. (59100)

A VENDRE, 2 ROULOTTES, comptant raisonnable, balanche comme loyer. Ces roulottes ont chacune 2 chambres à coucher, salon, chambre de bain et cuisine. Système de chauffage à air chaud. S'adresser à 345, 7e Avenue, Iperville. Tél. 346-5274. (59288)

98a) A vendre - Divers
A VENDRE, 80 tables de billard, toutes sortes \$80,00 à \$900,00. Bumper Pool, \$400,00. Aussi table à jouer, 3 mois d'essai. S'adresser à 290 12e Avenue, Iperville, Tél. 347-7679. (59100)

110 Femmes demandées

AIMERIEZ-VOUS un revenu supplémentaire pour le temps des fêtes? Heures flexibles. Possibilités d'avancement. Commission intéressante. Leçon de maquillage gratuite. Granby: 378-3762. Waterloo: 539-1033. Cowansville: 263-0176. St-Pie: 772-2497. (58789)

110b) Femmes, filles demandées

FILLES ou FEMMES demandées, belle apparence, avec auto, désirant travailler à temps plein ou partiel, faire des revenus de \$100 et plus par semaine. Communiquiez à 372-4104. (59208)

FEMMES FILLES demandées, d'un certain âge, d'une certaine expérience pour prendre soin de 2 personnes âgées. Bon chez-soi. S'adresser à Mme Willie Desautels, 184 rue Foster, Waterloo, tél. 539-2681 ou Mme Eugène Rodrigue, 205 rue Bradford, Granby, tél. 372-4014. (58789)

111 Hommes demandés
Agents de sécurité WILLIAM J. BURNS
HOMMES DEMANDES pour travail régulier dans le domaine de la sécurité. Conditions: Citoyens canadiens, 21 ans minimum, bilingue, grandeur 5'8" (piés plus), bonne santé, sans dossier judiciaire. Se présenter à 2615 rue Van Horne, suite 211, Montréal. (59306)

REPRESENTANTS demandés pour visiter places d'affaires de Granby et les environs. Poste à temps partiel. Prêt à commencer immédiatement. Pour informations, tél. Code 819, 569-7253. (59309)

111a) Hommes, Femmes demandés
Agents de sécurité WILLIAM J. BURNS
HOMMES DEMANDES pour travail régulier dans le domaine de la sécurité. Conditions: Citoyens canadiens, 21 ans minimum, bilingue, grandeur 5'8" (piés plus), bonne santé, sans dossier judiciaire. Se présenter à 2615 rue Van Horne, suite 211, Montréal. (59306)

REPRESENTANTS demandés pour visiter places d'affaires de Granby et les environs. Poste à temps partiel. Prêt à commencer immédiatement. Pour informations, tél. Code 819, 569-7253. (59309)

111a) Hommes, Femmes demandés
Agents de sécurité WILLIAM J. BURNS
HOMMES DEMANDES pour travail régulier dans le domaine de la sécurité. Conditions: Citoyens canadiens, 21 ans minimum, bilingue, grandeur 5'8" (piés plus), bonne santé, sans dossier judiciaire. Se présenter à 2615 rue Van Horne, suite 211, Montréal. (59306)

111a) Hommes, Femmes demandés
Agents de sécurité WILLIAM J. BURNS
HOMMES DEMANDES pour travail régulier dans le domaine de la sécurité. Conditions: Citoyens canadiens, 21 ans minimum, bilingue, grandeur 5'8" (piés plus), bonne santé, sans dossier judiciaire. Se présenter à 2615 rue Van Horne, suite 211, Montréal. (59306)

111a) Hommes, Femmes demandés
Agents de sécurité WILLIAM J. BURNS
HOMMES DEMANDES pour travail régulier dans le domaine de la sécurité. Conditions: Citoyens canadiens, 21 ans minimum, bilingue, grandeur 5'8" (piés plus), bonne santé, sans dossier judiciaire. Se présenter à 2615 rue Van Horne, suite 211, Montréal. (59306)

111a) Hommes, Femmes demandés
Agents de sécurité WILLIAM J. BURNS
HOMMES DEMANDES pour travail régulier dans le domaine de la sécurité. Conditions: Citoyens canadiens, 21 ans minimum, bilingue, grandeur 5'8" (piés plus), bonne santé, sans dossier judiciaire. Se présenter à 2615 rue Van Horne, suite 211, Montréal. (59306)

111a) Hommes, Femmes demandés
Agents de sécurité WILLIAM J. BURNS
HOMMES DEMANDES pour travail régulier dans le domaine de la sécurité. Conditions: Citoyens canadiens, 21 ans minimum, bilingue, grandeur 5'8" (piés plus), bonne santé, sans dossier judiciaire. Se présenter à 2615 rue Van Horne, suite 211, Montréal. (59306)

111a) Hommes, Femmes demandés
Agents de sécurité WILLIAM J. BURNS
HOMMES DEMANDES pour travail régulier dans le domaine de la sécurité. Conditions: Citoyens canadiens, 21 ans minimum, bilingue, grandeur 5'8" (piés plus), bonne santé, sans dossier judiciaire. Se présenter à 2615 rue Van Horne, suite 211, Montréal. (59306)

111a) Hommes, Femmes demandés
Agents de sécurité WILLIAM J. BURNS
HOMMES DEMANDES pour travail régulier dans le domaine de la sécurité. Conditions: Citoyens canadiens, 21 ans minimum, bilingue, grandeur 5'8" (piés plus), bonne santé, sans dossier judiciaire. Se présenter à 2615 rue Van Horne, suite 211, Montréal. (59306)

111a) Hommes, Femmes demandés
Agents de sécurité WILLIAM J. BURNS
HOMMES DEMANDES pour travail régulier dans le domaine de la sécurité. Conditions: Citoyens canadiens, 21 ans minimum, bilingue, grandeur 5'8" (piés plus), bonne santé, sans dossier judiciaire. Se présenter à 2615 rue Van Horne, suite 211, Montréal. (59306)

111a) Hommes, Femmes demandés
Agents de sécurité WILLIAM J. BURNS
HOMMES DEMANDES pour travail régulier dans le domaine de la sécurité. Conditions: Citoyens canadiens, 21 ans minimum, bilingue, grandeur 5'8" (piés plus), bonne santé, sans dossier judiciaire. Se présenter à 2615 rue Van Horne, suite 211, Montréal. (59306)

111a) Hommes, Femmes demandés
Agents de sécurité WILLIAM J. BURNS
HOMMES DEMANDES pour travail régulier dans le domaine de la sécurité. Conditions: Citoyens canadiens, 21 ans minimum, bilingue, grandeur 5'8" (piés plus), bonne santé, sans dossier judiciaire. Se présenter à 2615 rue Van Horne, suite 211, Montréal. (59306)

111a) Hommes, Femmes demandés
Agents de sécurité WILLIAM J. BURNS
HOMMES DEMANDES pour travail régulier dans le domaine de la sécurité. Conditions: Citoyens canadiens, 21 ans minimum, bilingue, grandeur 5'8" (piés plus), bonne santé, sans dossier judiciaire. Se présenter à 2615 rue Van Horne, suite 211, Montréal. (59306)

111a) Hommes, Femmes demandés
Agents de sécurité WILLIAM J. BURNS
HOMMES DEMANDES pour travail régulier dans le domaine de la sécurité. Conditions: Citoyens canadiens, 21 ans minimum, bilingue, grandeur 5'8" (piés plus), bonne santé, sans dossier judiciaire. Se présenter à 2615 rue Van Horne, suite 211, Montréal. (59306)

111a) Hommes, Femmes demandés
Agents de sécurité WILLIAM J. BURNS
HOMMES DEMANDES pour travail régulier dans le domaine de la sécurité. Conditions: Citoyens canadiens, 21 ans minimum, bilingue, grandeur 5'8" (piés plus), bonne santé, sans dossier judiciaire. Se présenter à 2615 rue Van Horne, suite 211, Montréal. (59306)

111a) Hommes, Femmes demandés
Agents de sécurité WILLIAM J. BURNS
HOMMES DEMANDES pour travail régulier dans le domaine de la sécurité. Conditions: Citoyens canadiens, 21 ans minimum, bilingue, grandeur 5'8" (piés plus), bonne santé, sans dossier judiciaire. Se présenter à 2615 rue Van Horne, suite 211, Montréal. (59306)

111a) Hommes, Femmes demandés
Agents de sécurité WILLIAM J. BURNS
HOMMES DEMANDES pour travail régulier dans le domaine de la sécurité. Conditions: Citoyens canadiens, 21 ans minimum, bilingue, grandeur 5'8" (piés plus), bonne santé, sans dossier judiciaire. Se présenter à 2615 rue Van Horne, suite 211, Montréal. (59306)

111a) Hommes, Femmes demandés
Agents de sécurité WILLIAM J. BURNS
HOMMES DEMANDES pour travail régulier dans le domaine de la sécurité. Conditions: Citoyens canadiens, 21 ans minimum, bilingue, grandeur 5'8" (piés plus), bonne santé, sans dossier judiciaire. Se présenter à 2615 rue Van Horne, suite 211, Montréal. (59306)

111a) Hommes, Femmes demandés
Agents de sécurité WILLIAM J. BURNS
HOMMES DEMANDES pour travail régulier dans le domaine de la sécurité. Conditions: Citoyens canadiens, 21 ans minimum, bilingue, grandeur 5'8" (piés plus), bonne santé, sans dossier judiciaire. Se présenter à 2615 rue Van Horne, suite 211, Montréal. (59306)

111a) Hommes, Femmes demandés
Agents de sécurité WILLIAM J. BURNS
HOMMES DEMANDES pour travail régulier dans le domaine de la sécurité. Conditions: Citoyens canadiens, 21 ans minimum, bilingue, grandeur 5'8" (piés plus), bonne santé, sans dossier judiciaire. Se présenter à 2615 rue Van Horne, suite 211, Montréal. (59306)

111a) Hommes, Femmes demandés
Agents de sécurité WILLIAM J. BURNS
HOMMES DEMANDES pour travail régulier dans le domaine de la sécurité. Conditions: Citoyens canadiens, 21 ans minimum, bilingue, grandeur 5'8" (piés plus), bonne santé, sans dossier judiciaire. Se présenter à 2615 rue Van Horne, suite 211, Montréal. (59306)

111a) Hommes, Femmes demandés
Agents de sécurité WILLIAM J. BURNS
HOMMES DEMANDES pour travail régulier dans le domaine de la sécurité. Conditions: Citoyens canadiens, 21 ans minimum, bilingue, grandeur 5'8" (piés plus), bonne santé, sans dossier judiciaire. Se présenter à 2615 rue Van Horne, suite 211, Montréal. (59306)

111a) Hommes, Femmes demandés
Agents de sécurité WILLIAM J. BURNS
HOMMES DEMANDES pour travail régulier dans le domaine de la sécurité. Conditions: Citoyens canadiens, 21 ans minimum, bilingue, grandeur 5'8" (piés plus), bonne santé, sans dossier judiciaire. Se présenter à 2615 rue Van Horne, suite 211, Montréal. (59306)

142 Maisons à vendre

A VENDRE un bungalow de 5 pièces en brique, grand terrain. Comptant \$600,00. Balance paiement facile, situé sur le chemin d'Adamsville. S'adresser le soir à près 7:00 p.m. à 378-8571. (59168)

PROPRIÉTAIRE à VENDRE ou à échanger à Granby, pour une sur le chemin de Montréal. S'adresser à 502 rue Pelletier. (58366)

142a) Maisons à louer

MAISON de 6 pièces 1/2, 4 chambres à coucher, chambre de bain en céramique, installation de lavage et sècheuse, vaste terrain. Pour informations tél. 372-3215. Prix \$115,00 par mois. Libre le 1er décembre. (59249)

145 Débentures
COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE PROTESTANTE DES CANTONS DE L'EST
Rendement 7.50%
Échéance 10 ans

111 Hommes demandés
Agents de sécurité WILLIAM J. BURNS
HOMMES DEMANDES pour travail régulier dans le domaine de la sécurité. Conditions: Citoyens canadiens, 21 ans minimum, bilingue, grandeur 5'8" (piés plus), bonne santé, sans dossier judiciaire. Se présenter à 2615 rue Van Horne, suite 211, Montréal. (59306)

REPRESENTANTS demandés pour visiter places d'affaires de Granby et les environs. Poste à temps partiel. Prêt à commencer immédiatement. Pour informations, tél. Code 819, 569-7253. (59309)

111a) Hommes, Femmes demandés
Agents de sécurité WILLIAM J. BURNS
HOMMES DEMANDES pour travail régulier dans le domaine de la sécurité. Conditions: Citoyens canadiens, 21 ans minimum, bilingue, grandeur 5'8" (piés plus), bonne santé, sans dossier judiciaire. Se présenter à 2615 rue Van Horne, suite 211, Montréal. (59306)

111a) Hommes, Femmes demandés
Agents de sécurité WILLIAM J. BURNS
HOMMES DEMANDES pour travail régulier dans le domaine de la sécurité. Conditions: Citoyens canadiens, 21 ans minimum, bilingue, grandeur 5'8" (piés plus), bonne santé, sans dossier judiciaire. Se présenter à 2615 rue Van Horne, suite 211, Montréal. (59306)

111a) Hommes, Femmes demandés
Agents de sécurité WILLIAM J. BURNS
HOMMES DEMANDES pour travail régulier dans le domaine de la sécurité. Conditions: Citoyens canadiens, 21 ans minimum, bilingue, grandeur 5'8" (piés plus), bonne santé, sans dossier judiciaire. Se présenter à 2615 rue Van Horne, suite 211, Montréal. (59306)

111a) Hommes, Femmes demandés
Agents de sécurité WILLIAM J. BURNS
HOMMES DEMANDES pour travail régulier dans le domaine de la sécurité. Conditions: Citoyens canadiens, 21 ans minimum, bilingue, grandeur 5'8" (piés plus), bonne santé, sans dossier judiciaire. Se présenter à 2615 rue Van Horne, suite 211, Montréal. (59306)

111a) Hommes, Femmes demandés
Agents de sécurité WILLIAM J. BURNS
HOMMES DEMANDES pour travail régulier dans le domaine de la sécurité. Conditions: Citoyens canadiens, 21 ans minimum, bilingue, grandeur 5'8" (piés plus), bonne santé, sans dossier judiciaire. Se présenter à 2615 rue Van Horne, suite 211, Montréal. (59306)

111a) Hommes, Femmes demandés
Agents de sécurité WILLIAM J. BURNS
HOMMES DEMANDES pour travail régulier dans le domaine de la sécurité. Conditions: Citoyens canadiens, 21 ans minimum, bilingue, grandeur 5'8" (piés plus), bonne santé, sans dossier judiciaire. Se présenter à 2615 rue Van Horne, suite 211, Montréal. (59306)

111a) Hommes, Femmes demandés
Agents de sécurité WILLIAM J. BURNS
HOMMES DEMANDES pour travail régulier dans le domaine de la sécurité. Conditions: Citoyens canadiens, 21 ans minimum, bilingue, grandeur 5'8" (piés plus), bonne santé, sans dossier judiciaire. Se présenter à 2615 rue Van Horne, suite 211, Montréal. (59306)

111a) Hommes, Femmes demandés
Agents de sécurité WILLIAM J. BURNS
HOMMES DEMANDES pour travail régulier dans le domaine de la sécurité. Conditions: Citoyens canadiens, 21 ans minimum, bilingue, grandeur 5'8" (piés plus), bonne santé, sans dossier judiciaire. Se présenter à 2615 rue Van Horne, suite 211, Montréal. (59306)

111a) Hommes, Femmes demandés
Agents de sécurité WILLIAM J. BURNS
HOMMES DEMANDES pour travail régulier dans le domaine de la sécurité. Conditions: Citoyens canadiens, 21 ans minimum, bilingue, grandeur 5'8" (piés plus), bonne santé, sans dossier judiciaire. Se présenter à 2615 rue Van Horne, suite 211, Montréal. (59306)

111a) Hommes, Femmes demandés
Agents de sécurité WILLIAM J. BURNS
HOMMES DEMANDES pour travail régulier dans le domaine de la sécurité. Conditions: Citoyens canadiens, 21 ans minimum, bilingue, grandeur 5'8" (piés plus), bonne santé, sans dossier judiciaire. Se présenter à 2615 rue Van Horne, suite 211, Montréal. (59306)

111a) Hommes, Femmes demandés
Agents de sécurité WILLIAM J. BURNS
HOMMES DEMANDES pour travail régulier dans le domaine de la sécurité. Conditions: Citoyens canadiens, 21 ans minimum, bilingue, grandeur 5'8" (piés plus), bonne santé, sans dossier judiciaire. Se présenter à 2615 rue Van Horne, suite 211, Montréal. (59306)

111a) Hommes, Femmes demandés
Agents de sécurité WILLIAM J. BURNS
HOMMES DEMANDES pour travail régulier dans le domaine de la sécurité. Conditions: Citoyens canadiens, 21 ans minimum, bilingue, grandeur 5'8" (piés plus), bonne santé, sans dossier judiciaire. Se présenter à 2615 rue Van Horne, suite 211, Montréal. (59306)

111a) Hommes, Femmes demandés
Agents de sécurité WILLIAM J. BURNS
HOMMES DEMANDES pour travail régulier dans le domaine de la sécurité. Conditions: Citoyens canadiens, 21 ans minimum, bilingue, grandeur 5'8" (piés plus



CBFT CANAL 2

LUNDI

18.00 Tour à tour
18.15 Téléjournal
18.30 24 heures
18.45 Aujourd'hui
19.30 Les belles histoires des Pays d'en haut
20.30 Ma sorcière Bien-Aimée
21.00 A la seconde
21.30 Le paradis terrestre
22.00 Les temps chagant
23.00 Téléjournal
23.20 Nouvelles du sport
23.30 Cinéma
La Vampire de Dusseldorf.
1.00 Téléjournal

MARDI

9.25 Aujourd'hui à CBFT
9.30 Petit Théâtre
10.00 Télévision scolaire
10.20 D'or et de diamant Parure de la France

CBMT CANAL 6

LUNDI

6.00 My three sons (c)
6.31 Hourglass
7.30 The Doris Day show (c)
8.00 Show of the Week (c)
9.00 Front Page challenge (c)
9.30 The Carol Burnett show (c)
10.31 Teleplay:
11.00 CBC National News
11.19 Viewpoint
11.25 Night Overall:
11.36 Science-Fiction Theatre --"Die, Monster, Die".
1.00 Final Report

MARDI

7.25 Test Pattern and Music
8.02 Stan-by Six
8.30 That Morning show
9.00 Focus:
9.30 Quebec school telecast (c)
9.45 Quebec school telecast (c)
10.00 Canadian schools
10.30 Friendly giant

CHLT CANAL 7

LUNDI

6.00 Troisième édition
6.15 La Météo
6.20 Edition Sportive
6.30 Bonsolr Copains *
7.30 Les belles histoires *
8.30 Ma sorcière bien-aimée *
9.00 A la seconde *
9.30 Le paradis terrestre *
10.00 Cité sans voile *
11.00 Téléjournal
11.20 Dernière édition
11.30 Cinéma 7
"La route de Santa Fee"

MARDI

7.30 Les Lève-tôt
8.00 Première édition
8.30 Sentinelles de l'air *
9.00 Cousins-cousines
10.00 Télévision scolaire
10.20 D'or et de diamant
10.30 En mouvement
10.45 Monsieur Surprise

CFTM CANAL 10

LUNDI

6.00 Télé-méto (c)
6.40 Sports-images (c)
6.50 Télé-méto (c)
7.00 Dernière heure (c)
7.15 Télé-méto (c)
7.30 Le virginien (c)
9.00 Les trois cloches (c)
9.30 Brigade criminelle (c)
10.00 Formi...formidable (c)
10.30 Piano bar (c)
10.45 Dernière heure et météo (c)
11.00 La ronde des sports (c)
11.15 Cinéma
"La blonde des tropiques"
12.45 Dernière édition
12.50 Fermeture

MARDI

7.15 Mire-musique
7.30 Les P'Tits bonshommes
7.45 Météo-matin (c)
8.45 36-24-36 (c)
9.00 Toast et café (c)
10.00 Voie de femmes (c)
10.30 Leçons de beauté (c)
10.45 Coup de dé (c)
11.00 Voie de femmes

CFCF CANAL 12

LUNDI

6.00 The Pierre Berton show (c)
6.30 Pulse (c)
7.00 Family affair (c)
7.30 Rowan & Martin's laugh-in (c)
8.30 Pig & Whistle (c)
9.00 Ironside (c)
10.00 I takes a thief (c)
11.00 The national news (c)
11.18 Pulse (c)
11.43 The outsider (c)
followed by NEWSROOM 12

MARDI

8.15 Sing-on & Newsroom 12
8.30 Norand lectures
9.30 Romper room (c)
10.00 Magic Tom (c)
10.30 Ed Allen (c)
11.00 Bewitched
11.30 Marriage confidential

St-Césaire s'objecte à la fermeture de la gare

SAINT-CESAIRE (AP)-- Les marchands et industriels de la ville de Saint-Césaire ont été invités à protester contre la fermeture de la gare de Saint-Césaire en écrivant chacun une lettre à la Commission du Transport à Ottawa, au soin de M. C. W. Rump, et à faire parvenir une copie de leur lettre au secrétaire de la municipalité de Saint-Césaire, dans le but de constituer un mémoire qui servira à faire les représentations nécessaires auprès des autorités concernées.

Voilà ce qui ressort d'une assemblée spéciale, du conseil de ville de Saint-Césaire, présidée par le maire, M. Guy Nadeau, et à laquelle assistaient tous les échevins ainsi que plusieurs marchands et industriels de la ville. Les suggestions de protestations sont venues surtout de M. Germain Ostiguy, industriel, ainsi que de M. Guy Nadeau, et elles furent approuvées d'emblée par l'assistance.

On compte que le conseil municipal de la paroisse et la Chambre de Commerce apporteront leur appui au projet.

Les aveugles de la région se préparent à fêter Noël

GRANBY - Une fête à l'intention des aveugles de la région aura lieu samedi, le 14 décembre, de 3 heures à 6 heures, à la Légion canadienne, rue Court, à Granby. Cette rencontre annuelle pour célébrer le Noël se tient sous la responsabilité de M. Maurice Gravel, directeur régional de l'Institut national canadien pour les aveugles.

On attend à cette occasion une bonne vingtaine d'aveugles qui, dans une atmosphère de musique et de gaieté, recevront des cadeaux et prendront le lunch ensemble.

Cette région de l'Institut national pour les aveugles couvre les 7 comtés suivants: Brome, Shefford, Iberville, Verchères, Rouville, Saint-Jean et Missisquoi; on y dénombre un total

15e anniversaire de la Garde St-Eugène

GRANBY-- La Garde paroissiale Saint-Eugène célèbre son 15e anniversaire de fondation par une fête qui se tiendra au Domaine Léonard, Chemin Saint-Paul, le 7 décembre, à 9 h. du soir. Les membres et leurs épouses ainsi que les membres honoraires sont cordialement invités.

Par ailleurs, la Garde paroissiale Saint-Eugène organise actuellement un tirage de \$50 à son bénéfice. Les gagnants seront connus le 8 décembre, avant la vente des

Les membres de l'ASA doivent se réunir le 9

GRANBY - L'Association du service automobile, section de Granby, tiendra une assemblée de ses membres, le 9 décembre, à 9 heures p.m., au restaurant Princesse, rue Principale, à Granby. Tous les garagistes et propriétaires de stations services de Granby et des municipalités situées dans un rayon de dix milles à vol d'oiseau de Granby, sont conviés à cette réunion.

L'ordre du jour comprendra une discussion sur le règlementation des pneus établie par les autorités provinciales ainsi que sur le règlement voulant que les voitures subissent chaque année une inspection obligatoire.

Il y aura aussi un compte-rendu de fait sur le comité paritaire de l'automobile et sur les démarches entreprises auprès des différents ministères québécois régissant l'industrie de l'automobile. Un compte rendu sera aussi

NOUVELLES BRÈVES

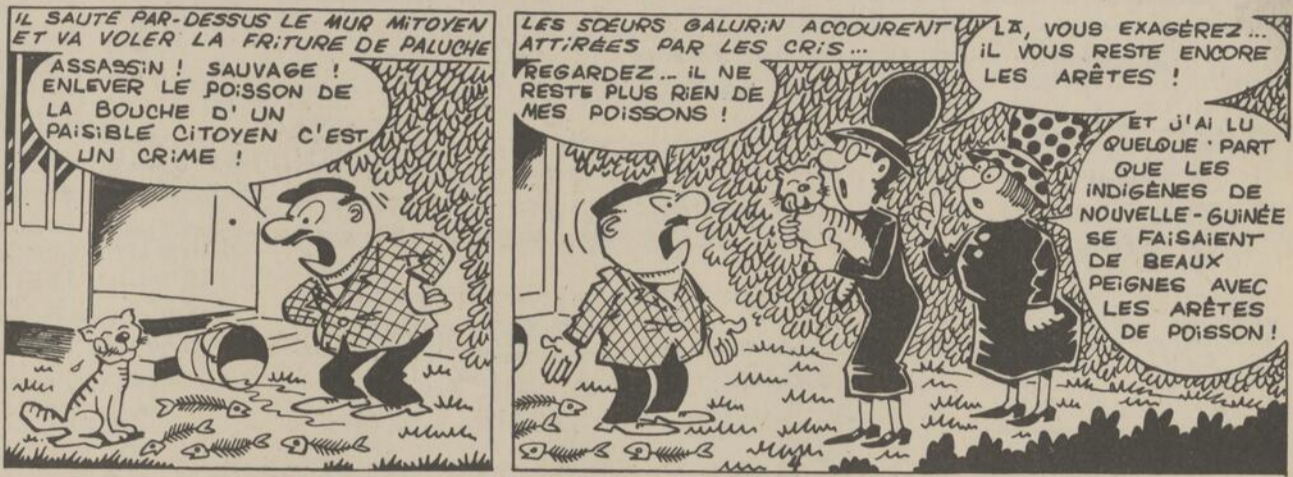
Les actes de vandalisme ont coûté, au cours des six premiers mois de cette année, 59,496 feuillets fracassés dans les écoles primaires de Chicago.

En fouillant les fonds marins au large de la Corse, un homme-grenouille a découvert deux carafes de vin romain remontant de 2,000 ans.

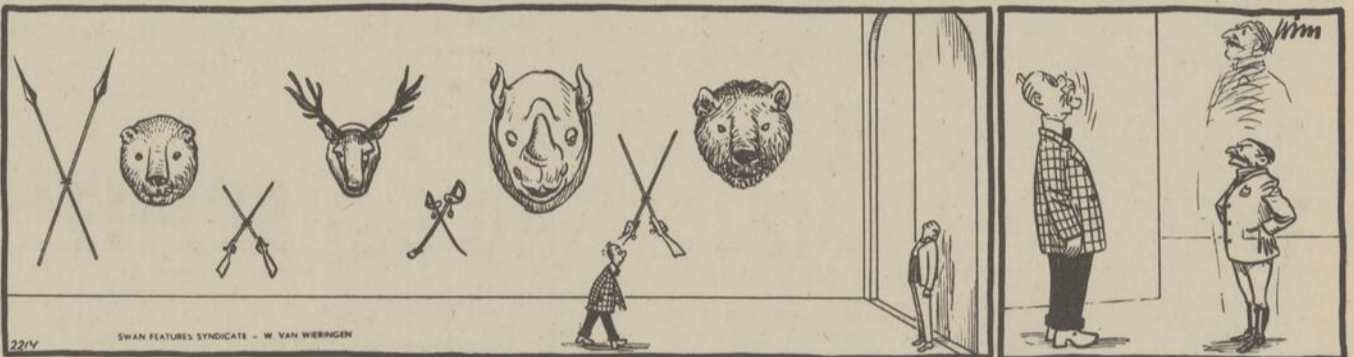
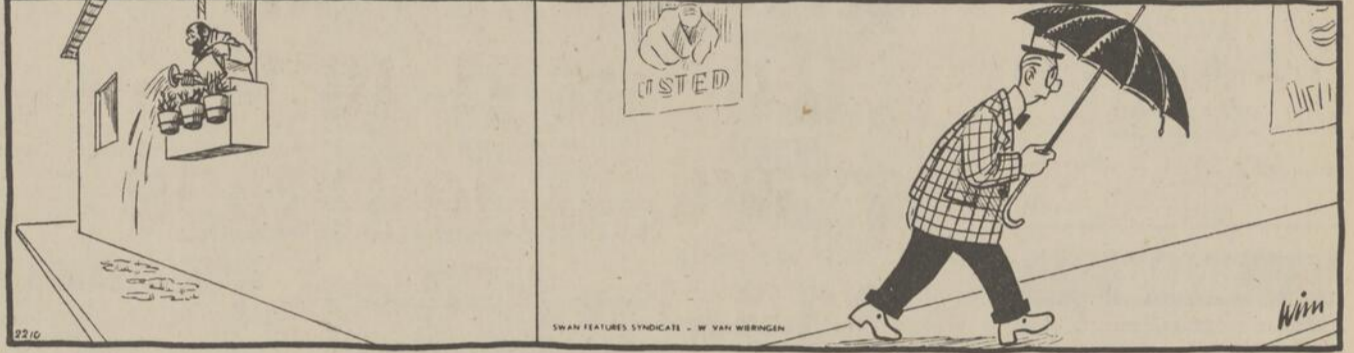
Un village préhistorique datant de 4,000 ans AC a été découvert près de Catania, en Sicile.



LES SOEURS GALURIN



SIMPLET



ÉLECTION PARTIELLE

AVIS

ÉLECTEURS DU DISTRICT ÉLECTORAL DE BAGOT

**BUREAU SPÉCIAL DE SCRUTIN
OUVERT DE 2h. p.m. À 10h. p.m.
SAMEDI, LE 30 NOVEMBRE 1968
LUNDI, LE 2 DÉCEMBRE 1968**

Le président d'élection délivrera les attestations requises pour voter au bureau spécial de scrutin à l'adresse ci-après indiquée.

Ces attestations seront délivrées entre 1h p.m. et 10h p.m. les 30 novembre et 2 décembre aux électeurs qui en feront la demande et qui auront le droit conformément à l'article 283 de la loi électorale de Québec de voter à ce bureau spécial de scrutin.

"283. SONT SEULS ADMIS À VOTER DANS UN BUREAU SPÉCIAL DE SCRUTIN LES EMPLOYÉS DE CHEMIN DE FER, DES POSTES ET DE MESSAGERIES, LES NAVIGATEURS, PRÊTRES-MISSIONNAIRES, VOYAGEURS DE COMMERCE ET TOUTES AUTRES PERSONNES QUE LEURS OCCUPATIONS HABITUELLES CONTRAignent À S'ABSTENIR D'LEUR DOMICILE ET QUI ONT RAISON DE CROIRE QUE LEURS OCCUPATIONS ORDINAIRES LES OBLIGERONT, LE JOUR FIXÉ POUR LE SCRUTIN GÉNÉRAL, À S'ABSTENIR DE LA MUNICIPALITÉ OU IL S'ONT LEUR DOMICILE ET LES EMPECHERONT DE VOTER À L'ÉLECTION EN COURS".

BAGOT

Bureau du président d'élection,
(M. Jean-Paul Gauthier), Saint-Théodore-d'Acton.



Publié par le Président Général des Elections du Québec

SURVEILLEZ

Notre annonce publiée mercredi dans La Voix de l'Est, pour la liste des spéciaux à l'occasion de notre vente de liquidation d'autos usagées.

AU PREAU de Granby Autorama
378-4433 378-4636
510, rue Principale Granby